





2015
ANNUAL
REPORT



Message from the Chairman

Deployment in Europe and sound financial performance sum up the 2015 financial year.

Internationally, the activities of Graddo and Gdoc developed in accordance with the road map we had set ourselves. Both companies won us a significant foothold in the Swiss and Spanish markets, making our non-France revenue leap 11% and attracting new, high-quality accounts.

In late 2015, we acquired Diagonal Company and its subsidiaries, headquartered in Barcelona. With some fifty business locations and 1,200 staff, this company covers both Spain and Portugal, and Latin America (Chile, Mexico and Colombia). Specialising in the Business Process Outsourcing of sophisticated financial services, Diagonal Company targets banking and financial institutions, and the real-estate sector. With its innovative technological platforms, this company also has recognised expertise in the outsourcing of property management services.

This positioning on international markets continued at the very start of 2016 with the acquisition of two additional businesses. RR Donnelley Document Solutions Switzerland and its subsidiary, RR Donnelley Document Solutions Austria, have strengthened our presence in Switzerland and positioned us in the Austrian market. RR Donnelley

Document Solutions specialises in the automation and compliance of commercial processes, boasting long-standing experience in inbound correspondence processing, document automation, multichannel communications management and electronic archiving solutions. Still in January 2016, we went on to acquire the Spanish company BPO solutions. This company has expertise in providing value-added customer relations management services for banking and insurance institutions; it has developed innovative solutions to afford customers control of productivity and cost optimisation.

These acquisitions give us significant size in Switzerland and Spain where we are now among the front-runners, and afford us new opportunities in Latin America and the German-speaking area as a whole where we had not previously been present. These transactions also supplement the Group's expertise in BPO.

At the same time, our activity in 2015 was very buoyant, with a positive contribution to revenue from the companies that joined our group in 2014 and 2015, but also through firm organic growth.

Tessi documents services contributed the strongest growth with fine performance in the domestic market, and sustained growth by Graddo and Gdoc.

The activity of Tessi customer marketing grew with its consolidation of the PMC consulting firm acquired in early 2015.

Finally, the activity of CPoR Devises was virtually stable compared with the year before.

The combination of all of these elements puts Tessi on a stronger, more sustainable footing.

We are now present in some ten countries, with 3,100 staff based outside France. We added some market-leading new references to our customer portfolio. Our expertise has been enriched with new technology, innovative tools and new business-specific know-how, particularly in BPO.

One of our priorities in 2016 will be to successfully integrate all these new skill areas, and generate cross-business synergy gains to strengthen us in all the areas in which we now operate. This challenge will be met by all of the teams together, in accordance with the rules that we uphold. Accordingly, we shall continue our efforts to maintain our margins. We shall also remain on the look-out for any external growth opportunities that may arise.

Marc Rebouah



Tessi worldwide

4

History

6

About Tessi

9

Tessi documents services

14

CPoR Devises

18

Tessi customer marketing

20

Shareholder information

22

Management report (FR)

26

Consolidated financial statements

102

Company financial statements (FR)

144

Legal and financial information (FR)

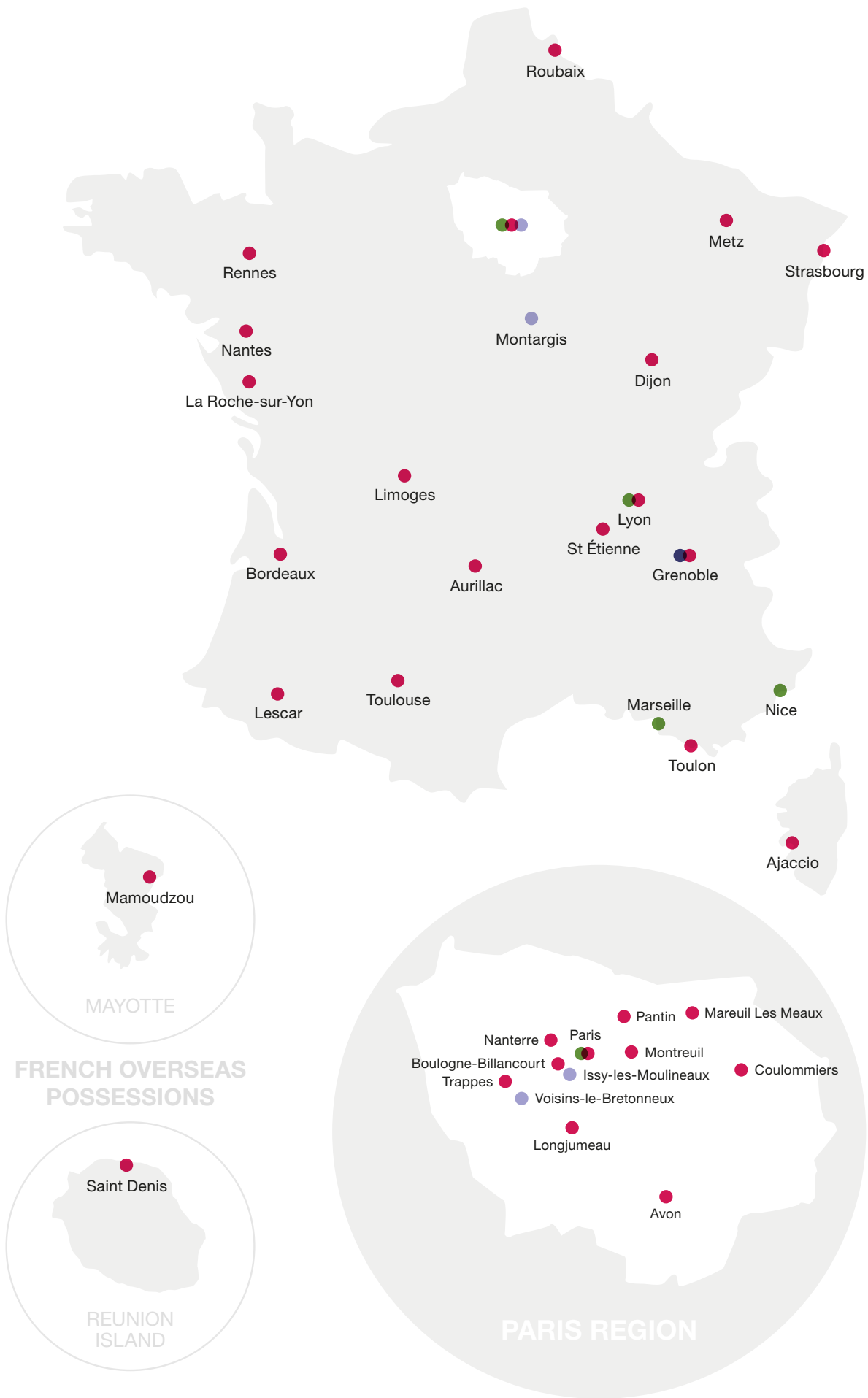
164

Contacts

184

Tessi worldwide







History

1971

Tessi is founded and the data entry business is launched.

1979

Marc Rebouah acquires the company.

1985

Cheque encoding activity is launched (amount input and cheque adjustment for banking operations).

1991

Cheque processing business is launched with the foundation of Cirec (at the outset, Tessi holds 20% of the shares).

1997

SFDD, French leader in the management of promotional marketing campaigns, is acquired.

Marketing services business is launched.

2001

Cheque processing business is boosted by the acquisition of 100% of Cirec's equity.

TGD, subsidiary of Sodifrance, is acquired.

IT business is expanded with the acquisition of Defitech's IT services division.

Consulting business is launched with the purchase of Hexagonale Consultants.

Tessi is floated on the stock exchange by Euronext Paris (Eurolist C).

2002

Prima Informatique consulting firm is acquired.

2003

A cheque processing facility is set up in Bordeaux.

Receipts processing business CETIP Encaissement is acquired.

2004

Document management company Accès Informatique is acquired.

2005

Tessi takes a majority stake in C2I, a payment systems business.

Tessi acquires Tigre Informatique, a document management and payment systems business.

Payment systems company STMP is acquired.

Tessi acquires an 80% stake in CPR Billets, a manual currency exchange and gold trading business.

2006

Payment systems company ICSB is acquired.

2009

SFDD and Médipost change their name to Tessi marketing services.

CPR Billets changes its name to CPoR Devises.

C2I changes its name to Tessi Technologies.

A new company is created to process all types of bank card payments.

2011

Tessi boosts its document automation capabilities by acquiring Logidoc-Solutions, a software developer specialising in managing outbound correspondence.

Tessi shares are listed on Euronext Paris compartment B from 24 January 2011.

Tessi signs the United Nations Global Compact as a natural follow-on to its social and environmental responsibility commitments.

2015

Acquisition of the Spanish company, Near Perfection.

Acquisition of Promotion Marketing Communication (PMC), a consulting firm specialising in BOGO (Buy One Get One).

Acquisition of an 87.4% interest in the Spanish BPO specialist, Diagonal Company, and its subsidiaries; this company ranks 2nd for mortgage-loan processing in Spain, Portugal and Chile.

2007

Tessi acquires the marketing services, EDM and online declaration portal businesses of CEGEDIM.

Minority interests in C2I Ingénierie (49.98%) are acquired.

2008

Tessi reorganises its range of services and launches a new corporate style.

Tessi acquires 49% of ISEM.

2010

CPoR Devises acquires Goffin Bank's manual currency exchange business.

Tessi and Imprimerie Nationale group join forces in the field of automation, founding Sakarah, 80% held by Tessi.

Télédirect changes its name to Tessi Contact Center.

SDI changes its name to Tessi Éditique.

2012

Tessi marketing services closes its B-to-B logistics business.

2014

Tessi securities eligible for SME personal equity plan.

Tessi acquires Spanish-based Graddo Grupo Corporativo S.L., one of the leading BPO providers in Spain, particularly in the banking sector.

Tessi acquires Swiss-based Gdoc, a document management specialist.

2016

Acquisition of 100% of the Swiss company, RR Donnelley Document Solutions Switzerland, and of its Austrian subsidiary.

Acquisition of 100% of BPO Solutions, a company based in Spain.

Acquisition of additional shares in ISEM.



About Tessi

For more than 40 years, Tessi, France's leading provider of document automation solutions, has helped companies manage their critical processes, including document-based processes, payment systems, gold and currency transactions, and promotional marketing.

Tessi's activities and know-how are now organised into **three business units:**



Specialising in document processes, payment systems and related back-office operations.



A key player in assuring the liquidity of the foreign exchange and gold markets in France.



Specialising in promotional consulting, solutions and campaigns, CRM and BtoC logistics.

Long-standing leadership

As a service provider, Tessi operates in markets where reputation, trust and reliability are essential for the long-term success of the company.

Over the last 45 years, Tessi has developed its expertise and increased its standing with its customers by providing them with solutions tailored to their needs.

Thanks to long-standing (on average 10 years) partnerships with customers including banks, telephone operators and insurance companies, Tessi is now in a position to provide services to major companies who remain loyal to Tessi, some for more than 20 years.

Listed on Euronext Paris compartment B and growing steadily for over 10 years, Tessi generated consolidated turnover of €290 million in 2015.

Close to its customers in terms of both technology and geographical location, Tessi markets its services in France and worldwide with the help of over 7,100 committed employees all sharing the same values:

- > **Local presence:** for a perfect understanding of the customer's environment and issues
- > **Commitment to excellence:** for faultless quality of service and guaranteed lead times
- > **Responsiveness:** for swift and appropriate adaptation of services
- > **Technology:** for innovative solutions that utilise the full potential of digital technology

Strategy and vision

Tessi's value proposition is based on a combination of its three business lines.

Over the years, Tessi has therefore succeeded in consolidating the scope of its services and acquiring the status of a «partner-facilitator» for its customers in the area of information management, whether this concerns payment system processing, document automation and management or operational marketing.

The opportunities now offered by digital and mobile technology are forcing companies to review their businesses and customer relations so as to define their strategies for digital transformation.

In order to provide these companies with suitable assistance, Tessi has based its strategy on four key principles:

- > Understanding its customers' business so as to offer high value-added outsourcing solutions geared towards increasing productivity
- > Continuous investment in R&D to generate innovative solutions tailored to the requirements of multichannel convergence and corporate digital transformation
- > Monitoring, understanding and complying with regulatory frameworks applicable to different sectors and the issue of digital trust, via a certification and labelling policy worthy of an essential service outsourcer (PSEE)
- > Preserving a flexible and responsive organisational system so as to adapt continuously to structural and economic changes in its market and customer situations



Preparing for the future: Tessi lab

Tessi lab is the Group's in-house department responsible for forward-looking studies, technology watch, research and development.

Tessi lab was created in February 2014 with the dual purpose of acting as Tessi's innovation department and providing internships for undergraduates studying at prestigious higher education establishments.

Development

Tessi lab has developed two application solutions: Notilive and TLDR. These independent platforms are linked to Tessi's business expertise.

NOTILIVE 2.0

In 2014 Tessi lab developed Notilive, a platform for publishing and providing notification of context-related advertisements using iBeacon technology.

Today, Notilive 2.0 is a proven solution that Tessi lab plans to commercialise.

TLDR

Tessi lab document reader (TLDR) is a data extraction solution for unformatted documents.

Semantic analysis

In order to be able to extract a maximum amount of information from images in documents scanned by the optical character recognition module, each word is analysed in its context to determine its content and the subsequent reliability of the content.

Big data

The results of the semantic analysis are integrated into a "big data" database, which enables database queries for a specific document or a large group of documents.

TLDR Roadmap

Since October 2015, Tessi lab has continued developing TLDR and plans to implement new semantic analysis modules for other document types (e-mails, invoices etc.).

In addition to the new semantic analysis modules, in 2016 Tessi lab aims to develop its own document "categoriser", based on deep learning technology.

Future outlook

Over and above developing operational solutions, Tessi lab keeps a constant technology watch. Blockchain and deep learning technologies were studied and analysed with the view of their possible use in future Tessi lab developments.

Recruitment

In October 2015, Tessi lab strengthened its team by hiring two former Ensimag students who had completed their final-year internships with Tessi lab, thereby bolstering its partnership with Ensimag.



ECOVADIS RATING: AMONG THE TOP 12 SERVICE PROVIDERS

Tessi has obtained an EcoVadis rating for five years in a row in order to establish official recognition of its CSR performance and a list of priorities for improvement. This procedure also responds to growing customer demands for a single communication tool to provide information on their suppliers' social and environmental track record.

The most recent rating was issued in early 2016. Tessi obtained a rating of 6.0/10 with «confirmed silver» status, an improvement on its 2015 rating of 5.6/10, achieved thanks to its CSR management approach.

This rating puts Tessi among the top 13 of all companies rated by EcoVadis and the top 12 among companies with comparable business activities.

Commitment

As a responsible market leader, Tessi is more committed than ever to resolving the main issues related to managing digital information and customers' regulatory frameworks.

Regulatory compliance

For each of its solutions and services, Tessi is committed to closely monitoring trends in the customer's industry.

For this purpose, Tessi documents services' new Operations, Quality and Compliance division keeps a watchful eye on major regulatory developments in each business sector (Basel III, Solvency 2, SEPA, Eckert Act, Allure, etc.).

Tessi is committed to maintaining the procedures and certifications that guarantee the quality, compliance and secure environment of an Essential Service Outsourcer: CFONB accreditation for receipts processing, ISO 9001 certification of production facilities since 2007, risk mapping, audits and quality control system. ISO 9001 certified operations therefore cover over 40% of the Group's subsidiaries.

The management system applied to CPoR Devises' foreign currency operations in France has been ISO 9001 certified since 1997. CPoR Devises, an approved financial company since 1990, has become a specialised credit institution pursuant to Article 34 of the French Ministerial Order of 27 June 2013 on credit institutions and financing companies. As such, it is now subject to the Capital Requirements Regulation (CRR) and Directive (CRD IV) adopted

by the Council of the European Union. The new regulations, effective from 1 January 2014, apply the principles defined by the Basel Committee (Basel III) aimed at strengthening the banking sector by improving the quality and level of capital and by introducing new liquidity and leverage ratios.

Traceability and digital trust

As the shift to a digital economy has legal and security implications for inter-company relationships, companies must choose solutions that guarantee complete traceability of exchanges and manage the elements of proof required for establishing digital trust.

Tessi documents services is highly active in these areas, integrating in its solutions all of the elements needed to build a chain of trust (sealing, time-stamping, marking, electronic signature, certificate management and document traceability).

These solutions comply with the main applicable standards (ISO 14-641-1, French NF Z42-020, FNTC etc.) while delivering probative-value archiving and secure digital repository services as befitting a trusted partner.

CSR



Since 2005 Tessi has been rolling out a sustainable-development strategy and has formally set down its commitments in a Code of Conduct.

As a further step in its CSR commitment, Tessi subscribed to the United Nations Global Compact in early 2011 and then published its first sustainable-development report in which the Group redefined its indicators to take account of Article R.225-105-1 of Decree No. 2012-557 of 24 April 2012.

Tessi's CSR policy reflects the values and principles applied by its managers and employees, confirming the Group's ethical, environmental, social and economic commitment and responsibility, in all the areas in which it operates, towards its shareholders, staff, customers, suppliers and society as a whole.

From an environmental standpoint, this policy is primarily aimed at controlling and optimising energy consumption at its production centres, reducing paper consumption and recycling defunct scanners and computers when they are scrapped or replaced.

With regard to risk mapping and management, Tessi sees CSR as a genuine driver of improvement in addition to its subsidiaries' quality control systems.

An international service offering

Thanks to its targeted sector expertise, Tessi has gained new markets through innovative responses to recent developments in its customers' outsourcing requirements, and by developing a range of solutions closely tailored to their expectations.

In 2015, Tessi continued its international growth with the acquisition of Spanish companies Near Perfection and Diagonal Company (some of whose subsidiaries are based in South America). In early 2016, the Group acquired RR Donnelley Document Solutions Switzerland (and its Austrian subsidiary), and Spanish company BPO Solutions.

At the same time, in order to reinforce its operations outside Europe, Tessi is continuing to develop and maintain a partner network of distributors and systems integrators through which it can market its technological solutions for document processing and payment systems.





Tessi documents services

At a time when businesses, payment services and customer relations processes are converting to digital technology, Tessi documents services is investing in France and abroad around a uniform offer of solutions and services providing innovative, value-creating responses.

With the development opportunities arising from the conversion to digital technology, businesses are facing new challenges in customer relations, business process management, and the security of transactions and payments.

Tessi documents services is responding to these challenges by evolving its business and its promise to banks, businesses and government, by focusing its mission on value creation and generating customer-path performance.

Capitalising on its fundamental business lines as a BPO service provider, solutions publisher/host and consulting firm, it is refocusing its offer around three major challenges to efficient digital conversion of customer paths..

Customer Experience

Proposing a new digital customer experience – synonymous with development and satisfaction – entails comprehensive Front-to-Back control of the customer cycle, together with cross-channel operations management, from the subscription application to the formation of the contractual relationship. Accordingly, Tessi documents services has assembled the necessary technology and services to provide effective, tailored responses for:

- > Multichannel customer relations services
- > Digital subscription platform
- > Cross-channel campaign management
- > Provision of dynamic content and documents
- > Support and advice in the move to digital customer communication (CCM)

Boosting customer-path performance

Business Processes

Beyond the customer commitment, performance in managing customer files and activating the services subscribed entails responding to regulatory constraints and to the new challenges affecting data management and security (KYC, compliance, anti-fraud checks, etc.).

In this area, TESSI documents services acts as a provider of outsourced essential services, and as a trusted partner of businesses, with its capability for proposing comprehensive solutions to manage processes and data, integrating technological innovation and expertise clusters designed to cover the requirements for:

- > Conversion to digital form, management and electronic archiving of flows and data
- > Electronic invoicing, procure-to-pay and order-to-cash processes
- > Compliance, combating fraud, and middle-office oversight
- > Optimising and managing business and sector-specific back offices
- > Optimisation of mailing services

Payment & Legal

With globalisation and SEPA, the revised Directive on Payment Services (PSD2), new players, electronic payments and other developments, the payments world is de-regulating and evolving in turn with the advent of digital and mobile technology, affording new netting opportunities for debtors and creditors.

As a historic player in the means-of-payment market in France, partnering banks and major creditors in the regulated management of their flows, TESSI documents services is continuing its innovation drive to feature new payment services at the core of the customer path, facilitate their use by both creditors and debtors, and optimise their management by banks.

- > Electronic and mobile payment services
- > All-channel collection solutions and services
- > Bank cheque processing
- > Support, advice and integration services for electronic fund-transfer systems
- > Legal watch and online declaration obligations

A GLOBAL OFFER

of solutions and services

LEADERSHIP

in France and Europe

30

multi-channel centres for managing flows and customer relations

5

R&D centers

1

high-security hosting center



Tessi documents services abroad

Resulting from a sustained yet prudent external-growth policy, Tessi documents services now ranks as one of Europe's leading players in BPO.

Tessi documents services deploys its entire service offering on a global scale, via its subsidiaries specialising in BPO services, publishing/integration of digital services, consulting and project management support.

Grounded in a global value proposal favouring customer-path performance, its solutions and service offering adopts a specialist approach fine-tuned to local characteristics and regulations, to provide bespoke, innovative and value-creating responses.

The shift towards digital processing of documents

With its advanced solutions and powerful industrialised models, Tessi documents services supports and advises its customers in their processes for converting to digital technology.

- > Industrial facilities for digitisation, capture and multichannel processing of information flows
- > Automated reading and processing technologies (Automatic Document Reading / Automatic Document Recognition, Semantic Engine, etc.)
- > Data-flow hosting and electronic archiving
- > Outsourced or in-house mailroom services

Banking, financial and legal back offices

Its in-depth knowledge of the banking and insurance sectors, combined with its legal and regulatory expertise, enable it to provide a comprehensive outsourced-services offer with high value-added to respond to the challenges now faced by these sectors.

- > Management of banking files and portfolios
- > Finance leases, factoring and means of payment
- > KYC and combating fraud
- > Property mortgage management
- > Management of allocated real-estate assets
- > Delegated management of loan negotiations and grant

A global offer, with local expertise

Customer relations with high value-added

Besides the management function, the teams at Tessi documents services advise and assist businesses in outsourcing all or part of their customer-relations processes, structuring them around solutions with high added value. These are measured above all by satisfaction, the quality of the relationship and the decreased number of complaints.

- > Neighbourhood contact centre
- > Integrated technological platform for customer-relations management
- > Complex customer processes (data files, management, etc.)
- > Multichannel processing and all-round customer view
- > Business model and results-based remuneration

Technological platform

Modelling themselves on their parent company, the subsidiaries of Tessi documents services include a Solutions and Technologies division capable of integrating, hosting and delivering high-performance, innovative solutions. Their responses rely on modular platforms with advanced capabilities, possessing configurational flexibility to adapt to any business process.

- > Information and document management (ECM)
- > Business process automation (BPM)
- > Management of customer-relations processes (CRM)
- > Digital subscription and electronic signature
- > Electronic invoicing and all-channel payments

Consulting and project-management support

Tessi documents services rounds out its offering with an array of services in project management consulting and guidance, and integration. These call into play teams of qualified business-specific or IT consultants to provide guidance at the project scoping and definition stage, and to provide project-owner or project-manager assistance.

The 75 consultants and experts are involved in issues of information governance (ECM), the conversion of customer communication to digital technology (CCM) and the migration of payment services:

- > Audits, exploratory studies, opportunity assessments and feasibility studies
- > Inventory and flow analysis, procedure mapping
- > Assistance in developing and drafting specifications
- > Preparation and scale-up of hardware and software deployment
- > Change management assistance
- > User training, support and assistance



France, Spain, Portugal,
the United Kingdom,
Switzerland, Austria, Chile,
Colombia, Mexico, Tunisia,
Mauritius, Vietnam



Tessi GRADDO
Tessi DIAGONAL COMPANY
Tessi BPO SOLUTIONS
Tessi ISYC
Tessi GDOC
Tessi document solutions

CPoR Devises

CPoR Devises is a specialised credit institution that has assured the liquidity of the French manual foreign exchange and gold markets for over 20 years. In this capacity, CPoR supplies and recovers foreign banknotes and gold investment products to and from the entire domestic banking network.



Gold and currency

A credit institution 80% owned by the Tessi Group, and 20% by Crédit Agricole SA, CPoR Devises is France's principal supplier to the markets for foreign-currency banknotes and physical gold for investment purposes.

Although the trend in payment methods is towards a higher proportion of payments via international bank cards, the foreign currency market has remained stable thanks to fast growth in both private and professional international travel.

The currency market still exhibits sizeable fluctuations. The pace of business in France, which had held steady since the start of the year, was hit by the decline in the number of foreign visitors after the attacks in Paris on 13th November last year.

The dissemination among our banking partners of innovative, efficient transaction processing solutions contributed to maintaining the share of physical cash in the range of international means of payment available to private individuals or businesses when organising travel (2/3 of French people prefer to travel with currency rather than exchange their euros or make withdrawals from cash dispensers abroad [IPSOS survey commissioned by CPoR Devises in May 2014]).

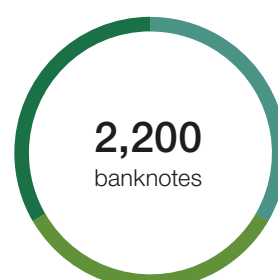
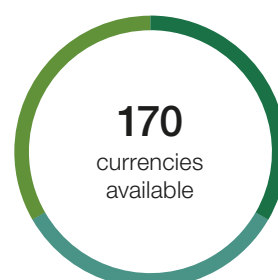
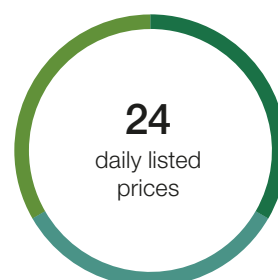
Gold and currencies serving banks and approved intermediaries

Our comprehensive management of the entire transaction processing chain, from automatically quoting the most favourable exchange rates to organising the most suitable logistical channels for banks and financial institutions in any given situation is viewed by our partners as the guarantee of a premium-quality service appreciated by their customers who, for this payment channel, are drawn primarily from the more affluent classes. The management system applied to foreign currency operations in France has been certified under ISO 9001: 2008, for 18 years.

For several years, CPoR Devises has been successfully developing its service offer abroad among commercial banks and now ranks as a key player in this market, which declined this year due to the decrease in end-client demand in geographical areas where income is dependent on the mining and oil-extraction businesses.

In 2015, the prospect of a probable interest-rate rise in the USA depressed gold prices throughout the year, resulting at year-end in a fall of 10% in dollars, and consolidation in euros. However, the year was marked by two sharp fluctuations in the price of gold: the first in January, when the gold price recovered to close to USD 1,300 and €1,150 an ounce after the Swiss National Bank abandoned the euro / CHF parity; then another in July, when, for the first time since 2010, the gold price fell below USD 1,100 an ounce in the expectation of an imminent rise in interest rates (which, in the end, only took place in December) and favourable US economic indicators combined with the strong dollar. Both of these events reversed the downward trend observed since 2013 in worldwide demand for gold as an investment, which rose 7% compared with 2014: the January rise prompted a return to gold by investors seeking safe-haven investments; the fall in July prompted opportunistic buying by investors attracted by the fall in the purchase price of gold.

This trend also reversed in France, although on a more modest scale in view of the persistent contraction in disposable income among a number of investors.





Tessi customer marketing helps develop and optimise the relationship between brands and their customers across all channels and throughout their lifecycle.

Nowadays, the customer relationship is more creative and more personalised than it has ever been before. The customer experience is enhanced by more sophisticated and user-friendly devices, faster throughput and better connected points of sale.

Tessi customer marketing provides advice and guidance to help its customers cope with new challenges:

- > Changing behaviour patterns with the proliferation of smartphones and connected devices;
- > Consumers' expectations of personalised content, services, offerings and relationships;
- > The influence of «anonymous» consumers conversing peer-to-peer with brands and retailers;
- > The individualisation of relationships, taking into account the uniqueness of each customer and the importance of context;
- > Changes in physical points of sale, which are now seeking to enrich the customer relationship in addition to promoting products and brands.

In a highly-connected world, transparency, innovation, service, quality and trust are the essential prerequisites for satisfying our own customers and their customers - Tessi fulfils all of these requirements.

Tessi customer marketing comprises three divisions: Consulting, Solutions and Operations, providing a fully-integrated customer marketing offer, from strategic vision to operating solutions.

The relationship between brands and their customers

Shopper marketing

The Tessi customer marketing Shopper marketing offer takes a different view of the shopper and of the strategies for influencing shopper behaviour.

Our role: to support and advise our customers in defining their shopper and retail strategies, and to design, deploy and manage their activation plans (online, in-store).

The offer is based on an innovative methodology based on shopper profiles, to make an offer to each shopper that caters for individual expectations.

Activation solutions, both digital and cross-channel, are designed to facilitate customer experience while enriching it and affording greater opportunities for creativity. Mobility and data now open the way to designing schemes that are better targeted, and more suited to context: mobile couponing, geo-location, customised bonuses, etc.

These solutions also enable brands to offer their customers access to experiences in touch with the world they live in: cooking classes, sports, artistic and cultural pursuits, etc.

The Operations Division manages activations: customer flow management, data processing, application of management rules, issuing of customer benefits (refunds, bonuses, etc.).

CRM

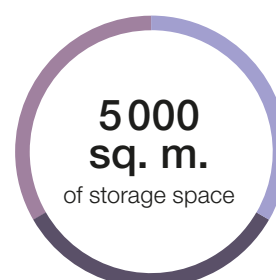
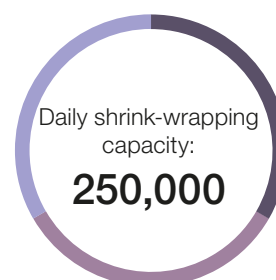
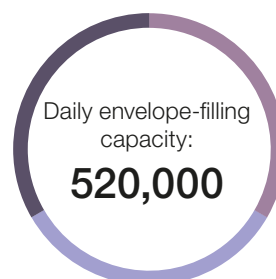
The offer is built around the major challenges in the customer life cycle:

- > Audience: strategies for acquisition, content, media coverage, influence
- > Commitment: lead management, data-catching, registration / subscription, promotion
- > Customer loyalty programmes: loyalty programmes, promotion, sponsorship, cross-selling and up-selling plans, retention, social CRM

The defining feature: control of consulting, content, solutions and their operational deployment.

Tessi customer marketing deploys and integrates its own solutions or those of market-leading publishers (Adobe and IBM certification).

The Operations division manages cross-channel campaigns: email, post, SMS, sampling campaigns, customised objects, etc.





Calendar

Full-year 2015 turnover	●	Thursday 4 February 2016
Full-year 2015 earnings	●	Monday 11 April 2016
Q1 2016 turnover	●	Tuesday 10 May 2016
Shareholders' meeting	●	Thursday 23 June 2016
Q2 2016 turnover	●	Thursday 4 August 2016
H1 2016 earnings	●	Tuesday 6 September 2016
Q3 2016 turnover	●	Monday 7 November 2016



Breakdown as at 31/12/2015

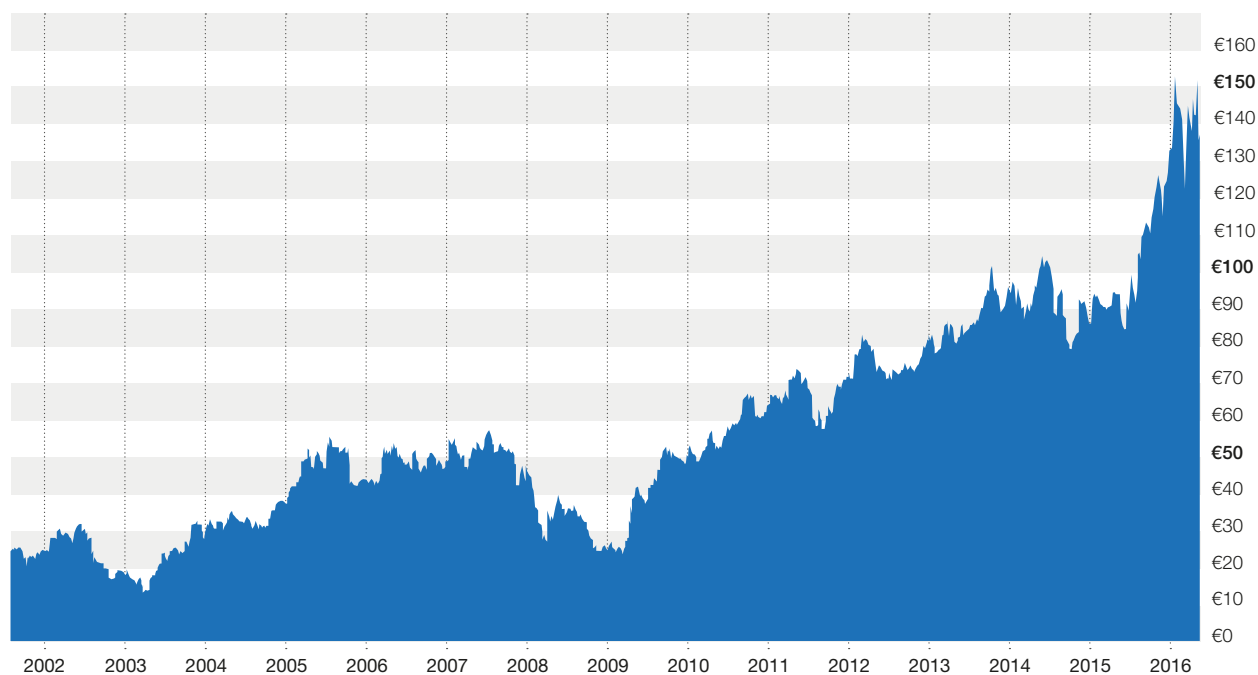
● REBOUAH FAMILY ● FREE FLOAT ● OTHER REGISTERED SHAREHOLDERS

Shareholder scoreboard

FLOATED ON THE SECOND MARKET OF THE PARIS STOCK EXCHANGE ON 10 JULY 2001

Listed on Euronext Paris compartment B	Shares eligible for SME personal equity plans
ISIN code: FR0004529147, Symbol: TES	Market maker: KEPLER
Reuters: TESI.PA	Flotation price: €23
Bloomberg: TES FP	2015 high: €134.4
Shares eligible for deferred settlement	2015 low: €84.00

Share price movement from July 2001 to June 2016



Dividend policy

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dividend per share	€1.00*	€1.50*	€2.00*	€2.00*	€2.00*	€2.00*	€2.00*

* Individuals eligible for 40% exclusion of this amount



Financial report

Management report (FR)

26

Consolidated financial statements

102

Company financial statements (FR)

144

Legal and financial information (FR)

164



Management report (FR)

du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, en application des statuts et de la loi sur les sociétés commerciales, pour :

- > vous rendre compte de l'activité de notre Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- > soumettre à votre approbation, les comptes sociaux, l'affectation du résultat et les comptes consolidés dudit exercice,
- > vous proposer de donner quitus aux Administrateurs,
- > vous proposer de renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'Administration de faire procéder au rachat, par la Société, de ses propres actions et de réduire le capital social par annulation d'actions auto détenues.

I. Résultats économiques et financiers de la Société et du Groupe

A. Présentation des comptes sociaux et consolidés

Les comptes sociaux et les comptes consolidés au 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les états financiers consolidés du Groupe Tessi au 31 décembre 2015 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union Européenne à l'adresse : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 sont sans incidence sur les états financiers du Groupe, à l'exception de l'interprétation IFRIC 21 – Taxes, relative à la comptabilisation d'un passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible.

La première application de l'interprétation IFRIC 21 – Taxes entraîne des impacts sur les états financiers consolidés du Groupe, explicités dans la Note 2.1.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2015.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture n'ont pas été renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie

et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

1. COMPTES CONSOLIDÉS

Les méthodes de consolidation sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés.

1.1. Périmètre de consolidation

Les sociétés inscrites dans le périmètre de consolidation du Groupe Tessi sont indiquées dans l'annexe aux comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation a connu au cours de l'exercice 2015 les modifications suivantes :

a. Sont intervenues les acquisitions et créations des sociétés suivantes

- > acquisition au 26 février 2015 et consolidation par intégration globale de la société Near Perfection, basée en Espagne,
- > acquisition au 27 mars 2015 et consolidation par intégration globale de la société Promotion Marketing Communication - PMC, spécialisée en conseil en marketing opérationnel,
- > acquisition au 23 décembre 2015 de 87,4 % du capital et consolidation par intégration globale de la société Diagonal Company et de ses filiales,

- > création au 17 avril 2015 et consolidation par intégration globale de la société My Shopper Agency, spécialisée dans le conseil en marketing opérationnel,
- > création au 19 août 2015 et consolidation par intégration globale de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon, spécialisée dans la gestion de la relation client,
- > création au 19 août 2015 et consolidation par intégration globale de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz, spécialisée dans la gestion de la relation client.

b. Autres mouvements

- > fusion-absorption de la société 2PL Prod par la société Tessi Éditique en date du 31 juillet 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2015,
- > fusion-absorption de la société Soft Promo par la société Tessi TMS en date du 31 décembre 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2015,
- > fusion-absorption de la société Sakarah par la société Tessi Technologies en date du 31 décembre 2015 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2015,
- > liquidation en date du 23 décembre 2015 de la société Intactus.

Ces mouvements n'ont pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés 2015.

1.2. Résultats consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice au 31/12/2015	Rappel exercice au 31/12/2014 *	Variation 2015/2014 en %
Chiffre d'affaires net	289 963	247 195	17,3 %
Produits d'exploitation	294 251	250 281	17,6 %
Charges d'exploitation	252 387	216 814	16,4 %
Résultat opérationnel courant	41 864	33 467	25,1 %
Autres charges et produits opérationnels non courants	-535	-3 098	82,7 %
Résultat financier	-429	-618	30,6 %
Résultat avant impôt	40 900	29 751	37,5 %
Participation dans des entreprises associées	-5 000		
Résultat net des activités poursuivies	25 138	19 708	27,5 %
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-74		
Résultat net de l'ensemble consolidé	25 064	19 708	27,2 %
Résultat net (part du Groupe)	22 985	18 323	25,4 %
BNPA (en €) de l'ensemble consolidé	8,22	6,53	25,9 %
BNPA (en €) des activités poursuivies	8,24	6,53	26,2 %

* retraité de l'application d'IFRIC 21

a. Trésorerie, équivalents de trésorerie et endettement net

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Valeurs mobilières de placement	951	5 784
Disponibilités et équivalents de trésorerie des activités commerciales	151 031	109 942
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises	142 430	134 383
Découverts bancaires	-4 700	-1 847
Trésorerie et équivalents de trésorerie	289 712	248 262
Avances reçues pour le compte des opérations promotionnelles	-18 766	-19 154
Compte bancaire non disponible lié à l'acquisition de Diagonal Company	-16 250	
Avances reçues pour le compte des clients Diagonal Company	-22 774	
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises	-86 682	-89 161
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des avances	145 240	139 947
Dettes financières	-115 745	-70 826
Trésorerie nette incluant la trésorerie non mobilisable de CPoR Devises	29 495	69 121
Trésorerie non mobilisable de l'activité CPoR Devises	29 720	47 856
Trésorerie nette excluant la trésorerie non mobilisable de CPoR Devises	-255	21 265

b. Trésorerie de CPoR Devises

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Disponibilités et équivalents de trésorerie liés aux activités financières CPoR Devises, dont :	142 430	134 383
Comptes bancaires de la clientèle	31 486	39 401
Prêts au jour le jour		6 500
Avoirs en devises	48 399	57 276
Avoirs en or	36 359	25 648
Comptes courants débiteurs à vue	26 186	5 558
Dettes liées aux activités financières CPoR Devises, dont :	-86 682	- 89 161
Dépôts bancaires de la clientèle	-23 469	-38 899
Emprunts au jour le jour	-25 575	-12 727
Dettes en onces d'or	-35 450	-24 270
Dettes sur avoirs en devises	-2 030	-5 073
Comptes courants créditeurs à vue	-158	-8 192
Comptes courants à vue CPoR Devises	26 028	- 2 634
Trésorerie nette dédiée à l'activité CPoR Devises	29 720	47 856

c. Dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/2015 *	Exercice clos le 31/12/2014
Dettes financières < à 1 an	15 777	5 960
Dettes financières > à 1 an et < à 5 ans	99 893	64 866
Dettes financières > à 5 ans	75	
Dettes financières	115 745	70 826

* dont 80 millions d'euros d'emprunt souscrits en 2015 et 20 millions d'euros d'emprunt obligataire émis en janvier 2013

2. COMPTES SOCIAUX DE TESSI SA

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les résultats de la société Tessi ont été les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Chiffre d'affaires	16 084	14 026
Produits d'exploitation	17 076	14 045
Charges d'exploitation	15 954	13 832
Résultat d'exploitation	1 123	214
Résultat financier	19 147	11 537
Résultat courant	20 270	11 750
Résultat exceptionnel	-3 896	253
Impôt sur les bénéfices	2 332	-1 835
Résultat net	14 043	13 839

Le résultat d'exploitation 2015 est en augmentation par rapport à 2014, le chiffre d'affaires augmentant un peu plus que les coûts relatifs aux fonctions support centrales.

Le résultat financier s'élève à 19 147 K€ en 2015 contre 11 537 K€ en 2014.

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/2015	Exercice clos le 31/12/2014
Produits nets financiers liés aux participations	15 307	15 590
Produits nets sur cessions de VMP	878	878
Différence négative de change	-1	-1
Provisions/reprises sur dépréciations d'immobilisations financières	4 810	-2 830
Charges/produits nets sur intérêts et autres charges assimilées	-1 847	-2 100
Total	19 147	11 537

Le résultat exceptionnel est constitué pour l'essentiel de :

- > la moins-value nette sur la cession des parts de la société 2PL Prod à la société Tessi Éditique pour 2 282 K€,
- > la moins-value sur l'annulation des titres de la société Intactus pour 1 457 K€,
- > la moins-value nette sur la cession des parts de la société Sakarah à la société Tessi Technologies pour 120 K€.

L'ensemble de ces moins-values est compensé par des reprises de dépréciation classées en résultat financier.

Est joint, en annexe I au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R.225-102 du Code de Commerce.

B. Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière, notamment de la situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Le chiffre d'affaires 2015 de Tessi s'inscrit en hausse de 42,8 M€ et atteint 290 M€ contre 247,2 M€ en 2014. À périmètre constant, il est en augmentation de 9,6%.

- > CPoR Devises est en léger repli de 1,1% à 44,2 M€, contre 44,7 M€ en 2014, imputable à l'activité devises,
- > Tessi documents services est en croissance de 41,4 M€ à 219,8 M€ contre 178,4 M€ en 2014, soit une progression de 23,2%. À périmètre constant, elle est de 13,6%,
- > Tessi customer marketing enregistre une activité à 25,9 M€ contre 24,1 M€ en 2014.

Le Groupe Tessi a dégagé en 2015 un résultat opérationnel courant de 41,9 M€ (14,4% du CA), en augmentation par rapport à 2014 de 8,4 M€ soit +25,1%.

- > L'activité CPoR Devises génère un résultat opérationnel courant de 13,1 M€ en 2015 contre 12,7 M€ en 2014. Cette hausse est essentiellement imputable à l'activité or.
- > L'activité Tessi customer marketing génère un résultat opérationnel courant positif de 0,1 M€ alors qu'il était

négalatif de 1,8 M€ en 2014. Cette amélioration a été possible grâce aux efforts de rationalisation effectués dans nos activités traditionnelles et du fait de la contribution positive de l'acquisition PMC.

- > L'activité Tessi documents services génère en 2015 un résultat opérationnel courant de 28,7 M€ contre 22,6 M€ en 2014. L'ensemble des offres de cette activité contribue à cette augmentation. L'acquisition espagnole Graddo et l'acquisition Gdoc contribuent également à ce résultat à hauteur respectivement de 3,4 M€ et 0,9 M€.

Le Groupe Tessi voit ses dettes financières augmenter, elles passent de 70,8 M€ au 31 décembre 2014 à 115,7 M€ au 31 décembre 2015, en lien avec les opérations d'acquisition réalisées en 2015. Le Groupe Tessi a souscrit à un nouvel emprunt de 80 M€ afin de financer l'acquisition de Diagonal Company et de refinancer les deux crédits bancaires souscrits en 2014 pour un montant total de 35 M€. D'autre part, la trésorerie nette excluant la trésorerie dédiée à l'activité CPoR Devises s'élève à -0,2 M€ au 31 décembre 2015 contre 21,3 M€ en 2014.

C. Analyse financière des risques

1. RISQUES DE TAUX

Dans le cadre de son financement, Tessi souscrit des emprunts bancaires à taux variables et fixes.

Les emprunts peuvent faire l'objet d'une couverture d'intérêts :

- > soit par un swap de taux permettant de capper le taux d'intérêt variable,
- > soit par un swap de taux permettant de fixer le taux d'intérêt variable.

Au 31 décembre 2015, cette couverture porte sur un montant nominal initial de dettes bancaires de 7,9 M€.

2. RISQUES DE VARIATION DE COURS

La Société n'est pas exposée de manière significative à des variations de cours.

3. RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

Le Groupe est présent sur le marché français au travers de ses 3 Business Units (Tessi documents services, CPoR Devises et Tessi customer marketing) et propose des services et des solutions technologiques à des clients dans de nombreux secteurs de l'économie.

Bien que l'activité du Groupe présente un bon niveau de résistance aux différents cycles économiques et notamment une forte récurrence grâce à des contrats pluriannuels, elle peut être sensible à l'évolution de la situation économique et financière générale, et plus particulièrement de la situation financière des acteurs du secteur des services financiers et notamment les banques. Depuis 2008, ce secteur de l'économie a été le plus affecté par les incertitudes économiques internationales et la crise financière en Europe. Cette situation a pu créer des tensions chez les clients du Groupe, générant une baisse du niveau de leur activité et de leurs relations avec leurs fournisseurs et prestataires. Ces tensions sont potentiellement génératrices de pression

sur les prix, d'arrêt ou de report de projets, notamment sur l'activité TESSI documents services.

Cette activité intègre notamment la division chèques et moyens de paiement scripturaux du Groupe, au sein de laquelle le Groupe accompagne la majorité des banques dans la gestion de leur filière de traitement des moyens de paiement papier. Dans ce contexte, le Groupe serait également affecté par une décision unilatérale qui viendrait remettre en cause la gratuité du chèque bancaire en France ou son existence même en tant que titre de paiement.

D'autre part, l'activité TESSI customer marketing peut être extrêmement sensible aux budgets d'investissements en marketing et opérations promotionnelles consacrés par les annonceurs. Ces budgets sont eux-mêmes très sensibles à l'environnement économique et au moral des entreprises.

Enfin, le Groupe ne s'adresse actuellement de manière significative qu'aux marchés français et espagnol. Dès lors, son niveau d'activité est sensible à l'évolution de la conjoncture économique de ces pays.

Une évolution négative de l'environnement économique et financier affectant les marchés sur lesquels le Groupe est présent pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

4. RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Dans la conduite de ses activités et notamment l'activité TESSI documents services, le Groupe est confronté à de nombreux nouveaux acteurs et doit faire face à une plus forte intensité concurrentielle. L'activité est soutenue par une croissance du marché avec une tendance de fond à l'externalisation qui se poursuit, ainsi que le développement des thèmes de la dématérialisation et du 100 % numérique. Le potentiel de croissance de ces marchés peut paraître attractif pour de nouveaux entrants ou des acteurs jusqu'à présent positionnés sur une seule partie de la chaîne de valeur, éditeurs de logiciels, constructeurs de machines de traitement du courrier et de solutions d'impression, archiveurs physiques ou sociétés de services informatiques. Ces acteurs peuvent potentiellement disposer d'une capacité financière plus importante, ou d'échéances de rentabilité différentes, leur permettant ainsi d'adopter des politiques agressives en termes de prix. Une telle situation est susceptible d'affecter la croissance, l'activité, les parts de marché, le niveau de marge et les résultats du Groupe et ainsi avoir un effet défavorable sur ses perspectives.

5. RISQUES TECHNOLOGIQUES ET INFORMATIQUES

Dans le cadre de son activité, le Groupe utilise un certain nombre d'outils informatiques et de systèmes d'information.

Le Groupe a mis en œuvre des programmes et procédures spécifiques destinés à garantir une bonne gestion des risques informatiques qui couvrent les systèmes de sécurité et de sauvegarde. Les sites de production informatique et les centres de données sont notamment soumis à des procédures administratives et techniques de surveillance et de sauvegarde qui couvrent les accès physiques aux centres et aux systèmes d'information, la rupture ou la perturbation de l'approvisionnement en énergie, l'incendie, la régulation des amplitudes thermiques extrêmes, le stockage et la sauvegarde des données, les plans d'urgence et les plans de reprise suite à sinistre. Le Groupe ne peut néanmoins exclure la survenance de pannes des systèmes informatiques utilisés, directement ou indirectement, par le Groupe. Ces défaillances pourraient nuire à ses clients et en conséquence perturber ses activités.

6. RISQUES LIÉS À LA CROISSANCE EXTERNE

La stratégie de croissance du Groupe repose notamment sur l'acquisition de sociétés permettant l'accès à de nouveaux marchés et/ou des synergies avec ses activités existantes. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'identifier des cibles appropriées, de réaliser des acquisitions à des conditions satisfaisantes (notamment de prix), ou encore d'intégrer efficacement les sociétés ou activités nouvellement acquises, en réalisant les économies de coûts et les synergies escomptées.

Le Groupe pourrait également rencontrer des difficultés et/ou subir des retards dans l'intégration des sociétés acquises, en particulier du fait de la perte de clients, de possibles incompatibilités de leurs systèmes et procédures ou de leurs politiques et cultures d'entreprise, d'une moindre attention de la Direction portée à la gestion quotidienne, du départ de collaborateurs, notamment de cadres dirigeants ou de la prise en charge de passifs ou coûts, notamment de litiges significatifs non assurés.

Enfin, les concurrents du Groupe ainsi que des investisseurs financiers, en particulier des fonds d'investissement, pourraient acquérir des sociétés ou actifs constituant des cibles potentielles pour le Groupe ou pourraient rendre les acquisitions envisagées par le Groupe plus difficiles ou plus onéreuses.

Si le Groupe ne parvenait pas à maintenir une politique d'acquisition et d'investissement dynamique et compétitive face aux autres acteurs du marché, cela pourrait affecter sa capacité à réaliser ses objectifs de croissance et à développer ou maintenir ses parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

7. RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION ET À SON ÉVOLUTION

Le Groupe exerce son activité dans un environnement fortement réglementé, tant au niveau national qu'europpéen, en particulier en matière de traitement de données et flux pour son activité TESSI documents services et pour sa filiale CPoR Devises, établissement de crédit. En outre, une part significative des clients du Groupe est soumise à la réglementation stricte du secteur financier.

La réglementation applicable aux activités du Groupe ou à ses clients est susceptible d'évolutions qui pourraient être tant favorables que défavorables au Groupe. Un renforcement de la réglementation ou de sa mise en œuvre, tout en offrant dans certains cas de nouvelles opportunités de développement, est susceptible d'entraîner de nouvelles conditions d'exercice des activités du Groupe pouvant augmenter ses charges d'exploitation, limiter le champ de ses activités ou plus généralement constituer un frein au développement du Groupe.

De manière plus générale, le Groupe ne peut garantir que des modifications rapides et/ou importantes de la réglementation en vigueur n'auront pas à l'avenir d'effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

8. RISQUES D'IMAGE ET DE RÉPUTATION

Le succès continu du Groupe dépend de sa capacité à maintenir sa réputation de rigueur, professionnalisme et intégrité. Le Groupe s'attache à maintenir la qualité de ses prestations. Toutefois, il ne peut garantir qu'il saura se préserver des conséquences dommageables pour sa réputation que pourrait avoir un éventuel accident, désastre, conflit d'intérêt ou encore litige l'impliquant.

La médiatisation d'éventuelles difficultés pourrait affecter la crédibilité et l'image du Groupe auprès de ses clients existants et cibles, et par voie de conséquence, sa capacité à maintenir ou développer certaines activités. Son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient en être affectés.

9. RISQUES LIÉS À LA DIFFICULTÉ DE RECRUTER DU PERSONNEL QUALIFIÉ

Les résultats d'exploitation futurs du Groupe dépendront en partie de sa capacité à retenir certains employés hautement qualifiés et à en attirer de nouveaux. Sur certains marchés, notamment celui des services informatiques, les sociétés restent dépendantes des compétences, de l'expérience et de la performance de son personnel.

D'autre part, les succès du Groupe dépendent dans une large mesure de la qualité et de l'expérience de son équipe dirigeante.

La réussite future du Groupe procède donc en partie de la fidélisation de ses cadres dirigeants et autres salariés clés et de sa capacité à continuer d'attirer, de motiver et de conserver un personnel hautement qualifié. Si le Groupe ne parvenait pas à conserver ses collaborateurs clés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

10. RISQUES LIÉS À L'INTERNATIONALISATION

Le Groupe souhaite poursuivre une stratégie de développement qui passe par une internationalisation de ses activités. Cette internationalisation est susceptible d'affecter les activités du Groupe, notamment en raison de nombreux facteurs externes tels que :

- > l'instabilité économique, politique et le risque de terrorisme et de guerre,
- > les fluctuations des taux de change et les dévaluations monétaires,
- > les restrictions imposées en matière de transferts de capitaux,
- > l'inflation, les éventuelles récessions et la volatilité des marchés financiers.

Le Groupe ne peut garantir qu'il pourra développer et appliquer des procédures, politiques et pratiques permettant d'anticiper et de maîtriser l'ensemble de ces risques ou d'en assurer une gestion efficace. S'il n'y parvenait pas, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives pourraient s'en trouver défavorablement affectés.

11. RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS DE CPOR DEVICES

CPoR Devises est un établissement de crédit avec une exposition élevée aux risques de non-conformité, qui se traduisent notamment en risque d'atteinte à l'image et à la réputation. Les risques identifiés sont :

► Risques liés au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme

- > acheter des valeurs d'origine frauduleuse,
- > accepter des fonds issus d'activités illicites,
- > accepter ou transférer des fonds passibles d'embargo,
- > faciliter l'évasion fiscale.

CPoR Devises a mis en place un dispositif structuré, encadré par un comité LCB-FT spécifique, qui intègre différentes mesures :

- > un corpus procédural dédié, à la disposition de tous les collaborateurs de l'établissement sur l'intranet,
- > des opérations effectuées très majoritairement avec des clients référencés et connus,
- > un questionnaire spécifique pour les clients occasionnels, les interrogeant sur l'origine des fonds ou des valeurs et sur la justification économique de l'opération souhaitée,
- > le filtrage des référentiels clients et des messages de règlement SWIFT par les listes de sanctions nationales et internationales,
- > la limitation des activités internationales à une clientèle bancaire,
- > la mise en œuvre d'un logiciel de détection des opérations atypiques permettant une analyse et une traçabilité des décisions,
- > la formation régulière des personnels concernés.

► Risques d'image de par son rôle de place sur le marché de l'or

Bien que la cotation officielle de l'or, démarrée en 1948 ait pris fin en 2004 et que le marché de l'or investissement en France soit devenu un marché de gré à gré (comme il l'est à l'international depuis la création du fixing de Londres), il peut demeurer dans l'esprit de certains une confusion entre l'écotation officielle et celle de CPoR Devises d'autant que cette dernière est reprise par plusieurs média nationaux.

Aussi, CPoR Devises a précisé sur son site public et rappelé à ses équipes les éléments suivants quant au principe et à la détermination de sa cotation :

- > La cotation officielle de l'or sur Euronext Paris a été définitivement supprimée depuis le 2 août 2004. Afin d'assurer la liquidité du marché, CPoR Devises, qui

traitait déjà l'essentiel des ordres en bourse, continue de publier chaque jour à 13 heures un cours de référence pour les produits d'or les plus échangés en France, dont ceux anciennement cotés avant août 2004.

- > Le passage du marché officiel à un marché de gré à gré n'a pas modifié fondamentalement le système de détermination des cours qui reste basé sur le prix du spot de l'once sur le marché international, sur l'offre et la demande propre à chacun des produits d'or ainsi que sur la liquidité du marché.

► Risques de non-conformité à l'agrément accordé par l'ACPR

- > défaut de constitution des dossiers clients, en particulier non-identification des ayants droits économiques,
- > traitement des virements émis et reçus non-conforme aux obligations réglementaires,
- > traitement de données personnelles non-conforme à la Loi Informatique et Liberté, défaut de déclaration à la CNIL ou non-respect de l'autorisation reçue,
- > non-respect des limites de l'activité définies par l'agrément reçu.

CPoR Devises a mis en place le dispositif suivant :

- > gestion électronique des documents permettant un contrôle permanent des dossiers clients,
- > encadrement des flux financiers : règlements émis uniquement à destination de comptes identifiés des clients, contrôle des donneurs d'ordre des virements reçus,
- > contrôle permanent des opérations, détection et analyse des opérations inhabituelles ou atypiques.

► Risques opérationnels, en particulier liés à la sûreté des personnes et des biens face à tout acte de malveillance

Ce risque majeur est pris en charge par :

- > un responsable sécurité et un comité sécurité dédié,
- > des mesures spécifiques auditées par un prestataire indépendant.

Les risques bancaires spécifiques auxquels est également exposée CPoR Devises et qui constituent une moindre menace sont les risques de financement à court et très court termes et les risques de marché sur les devises exotiques et sur sa position or.

Les risques de crédit, de taux d'intérêt et de liquidité sont reconnus comme faibles chez CPoR Devises.

Couverture des risques de marché sur les activités or et devises

La politique générale de gestion Actif Passif se concrétise par une couverture systématique des actifs physiques détenus par CPoR Devises dans le cadre de ses activités de garantie de la liquidité des produits traités.

Les actifs physiques en or ou en monnaie fiduciaire sont couverts par des ventes scripturales symétriques. Ce principe se décline pour l'ensemble des actifs physiques traités par CPoR Devises.

Les opérations de couverture sont assurées par des transactions scripturales au comptant ou plus rarement à terme sans que leur échéance excède un mois. Les opérations de couverture sont effectuées quotidiennement ou en cours de journée en fonction de la position de change globale des actifs/passifs et de la volatilité constatée sur les supports.

► Couverture des actifs fiduciaires

- > Devises majeures : les actifs fiduciaires sont couverts par des ventes scripturales au comptant dans la même devise.
- > Limites de la couverture : l'impossibilité de trouver des contreparties interbancaires pour des opérations scripturales sur certaines devises exotiques ne permet pas cependant d'aboutir à une couverture parfaite exhaustive pour chacune des deux cents devises traitées par CPoR Devises.
- > Devises exotiques : en l'absence de marché scriptural interbancaire pour les devises exotiques, les actifs fiduciaires sont couverts par une vente au comptant de devises avec lesquelles une corrélation historique peut être établie (Dollars, Livres sterling, Dollars canadiens). À défaut de corrélation avérée, les devises exotiques non couvertes sont financées en euros.

► Couverture des avoirs d'or physique

- > La couverture des avoirs physiques en or ou des engagements en cours est assurée par une vente symétrique d'or scriptural (onces) à découvert, correspondant au poids total des actifs détenus par CPoR Devises.

- > La gestion du compte d'or scriptural, structurellement débiteur, est assurée dans le cadre d'une ligne de crédit confirmée.
- > Le solde du compte scriptural est ajusté au minimum une fois par jour, en fonction de l'évolution du niveau des avoirs physiques et de la volatilité intra-day du cours de l'or.
- > Limites de la couverture : les caractéristiques des pièces à intérêt numismatique et l'existence d'écart possibles entre le cours international et national ne permettent cependant pas d'aboutir à une couverture parfaite des risques de marché attachés à la valorisation des actifs en or physique.

La couverture est assurée sur la base du poids des actifs physiques et ne prend pas en compte le niveau des primes pouvant exister pour certains produits à caractère numismatique dont le prix de marché est différent de la simple valorisation de leur poids d'or. L'exposition au risque de marché pour les pièces à intérêt numismatique est encadrée par une limite opérationnelle dont le montant est déterminé par le Conseil de Surveillance et fixé à 5 millions d'euros en 2015. L'exposition au risque de marché sur les primes numismatiques est déterminée en retenant une hypothèse de disparition totale et immédiate de la totalité des primes. Au 31 décembre 2015, le total brut des primes s'est établi à 1,4 million d'euros.

12. AUTRES RISQUES

Tessi est sujet à certains covenants financiers. Concernant l'emprunt de 95 M€ souscrit sur la période et débloqué à hauteur de 80 M€, le Groupe devra, au 30 juin 2016, respecter un ratio financier calculé semestriellement sur la base de données consolidées, pendant la durée de l'emprunt correspondant. Le non-respect de ce ratio pourrait entraîner un remboursement anticipé de l'emprunt. Au 31 décembre 2015, Tessi n'est pas encore concernée par cette contrainte.

D. Information sur les délais de paiement des fournisseurs

1. DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2015 PAR DATES D'ÉCHÉANCE

<i>En milliers d'euros</i>	Déjà échus	Du 01/01/2016 au 31/01/2016	Du 01/02/2016 au 28/02/2016	Du 01/03/2016 au 31/03/2016	Solde
Total intra Groupe	38	1 389	616	17	2 060
Total hors Groupe	126	412	59		597
Total général	164	1 801	675	17	2 657

2. DETTES FOURNISSEURS AU 31 DÉCEMBRE 2014 PAR DATES D'ÉCHÉANCE

<i>En milliers d'euros</i>	Déjà échus	Du 01/01/2015 au 31/01/2015	Du 01/02/2015 au 28/02/2015	Du 01/03/2015 au 31/03/2015	Solde
Total intra Groupe	632	661	1 510	20	2 823
Total hors Groupe	102	274	4		380
Total général	734	935	1 514	20	3 203

Les modalités de règlements habituelles sont de 45 jours fin de mois.

Les délais de paiements supérieurs sont dus à des litiges avec certains fournisseurs.

II. Activité de la Société et du Groupe

A. Activité de la société Tessi SA

La société Tessi SA exerce une activité de holding. Elle gère en conséquence les participations qu'elle détient au capital d'autres sociétés.

B. Activité du Groupe

Tessi accompagne les entreprises depuis 40 ans dans la gestion de leurs éléments vitaux : documents, moyens de paiement, transactions devises et or et marketing promotionnel.

Ses activités et savoir-faire s'organisent aujourd'hui autour de 3 pôles d'activités :

- > Tessi documents services, spécialisée dans le traitement des flux de documents et moyens de paiement,
- > CPoR Devises, intervenant principal assurant la liquidité du marché de change manuel et de l'or en France,

- > Tessi customer marketing, spécialisée dans la promotion, le digital et le marketing relationnel.

Tessi documents services s'affiche comme le partenaire privilégié des banques, des entreprises et des administrations, pour dématérialiser et optimiser la gestion de leurs flux de documents et moyens de paiement.

À l'heure de l'évolution des échanges vers le 100 % numérique, l'offre de Tessi documents services s'adapte au plus près des organisations et des systèmes, pour proposer des réponses sur-mesure, où externalisation,

innovation et industrialisation se combinent, au service de la gestion « e-dématérialisée » des flux :

- > externaliser en toute conformité la gestion de leurs flux de documents et moyens de paiement, via des prestations de Business Process Outsourcing (BPO) à forte valeur ajoutée proches de leurs métiers,
- > innover autour de solutions technologiques modernes et sécurisées, conçues pour supporter en toute confiance des processus métiers basés de plus en plus sur les échanges électroniques des documents de gestion,
- > industrialiser les flux de communication sortants, grâce à des prestations d'édition automatisées et à l'intégration de solutions modernes multicanales, pour un meilleur impact et une rentabilité accrue.

CPoR Devises est un établissement de crédit qui assure depuis vingt ans la liquidité du marché de change manuel et de l'or en France. À ce titre, la Société garantit l'approvisionnement, ainsi que la reprise de billets étrangers et produits d'or investissement pour l'ensemble du réseau bancaire domestique. La gamme des produits et services proposés à ses partenaires bancaires recouvre plus de 170 devises et 2 200 coupures ainsi que plus de 1 000 produits or dont plus de 20 références sont cotées quotidiennement.

Établissement de crédit, filiale à 80% du Groupe Tessi et à 20% du Crédit Agricole SA, CPoR Devises est le principal intervenant grossiste sur le marché du billet de banque étranger et le marché de l'or physique aux fins d'investissement en France.

À ce titre, la Société assure la liquidité du marché du change en approvisionnant l'ensemble des établissements bancaires et financiers domestiques en billets étrangers.

La maîtrise de l'ensemble de la chaîne de traitement des opérations, de la cotation automatique des cours de change les plus avantageux, à l'organisation des circuits logistiques les plus adaptés à la situation particulière de chacun des établissements bancaires et financiers, constitue pour ses partenaires le gage d'une prestation de qualité valorisante aux yeux de leur clientèle.

CPoR Devises a engagé avec succès depuis plusieurs années le développement international de son offre de services auprès des banques commerciales et se présente aujourd'hui comme un acteur majeur sur ce marché.

La persistance des incertitudes sur l'évolution des marchés financiers a continué à maintenir l'attrait de l'or auprès des investisseurs soucieux de diversifier leur patrimoine.

N°1 sur le marché des opérations promotionnelles différées en France, Tessi customer marketing propose aujourd'hui une offre unique et 100% intégrée pour répondre aux enjeux du marketing client. Tessi customer marketing accompagne les sociétés, de la vision stratégique jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle, en passant par les solutions digitales et cross canal.

Tessi customer marketing s'est structurée autour de trois pôles :

- > conseil
 - conseil en shopper et retail marketing
 - conseil et intégration de programmes CRM
- > solutions
 - plate-forme digitale et multicanale
 - marketing d'expériences
- > opérations
 - opérations promotionnelles
 - marketing direct et logistique BtoC

Tessi a poursuivi en 2015 son processus d'internationalisation de ses activités entrepris en 2014 en ayant consolidé sa présence sur le marché espagnol, et en s'implantant sur les marchés d'Amérique Latine avec la société Diagonal Company, renforçant ainsi l'activité Tessi document services.

C. Analyse des résultats du Groupe

L'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant sont analysés dans la partie 1.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014 *	Variation en %
Chiffre d'affaires	289 963	247 195	17,3 %
Autres charges opérationnelles	4 288	3 086	38,9 %
Achats consommés	- 14 579	-10 641	37,0 %
Charges de personnel	- 154 905	-128 793	20,3 %
Autres charges opérationnelles	- 64 132	-60 397	6,2 %
Impôts et taxes	- 8 888	-8 373	6,2 %
Dotations aux amortissements et aux provisions	- 9 883	-8 610	14,8 %
Résultat opérationnel courant	41 864	33 467	25,1 %

* retraité de l'application d'IFRIC 21

Les autres produits opérationnels passent de 3 086 K€ à 4 288 K€ sous l'impulsion des reprises aux amortissements et provisions et des autres produits opérationnels.

Les achats consommés augmentent de 37,0% du fait principalement de la contribution significative des acquisitions Gdoc et PMC à ce poste.

Les charges de personnel 2015 s'élèvent à 154 905 K€ contre 128 793 K€ en 2014. Cette augmentation de 26 112 K€ peut se ventiler de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Salaires et traitements	115 001	93 270
Charges sociales	38 396	34 077
Participations des salariés	1 508	1 446
Total autres charges opérationnelles	154 905	128 793

Les salaires et traitements augmentent de 21 731 K€ (+23,3%). Hors Graddo, Gdoc et PMC, cette augmentation s'élève à 15,4%.

Les charges sociales augmentent de 4 319 K€ (+12,7%). Hors Graddo, Gdoc et PMC, les charges sociales augmentent de 1 264 K€ (+3,9%). Le CICE s'élève en 2015 à 3 988 K€ contre 3 511 K€ en 2014.

Le taux de charges sociales s'élève à 33,4% en 2015 contre 36,5% en 2014.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Autres services extérieurs	40 011	38 334
Autres charges externes	22 753	21 669
Autres charges opérationnelles	1 368	394
Total autres charges opérationnelles	64 132	60 397

Les autres charges opérationnelles augmentent de 3 735 K€. Hors Graddo, Gdoc et PMC elles auraient diminué de 864 K€ soit -1,5%.

Les impôts et taxes ont augmenté de 6,2% du fait notamment de l'application de l'IFRIC 21.

Les dotations aux amortissements et aux provisions augmentent de 14,8% du fait de la hausse de la dotation aux amortissements (804 K€) et de celle de la dotation aux provisions (469 K€).

Au final, le résultat opérationnel courant passe de 33 467 K€ à 41 864 K€ soit une hausse de 25,1%.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014 *	Variation en %
Résultat opérationnel courant	41 864	33 467	25,1 %
Autres charges et produits opérationnels non courants	- 535	-3 098	82,7 %
Résultat opérationnel	41 329	30 369	36,1 %
Coût de l'endettement financier net	- 511	-170	-200,6 %
Autres charges et produits financiers	82	-448	118,3 %
Résultat avant impôt	40 900	29 751	37,5 %
Impôts sur les résultats	-10 762	-10 043	-7,2 %
Résultat net des sociétés intégrées	30 138	19 708	52,9 %
Participation dans les entreprises associées	-5 000		
Résultat net des activités poursuivies	25 138	19 708	27,5 %
Résultat net des activités destinées à être cédées ou abandonnées	-74		
Résultat net de l'ensemble consolidé	25 064	19 708	27,2 %

* retraité de l'application d'IFRIC 21

Les autres charges et produits opérationnels non courants passent d'une charge nette de 3 098 K€ en 2014 à une charge nette de 535 K€ en 2015.

En milliers d'euros	31/12/2015	31/12/2014
Plus ou moins-values de cession	304	-77
Total plus ou moins-values de cession	304	-77
Coûts de restructuration	-839	-2 396
Litiges		-390
Dépréciation d'écart d'acquisition		-235
Total autres charges et produits opérationnels non courants	-535	-3 098

En 2015, les coûts de restructuration sont relatifs aux coûts de déménagement du site de production de Rennes (123 K€), de la fermeture du site d'Aurillac (173 K€) et de la succursale Belge de CPoR Devises (543 K€).

Ainsi, le résultat opérationnel passe de 30 369 K€ en 2014 à 41 329 K€, soit une hausse de 35,9%.

Le coût de l'endettement augmente et passe de 170 K€ à 511 K€ sous l'effet de la hausse des frais financier sur emprunts (+337 K€).

Les autres charges et produits financiers s'améliorent et passent de -448 K€ à + 82 K€.

Après prise en compte d'un résultat de société mise en équivalence de -5 000 K€ et d'un impôt sur les sociétés de 10 762 K€ en 2015 contre 10 043 K€ en 2014, le résultat net de l'ensemble consolidé s'élève à 25 064 K€ en 2015 contre 19 707 K€ en 2014, soit une hausse de 27,0%.

III. Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

IV. Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Sur le premier trimestre 2016, la société Tessi SA a enregistré les opérations suivantes :

- > acquisition de 100 % de la société RR Donnelley Document Solutions Switzerland et de sa filiale, en date du 11 janvier 2016. La société est basée en Suisse, à Urdorf.
- > acquisition de 100 % de la société BPO Solutions en date du 25 janvier 2016. La société est basée en Espagne, à Madrid.
- > acquisition complémentaire des titres de la société ISEM.

V. Perspectives 2016

La Société ambitionne de poursuivre sa stratégie de croissance tout en apportant une attention toute particulière au processus d'intégration des acquisitions réalisées en 2015 et début 2016.

VI. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 14 042 860,43 € de la manière suivante :

- > à titre de dividendes aux Actionnaires, la somme de 5 595 356,00 €,
- > le solde au poste «Autres réserves», soit la somme de 8 447 504,43 €.

Conformément à l'article L.225-210 (al. 4) du Code de Commerce, cette proposition d'affectation est déterminée au vu des actions existantes. Dans l'éventualité où la Société détiendrait une partie de ses propres actions lors de la mise en paiement, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte «Autres réserves».

Chaque actionnaire recevrait ainsi un dividende de 2 € par action au nominal de 2 €.

Le dividende serait mis en paiement le 4 juillet 2016.

Il est rappelé que la présente distribution est soumise pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France au barème progressif de l'impôt sur le revenu (sauf titres détenus dans un PEA) après application d'un abattement de 40 % visé à l'article 158-3-2° du CGI. Elle est également soumise, le cas échéant, au prélèvement non libératoire de 21 % (obligatoire sauf dispense en fonction du revenu fiscal de référence).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées au titre de dividende, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

	Dividende par action	Abattement fiscal pour les personnes physiques
31/12/2012	2,00 €	40 %
31/12/2013	2,00 €	40 %
31/12/2014	2,00 €	40 %

VII. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 103 360 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement et que l'impôt sur les sociétés au taux de base acquitté à ce titre s'est élevé à 34 453 €.

VIII. Conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce

Nos Commissaires aux Comptes vous donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne la convention dûment autorisée par le Conseil d'Administration au titre de cet exercice.

IX. Renouvellement de l'autorisation donnée à la Société d'acheter en bourse ses propres actions

Nous vous proposons d'autoriser à nouveau la Société à opérer en Bourse sur ses propres actions, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce et conformément aux dispositions du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- > d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- > d'annulation des actions achetées,
- > de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,
- > de couverture de plans d'options,
- > de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Il n'est pas envisagé d'autres utilisations de ce programme de rachat d'actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Un document d'information sera diffusé conformément à la réglementation en vigueur :

- > nombre maximum d'actions à acquérir : maximum de 10% du capital social (incluant les actions déjà détenues) dont 5% du capital social s'il s'agit d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport,

- > prix unitaire maximum d'achat, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société, fixé à 150 € (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est de 41 965 170 €, financé soit sur ressources propres, soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique.

Validité de l'autorisation : à compter de la date de l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2015 jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois.

Le Conseil d'Administration devra, si vous adoptez cette résolution, vous rendre compte chaque année de l'usage de cette autorisation.

Nous vous demandons également de bien vouloir autoriser le Conseil d'Administration, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du capital calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 mois précédant, les actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

X. Filiales et participations

Nous vous avons exposé l'activité des filiales en vous rendant compte de l'activité du Groupe. Le tableau des filiales et participations est joint au présent rapport (annexe II).

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a pris des participations ou accru son taux de participation en capital et en droit de vote* dans les sociétés, ayant leur siège social sur le territoire français, suivantes :

Nom des sociétés	Quote-part du capital détenu avant l'opération en capital et en droits de vote		Quote-part du capital détenu après l'opération en capital et en droits de vote	
	en capital	en droits de vote	en capital	en droits de vote
My Shopper Agency			100 %	100 %
PMC			100 %	100 %
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon			100 %	100 %
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz			100 %	100 %

* plus du 20%, du 10%, du 5%, du tiers, de la moitié, des deux tiers et des 18/20% du capital ou des droits de vote.

XI. Sociétés contrôlées

A. Directement, par secteur d'activités

1. TESSI DOCUMENTS SERVICES

- > Accès Informatiques
- > ATIA
- > A.T.I.P.
- > BIPIO
- > Bordeaux Saisie
- > Diagonal Company Services & Solutions
- > Gdoc Holding SA
- > Graddo Grupo Corporativo
- > GIP-Tessi
- > I.C.S.B.
- > ISEM
- > Logidoc Solutions
- > Perfo Service
- > Processure Company Limited
- > Prochèque Nord
- > RIB Informatique Drôme
- > RIP-Tessi
- > SATC
- > SDIP-Tessi
- > SEDI
- > SMIP-Tessi
- > Synercam
- > T.D.C. Tessi
- > T.D.I.
- > TESCA
- > Tessi Asia
- > Tessi 2M anciennement Tessi Chèque Auvergne
- > Tessi Chèque Bordeaux
- > Tessi Digital Services anciennement Tessi Chèque Conseil
- > Tessi Chèque Interbancaire
- > Tessi Chèque Nanterre
- > Tessi Consulting
- > Tessi Ouest
- > Tessi Chèque Rennes
- > Tessi Chèque Île de France
- > Tessi Contact Center
- > Tessi Documents Services
- > Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon
- > Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz
- > Tessi Encaissements
- > Tessi Informatique
- > Tessi Paiements Services
- > Tessi Technologies
- > Tessi-T.G.D
- > T.I.G.R.E.
- > TSI Action Informatique
- > Tunis Data Services
- > XWZ 32

2. CPOR DEVICES

- > CPoR Devices

3. TESSI CUSTOMER MARKETING

- > My Shopper Agency
- > PMC
- > Soft Promo anciennement Tessi Procurement
- > Tessi CRM Consulting
- > Tessi TMS

4. AUTRES NON AFFECTÉES

- > Tessi Services
- > Tessi lab

B. Indirectement, par secteur d'activités**1. TESSI DOCUMENTS SERVICES**

- > ASP One.fr par XWZ 32
- > Atelier Pré Saint Gervais par XWZ 32
- > BIP-Tessi par Tessi Documents Services
- > C2I Production par Tessi Technologies
- > CIAT par Tessi Technologies
- > Docuplus par Gdoc Holding SA
- > Gdoc Lasercom SA par Gdoc Holding SA
- > Gdoc Lasercom France par Gdoc Holding SA
- > Gdoc Espana par Gdoc Holding SA
- > Grabacion de Datos y Documentos par Graddo Grupo Corporativo
- > Graddo II par Graddo Grupo Corporativo
- > Near Perfection par Grado Grupo Corporativo
- > SIP-Tessi par Tessi Documents Services
- > Tessi GED par XWZ 32
- > Tessi Éditique par XWZ 32
- > Hipotecarios Atacas par Diagonal Company Services et Solutions
- > Valdeolmillos Gestores par Diagonal Company Services et Solutions

- > Insynergy Consulting España par Diagonal Company Services et Solutions
- > Gestión Externa Colombia par Diagonal Company Services et Solutions
- > Grupo de Empresas Gestiona par Diagonal Company Services et Solutions
- > Diagonal Gest Chile par Diagonal Company Services et Solutions
- > Gesanco Gestión par Diagonal Company Services et Solutions
- > Legiactuar par Gestión Externa Colombia
- > Servicios Procesos Chile par Diagonal Gest Chile
- > Gestión Externa par Diagonal Gest Chile
- > Gestiona Procesos Chile par Gestión Externa
- > Gestiona Agencia Habitacional par Gestión Externa

2. TESSI CUSTOMER MARKETING

- > Tessi MD par XWZ 32

XII. Stock-options

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale est informée des plans d'options mis en œuvre par le biais d'un rapport spécial.

Nous vous rappelons que la dernière attribution d'options date du 16 juin 2008. Au 31 décembre 2015, il n'y a plus de plans d'options en cours.

XIII. Compte-rendu des opérations effectuées

En application des dispositions de l'article L.225-211 alinéa 2 du Code de Commerce et dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015, nous vous informons que la Société a procédé aux opérations suivantes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

> nombre d'actions achetées au cours de l'exercice	7 534
> nombre d'actions vendues au cours de l'exercice	8 909
> cours moyen des achats	96,69 €
> cours moyen des ventes	99,95 €
> montant des frais de négociation	NA
> nombre d'actions inscrites au nom de la Société au 31 décembre 2015 (contrat de liquidité)	144
> valeur évaluée des actions au cours d'achat	13 923,36 €
> valeur nominale des actions	2 €

Information sur la réalisation des opérations d'achat d'actions par finalités fixées dans le programme de rachat d'actions arrêté par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015 :

Finalités	Nombre d'actions détenues au 31/12/2015	Prix d'achat moyen €	Volume d'actions utilisées	Réallocations éventuelles
Contrat de liquidité	144	96,69	7 534	

Pour votre information, le cours de l'action Tessi était de 92,01 € à l'ouverture de l'exercice le 2 janvier 2015 et de 127,21 € à la clôture le 31 décembre 2015.

Nous vous apportons les précisions suivantes sur la liquidité moyenne du titre :

> cours moyen	99,5248 €
> volume moyen	1 445 titres
> journée de transaction moyenne	143 813,33 €

XIV. Informations relatives au capital social et aux droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après :

- **Identité des Actionnaires possédant, à la clôture de l'exercice 2015, plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et 95 % du capital social ou des droits de vote :**
- > la société de droit luxembourgeois Faccino, détenue à 100 % par M. Marc REBOUAH, détient 40,73 % du capital social et 52,70 % des droits de vote,
 - > M. Marc REBOUAH et les membres de sa famille détiennent 13,39 % du capital social et 17,12 % des droits de vote,
 - > la société de droit américain FMR LLC détient 9,99 % du capital social et 6,50 % des droits de vote (avis AMF du 10 juin 2015 n° 215C0791).

► **Notifications de franchissements de seuils communiqués à la Société à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au jour de l'établissement du présent rapport :**

- > la société de droit américain FMR LLC a déclaré avoir franchi à la hausse, le 13 janvier 2015, le seuil de 10 % du capital et a effectué une déclaration d'intention (avis AMF du 20 janvier 2015 n° 215C0097),
- > la société de droit américain FMR LLC a déclaré avoir franchi à la baisse, le 8 juin 2015, le seuil de 10 % du capital (avis AMF du 10 juin 2015 n° 215C0791),
- > la société Eximium a déclaré avoir franchi à la baisse, le 5 février 2016, le seuil de 5 % du capital (avis AMF du 9 février 2016 n° 216C0441),
- > la société Amiral Gestion a déclaré avoir franchi à la hausse, le 5 février 2016, le seuil de 5 % du capital (avis AMF du 9 février 2016 n° 216C0448),
- > la société Sycomore a déclaré avoir franchi à la hausse, le 10 février 2016, le seuil de 2,5 % du capital.

XV. Opérations réalisées par les dirigeants, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous vous présentons ci-après un état récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société au cours de l'exercice 2015 par les dirigeants ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, établi sur la base des informations qui nous ont été communiquées :

> nombre de titres cédés	Néant
> nombre de titres acquis	Néant
> nombre de titres souscrits	Néant
> nombre de titres échangés	Néant

XVI. Informations complémentaires susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, nous vous communiquons les informations complémentaires suivantes, susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique :

► Structure du capital social de la Société

Le capital social d'un montant de 5 595 356 euros est divisé en 2 797 678 actions de 2 euros de valeur nominale chacune au 31 décembre 2015.

Conformément aux dispositions légales, le Conseil d'Administration a établi un rapport spécial sur les stock-options pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Le rapport spécial du Conseil d'Administration mentionne le nombre d'options de souscription exercées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nous vous rappelons également que la Société a émis, le 11 janvier 2013, 200 obligations ordinaires d'un montant nominal de 100 000 euros chacune.

► Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la Société en application de l'article L.233-11 du Code de Commerce

Il n'existe aucune restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou de clauses de conventions portées à la connaissance de la Société.

► Les participations directes ou indirectes dans le capital de la Société dont elle a connaissance en vertu des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de Commerce

Vous trouverez au point XIV du rapport de gestion toutes informations relatives au capital social et au droit de vote.

► La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci

L'article 28 des statuts sociaux prévoit que « Tout titulaire d'actions entièrement libérées, qui justifie d'une inscription nominative à son nom depuis quatre ans au moins, jouit du droit de vote double prévu par la loi. En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions nouvelles, pour lesquelles il bénéficie de ce droit ».

► Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier

Néant.

► Les accords entre Actionnaires dont la Société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote

Il n'existe pas de clauses statutaires restrictives en matière de transfert d'actions ou d'exercice du droit de vote.

► Les règles applicables à la nomination et au remplacement des Administrateurs ainsi qu'à la modification des statuts de la Société sont les règles légales

Des informations relatives au Conseil d'Administration de la Société vous sont communiquées dans le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne.

► **Les pouvoirs du Conseil d'Administration, en particulier l'émission ou le rachat d'actions**

Vous trouverez au point IX du rapport de gestion toutes informations relatives au rachat d'actions.

Par ailleurs, vous trouverez annexées au rapport de gestion, les délégations données au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital.

► **Les accords conclus par la Société, qui seraient modifiés ou qui prendraient fin en cas de changement de contrôle de la Société**

De tels accords ne peuvent être communiqués car leur divulgation porterait gravement atteinte aux intérêts de la Société.

► **Les accords prévoyant des indemnités pour les Administrateurs ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique**

Nous vous précisons qu'il n'y a pas de tels accords.

XVII. Actionnariat des salariés de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la proportion de capital que représentent au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2015, les actions détenues par le personnel de la Société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de Commerce :

- > dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise, d'un fond commun de placement d'entreprise,
 - > et/ou directement, au titre de la participation aux résultats, mais seulement durant la période d'inaccessibilité prévue par la loi.
- **Le pourcentage de détention s'élève à 0,07 %.**

XVIII. Informations relatives aux mandataires sociaux

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous :

A. de la rémunération totale fixe et exceptionnelle et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social, ainsi que du montant de la rémunération et des avantages de toute nature que chacun de ces mandataires a reçu durant l'exercice de la part des sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce, ou de la société qui contrôle, au sens du même article, la société dans laquelle le mandat est exercé :

1. MONSIEUR MARC REBOUAH – PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

► **Tableau de synthèse des rémunérations et options et actions attribuées à M. Marc REBOUAH, Président-directeur général**

En €	Exercice 2015	Exercice 2014
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	314 352	312 448
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	314 352	312 448

► Tableau récapitulatif des rémunérations de M. Marc REBOUAH, Président-directeur général

En €	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe*	300 000	300 000	300 000	300 000
Rémunération variable**	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle***	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature****	14 352	14 352	12 448	12 448
Total	314 352	314 352	312 448	312 448

* la rémunération fixe du Président-directeur général est déterminée par le Conseil d'Administration en fonction de critères objectifs de marché

** en principe, le Président-directeur général ne perçoit pas de rémunération variable

*** le Conseil d'Administration pour tenir compte des performances du Groupe, peut attribuer exceptionnellement une prime au Président-directeur général

**** il s'agit d'un véhicule de fonction

2. ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ

► Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux

En €	Montants versés au titre de l'exercice 2015	Montants versés au titre de l'exercice 2014
Corinne REBOUAH		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	218 076*	206 183*
Frédéric VACHER		
Jetons de présence	Néant	Néant
Autres rémunérations	404 016**	392 755**
Julien REBOUAH		
Jetons de présence	20 000	20 000
Autres rémunérations	Néant	Néant
La société Fondelys représentée par M. Henri DUFER		
Jetons de présence	20 000	20 000
Rémunération membre du Comité d'Audit	15 000	15 000
Michel ANGÉ		
Jetons de présence	20 000	20 000
Rémunération membre du Comité d'Audit	15 000	15 000
Yvonne REBOUAH		
Jetons de présence	20 000	10 000
Autres rémunérations	Néant	Néant
Total	732 092	698 938

* le détail de ces rémunérations est indiqué ci-après au paragraphe 1

** le détail de ces rémunérations est indiqué ci-après au paragraphe 2

2.1. Corinne REBOUAH, Administrateur

► Tableau récapitulatif des rémunérations de Mme Corinne REBOUAH, Administrateur

En €	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe*	130 000	130 000	123 500	123 500
Rémunération variable	80 000	80 000	75 000	75 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature**	8 076	8 076	7 683	7 683
Total	218 076	218 076	206 183	206 183

* Mme Corinne REBOUAH est rémunérée au titre des fonctions salariées qu'elle exerce au sein de la société TESSI SA à des conditions de marché

** il s'agit d'un véhicule de fonction

► Stock-options

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée à Mme Corinne REBOUAH par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Mme Corinne REBOUAH n'a pas levé d'options de souscription au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

► Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Date du Conseil d'Administration	Nombre d'actions attribuées	Date de début de la période d'exercice des options	Date de fin de la période d'exercice des options	Prix d'exercice (en €)	Nombre d'options exercées au 31/12/2015	Dont options exercées en 2015	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2015
Plan n°1	08/07/2002	1 133	08/07/2006	08/07/2009	26,92	1 133	-	-
Plan n°2	10/02/2003	1 959	10/02/2007	09/02/2010	15,57	1 959	-	-
Plan n°3	08/12/2003	1 028	08/12/2007	07/12/2010	29,68	1 028	-	-
Plan n°4	13/12/2004	1 040	13/12/2008	12/12/2011	35,66	1 040	-	-
Plan n°5	09/12/2005	757	09/12/2009	08/12/2012	40,27	757	-	-
Plan n°6	09/06/2006	1 000	09/06/2010	09/06/2013	47,38	1 000	-	-
Plan n°7	15/06/2007	868	15/06/2011	15/06/2014	49,26	868	-	-
Plan n°8	16/06/2008	1 500	16/06/2012	16/06/2015	35,56	1 500	-	-
Totaux		9 285				9 285	-	-

► Actions de performance

Aucune action de performance n'a été attribuée à Mme Corinne REBOUAH par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Mme Corinne REBOUAH	OUI	NON	NON	NON

Date de renouvellement du mandat d'Administrateur : 22/06/2012.

Fin de mandat : AG 2018 statuant sur les comptes 2017.

2.2. Frédéric VACHER, Administrateur

► Tableau récapitulatif des rémunérations de M. Frédéric VACHER, Administrateur

En €	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe*	227 500	227 500	221 000	221 000
Rémunération variable	170 000	170 000	165 000	165 000
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature**	6 516	6 516	6 755	6 755
Total	404 016	404 016	392 755	392 755

* M. Frédéric VACHER est rémunéré au titre des fonctions salariées qu'il exerce au sein de la société Tessi SA à des conditions de marché

** il s'agit d'un véhicule de fonction

► Stock-options

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée à M. Frédéric VACHER par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

M. Frédéric VACHER n'a pas levé d'options de souscription au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

► Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

	Date du Conseil d'Administration	Nombre d'actions attribuées	Date de début de la période d'exercice des options	Date de fin de la période d'exercice des options	Prix d'exercice (en €)	Nombre d'options exercées au 31/12/2015	Dont options exercées en 2015	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2015
Plan n°1	08/07/2002	1 133	08/07/2006	08/07/2009	26,92	1 133	-	-
Plan n°2	10/02/2003	1 959	10/02/2007	09/02/2010	15,57	1 959	-	-
Plan n°3	08/12/2003	1 028	08/12/2007	07/12/2010	29,68	1 028	-	-
Plan n°4	13/12/2004	1 040	13/12/2008	12/12/2011	35,66	1 040	-	-
Plan n°5	09/12/2005	757	09/12/2009	08/12/2012	40,27	757	-	-
Plan n°6	09/06/2006	1 000	09/06/2010	09/06/2013	47,38	1 000	-	-
Plan n°7	15/06/2007	868	15/06/2011	15/06/2014	49,26	868	-	-
Plan n°8	16/06/2008	1 500	16/06/2012	16/06/2015	35,56	1 500	-	-
Totaux		9 285				9 285	-	

► Actions de performance

Aucune action de performance n'a été attribuée à M. Frédéric VACHER par l'émetteur ni par une société du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
M. Frédéric VACHER	OUI	NON	NON	NON

Date de renouvellement du mandat d'Administrateur : 14/06/2013.

Fin de mandat : AG 2019 statuant sur les comptes 2018.

B. de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société, établie sur la base des informations transmises par chaque intéressé

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
M. Marc REBOUAH		
	Tessi SA	Président-directeur général
	SA CPoR Devises	Président du Conseil de Surveillance
	BIPIO	Administrateur
	Grabación de datos y documentos	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Graddo II	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Graddo Grupo Corporativo	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Gdoc Holding SA	Président du Conseil d'Administration
	Near Perfection SL	Tessi SA Président du Conseil d'Administration représentée par Marc REBOUAH
	Spigraph Group	Tessi SA Administrateur représentée par Marc REBOUAH
	SCI TONY GARNIER	Gérant
Mme Corinne REBOUAH		
	Tessi SA	Administrateur et Secrétaire général
	SARL Accès Informatiques	Gérant
	SARL BIP-Tessi	Gérant
	SARL Bordeaux Saisie	Gérant
	SARL GIP-Tessi	Gérant
	SARL Perfo Service	Gérant
	SARL RIB Informatique Drôme	Gérant
	SARL RIP-Tessi	Gérant
	SARL SATC	Gérant
	SARL SDIP-Tessi	Gérant
	SARL SEDI	Gérant
	SARL SIP-Tessi	Gérant
	SARL SMIP-Tessi	Gérant
	SARL T.D.C. Tessi	Gérant
	SARL Tessi Chèque Nanterre	Gérant
	SARL Tessi Contact Center	Gérant
	SARL Tessi Documents Services	Gérant
	SARL TSI - Action Informatique	Gérant
	SAS Atelier Pré Saint Gervais	Président
	SAS C2I Production	Président
	SAS Logidoc Solutions	Président
	SAS Synercam	Président

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
Mme Corinne REBOUAH		
	SAS Tessi Chèque Interbancaire	Président
	SAS Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	Président
	SAS Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	Président
	SAS Tessi Éditique	Président
	SAS Tessi Encaissements	Président
	SAS Tessi GED	Président
	SAS Tessi Informatique	Président
	SAS Tessi lab	Président
	SAS Tessi Paiements Services	Président
	SAS Tessi Technologies	Président
	BIPIO	Administrateur
	SA CPoR Devises	Membre du Conseil de Surveillance
M. Julien REBOUAH		
	Tessi SA	Administrateur
	BIPIO	Chairman et Administrateur
Fondelys		
	Tessi SA	Administrateur
M. Henri DUFER	Tessi SA	Représentant permanent de Fondelys et Président du Comité d'Audit
	SARL Fondelys	Gérant
M. Michel ANGÉ		
	Tessi SA	Administrateur
	Biomérieux SA	Censeur
	Groupe Progrès SA	Administrateur
	Lyonnaise de Banque SA	Administrateur
	Banque Fiducial SA	Administrateur
	Sogelym Dixence Holding SAS	Administrateur
	Le Petit Monde - Association 1901	Administrateur
Mme Yvonne REBOUAH		
	Tessi SA	Administrateur
	SCI de Bonne	Gérant
M. Frédéric VACHER		
	Tessi SA	Administrateur et Vice-président
	SA CPoR Devises	Membre du Conseil de Surveillance
	SARL A.T.I.P.	Gérant
	SARL Prochèque Nord	Gérant

Prénom Nom	Société	Mandats et fonctions exercés
M. Frédéric VACHER		
	SARL Tessi Digital Services	Gérant
	SARL Tessi Chèque Île de France	Gérant
	SARL Tessi Ouest	Gérant
	SARL T.D.I.	Gérant
	SAS I.C.S.B.	Président
	SAS TESCA	Président
	SAS Tessi 2M	Président
	SAS Tessi Chèque Bordeaux	Président
	SAS Tessi Chèque Rennes	Président
	SAS Tessi Consulting	Président
	SAS T.I.G.R.E.	Président
	SAS ISEM	Tessi SA Président représentée par Frédéric VACHER
	SAS Tessi-T.G.D.	Président
	BIPIO	Administrateur
	Processure Company Limited	Chairman et Administrateur
	Tessi Asia	Chairman et Administrateur

XIX. Informations sociales et environnementales

Ces informations vous sont présentées en annexe III du présent rapport.

XX. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne

Conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de Commerce, le Président du Conseil d'Administration rend compte, dans un rapport joint aux présentes (annexe IV), des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société et des éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur général.

XXI. Rapport du Conseil d'Administration sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Conformément aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport (annexe V), les informations relatives :

- > aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- > à l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

XXII. Contrôle des Commissaires aux Comptes

Nous allons vous donner lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs :

- > aux comptes sociaux,
- > aux comptes consolidés,
- > aux conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce,
- > aux procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- > à l'annulation des titres acquis dans le cadre du programme d'achat par la Société de ses propres actions.

Nous espérons que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, recevra votre agrément.

Le Conseil d'Administration

Annexe I

Résultats et autres caractéristiques de la Société au cours des cinq derniers exercices

Natures des indications (en €)	2015	2014	2013	2012	2011
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 595 356	5 593 356	5 609 890	5 599 846	5 572 670
Nombre des actions ordinaires existantes	2 797 678	2 796 678	2 804 945	2 799 923	2 786 335
Chiffre d'affaires hors taxe	16 084 196	14 025 789	13 799 600	14 052 505	14 683 777
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	12 358 291	15 463 246	13 924 434	18 342 575	20 489 016
Impôts sur les bénéfices	2 331 895	-1 835 368	-2 618 331	-3 281 764	-3 368 281
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	14 042 860	13 838 959	9 859 832	15 456 232	18 915 032
Résultat distribué	5 595 356	5 611 262	5 602 468	5 573 446	5 874 448
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,58	6,19	5,90	7,72	8,56
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	5,02	4,95	3,52	5,52	6,79
Dividende attribué à chaque action	2	2	2	2	2
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	6	7	6	6	6
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 162 577	2 051 795	1 938 459	1 912 480	1 758 451
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	897 265	849 006	767 356	812 712	668 970

Annexe II

Filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations /Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
Accès Informatiques	100,00	1 211	312	1 354	1 354		450	5 552	
ATIA	60,00	157	41	45	45		39	844	
A.T.I.P.	80,00	288	64				240	864	
BIPIO	91,50	484	241	100	100		456	1 899	
BIP-Tessi	1,00	1 875	950				10	6 301	
Bordeaux Saisie	99,89	393	200	21	21			1 880	
CPoR Devises	80,00	41 706	12 278	26 000	26 000	158		44 288	
Diagonal Company	87,36	5 435	2 956	54 163	54 163			44 480	
Gdoc Holding SA	100,00	446	49	6 208	6 208	1 454		556	
GIP-Tessi	99,00	428	-60	8	8			345	
Graddo Grupo Corporativo	100,00	4 896	7	16 224	16 224			472	
I.C.S.B.	100,00	1 353	586	3 853	3 853		500	5 437	
ISEM	49,00	1 290	82	715	715	12 392	35	1 886	
Logidoc Solutions	100,00	316		10 003	5 128			4 156	
My Shopper agency	100,00	15	-108	15	15	132		88	
Perfo Service	100,00	347	197	187	187	48	300	1 254	
PMC	100,00	2 877	54	5 917	5 917			3 039	
Processure Company Limited	50,00	58	12	11	11			121	
Prochèque Nord	99,82	1 056	1 039	257	257		449	9 746	
RIB Informatique Drôme	99,80	324	179	8	8		150	795	
RIP-Tessi	99,00	964	700	8	8		495	8 519	
SATC	99,80	241	142	8	8		120	613	
SDIP-Tessi	99,00	362	62	8	8		149	973	
SEDI	99,80	4 075	1 543	8	8		998	31 836	
SIP-Tessi	1,00	665	-135					1 827	
SMIP-Tessi	99,00	531	128	8	8		99	925	
Spigraph Group (chiffres 2014)	20,22	7 624	-3 318	5 000				109 833	
Synercam	100,00	815	105	1 220	1 220	989	200	821	

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations /Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
T.D.C. Tessi	99,80	1 073	287	8	8		250	3 976	
T.D.I.	100,00	111	-4	50	50			163	
TESCA	51,00	482	22	19	19			394	
Tessi Asia	75,00	144	-73	53		83		14	83
Tessi Chèque Bordeaux	100,00	1 233	298	37	37		200	2 931	
Tessi Chèque Conseil	99,80	377	81	694	694	239	50	2 990	
Tessi Chèque Interbancaire	100,00	1 503	421	727	727		1 000	1 868	
Tessi Chèque Nanterre	99,80	1 073	149	19	19			1 597	
Tessi Chèque Rennes	100,00	937	338	619	619		300	4 438	
Tessi Chèque Île de France	99,00	1 156	249	10	10	140	990	1 818	
Tessi Consulting	100,00	-34	180	550	147			2 937	
Tessi Contact Center	100,00	948	964	421	421		300	4 305	
Tessi CRM Consulting	100,00	14	40	15	15	488		820	
Tessi Documents Services	99,90	3 925	2 390	15	15		1 798	63 581	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	100,00	10	103	10	10	329		871	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	100,00	10	-85	10	10	353		520	
Tessi Encaissements	100,00	5 478	729	500	500		800	10 864	
Tessi Informatique	100,00	1 447	705	2 364	2 151	797	500	8 858	
Tessi lab	100,00	11	3	10	10			154	
Tessi Ouest	99,93	350	385	108	108		75	1 834	
Tessi Paiements Services	100,00	2 656	1 162	5 785	5 785		1 000	36 690	
Tessi Procurement	100,00	130	17	37	37			28	
Tessi Services	100,00	350	244	37	37		350	6 732	
Tessi Technologies	100,00	8 125	-2 305	10 252	10 252	6 732	2 000	22 027	
Tessi-T.G.D	100,00	2 720	800	1 457	1 457		400	7 925	
Tessi TMS	99,93	1 266	-303	4 634	2 924	6 588		19 202	
Tessi 2M	100,00	51	-189	37		192		21	138
T.I.G.R.E.	100,00	2 293	351	2 950	2 950		200	3 570	
TSI Action Informatique	99,00	908	157	8	8		198	1 139	
Tunis Data Services	99,90	316	135	100	100		180	1 318	
XWZ 32	100,00	-3 236	1 334	12 250		15 329			1 902
24h00	7,50			790					
Totaux				175 921	150 591	46 444	15 280		2 123

Annexe III

Rapport RSE

I. Présentation

A. LA DÉMARCHE RSE DE TESSI

Dès 2005, Tessi a initié une politique de développement durable et a formalisé ses engagements au travers d'une charte éthique.

Afin d'aller plus loin dans son engagement, début 2011, Tessi a décidé d'adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies et a publié son premier rapport développement durable incluant sa charte développement durable, sa démarche et les avancées réalisées dans ce domaine.

Depuis 2012, Tessi publie un rapport RSE dans lequel le Groupe redéfinit ses indicateurs tout en tenant compte des exigences de l'article R.225-105-1 du Décret n°2012-557 du 24 avril 2012.

L'ensemble de cette démarche s'articule autour des 4 grands principes suivants :

1. LA RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE

- > engagement, vis à vis de ses Actionnaires, d'appliquer une politique de transparence au niveau de sa communication financière,
- > engagement, vis-à-vis de ses clients, de mettre à disposition des solutions «sur mesure» et des services adaptés à une logique «qualité et éthique»,
- > engagement, vis-à-vis de toutes les parties prenantes, d'être à la pointe de l'innovation.

Tessi se positionne et entend rester un leader du traitement des flux en France.

2. LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

Engagement, vis-à-vis de ses salariés :

- > au respect des droits de l'homme et du droit du travail,
- > à l'égalité des chances et à la non-discrimination,
- > au dialogue social et information continue de ses collaborateurs (mise en place d'instances représentatives du personnel, notamment du comité d'établissement),
- > au respect de bonnes conditions de travail au niveau de la santé et de la sécurité.

3. LA RESPONSABILITÉ ÉTHIQUE ET MORALE

Engagement, vis à vis de toutes les parties prenantes :

- > au respect des réglementations locales et internationales,
- > à l'engagement actif dans la lutte contre la corruption, essentiellement, par notre offre de services.

4. LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'entreprise tend à réduire l'impact environnemental (émission de CO₂, etc.) de ses activités et mène une action de gestion optimale des ressources naturelles.

Ce sont ces 4 grands principes qui guideront ce rapport.

► Pilotage de la démarche développement durable

La direction développement durable est en charge de proposer des actions d'amélioration concernant la politique de développement durable incluant les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques. Depuis janvier 2011, date d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, elle pilote cette démarche et les enjeux qu'elle représente au sein du Groupe et est garante des communications faites auprès de l'ONU.

Elle assure la mise en œuvre, le maintien et l'amélioration continue de cette politique en impliquant l'ensemble du personnel et représente la direction auprès des clients.

Elle s'assure, en relation avec les collaborateurs de Tessi (avec comme principaux relais les directions générales, directeurs de projets, directeurs régionaux de production et responsables des infrastructures), que les exigences de la politique soient établies, mises en place et maintenues dans chacune des Business Units (BU).

B. LA RSE : OUTIL DE MAÎTRISE DES RISQUES DE L'ENTREPRISE

Tessi procède dans son rapport financier à une analyse de ses risques. Dans les processus de réflexion et d'identification des risques, la RSE est vue par Tessi comme un véritable outil d'amélioration. En effet, la démarche RSE en relation avec les démarches qualité des différentes filiales, contribue par ses actions à la maîtrise de certains risques identifiés par Tessi.

► Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le chapitre II « Pérennité de Tessi : un leader à long terme » décrit la manière dont Tessi se positionne comme un leader sur son secteur d'activité grâce à ses capacités d'innovation et d'adaptabilité de son offre, et assure ainsi sa longévité.

► Risques d'image et de réputation

Les chapitres II.A.5 « Écoute et dialogue permanent avec ses clients » et II.A.6 « Partenariat durable avec ses clients » attestent, au travers d'outils tels que les enquêtes de satisfaction et les clubs utilisateurs, du souhait de Tessi de nouer un partenariat durable avec ses clients.

► Risques technologiques et informatiques

Dans le cadre de son activité, le Groupe utilise un certain nombre d'outils informatiques et de systèmes d'information. Le chapitre II.B « Qualité et fiabilité » décrit l'ensemble des dispositions prises afin de préserver la confidentialité et la sécurité des données informatiques confiées à Tessi.

► Risques liés aux activités de CPoR Devises

Le chapitre IV.A.2 « Dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme » détaille le dispositif structuré mis en place au sein de CPoR Devises, et encadré par un Comité LCB-FT spécifique, afin de réduire ce risque au sein de cette activité jugée sensible.

► Risques liés à la difficulté de recruter du personnel qualifié

Le chapitre IV.C « Méthode de recrutement » décrit les méthodes de recrutement mises en place au sein des différentes filiales, comme par exemple l'EMTPR qui est une convention consistant à tester un candidat en situation réelle.

C. COMMUNICATION RSE

Tessi intègre dans son processus actuel de communication (globale et qualité), l'ensemble des informations concernant sa démarche RSE.

L'information est véhiculée par le biais de :

- > notes d'information, affichages, brochures vers les collaborateurs, les fournisseurs et les clients,
- > réunions (comité de pilotage, revue de direction, réunion

d'information) organisées par la cellule développement durable constituée des pilotes des indicateurs au niveau du siège du Groupe Tessi ainsi que d'un relais au sein de chaque Business Unit,

- > la création d'une page internet sur le site Tessi, dédiée à la communication en matière de développement durable.

1. COMMUNICATION AUPRÈS DES SALARIÉS

Actuellement la communication interne se fait par le biais d'actions de sensibilisation ciblées, comme par exemple :

- > information et sensibilisation au Pacte mondial des Nations Unies,
- > affichage de la charte développement durable de Tessi sur l'ensemble des sites français,
- > sensibilisation à l'extinction/mise en veille des postes de travail,
- > tri/recyclage indiqué sur les zones dédiées à cet effet sur certains sites,
- > intranews sur l'intranet Tessi documents services.

2. COMMUNICATION AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Sur le site internet www.tessi.fr, un espace est dédié aux communications en matière de développement durable. L'ensemble de la documentation RSE de Tessi y est consultable et téléchargeable à tout moment.

De plus, au cas par cas et à chaque demande client ou tierce partie (lors d'une consultation, d'un appel d'offre, d'un audit...), Tessi tient à disposition du demandeur toute information ou preuve demandée.

3. COMMUNICATION AUPRÈS DES NATIONS UNIES

Les entreprises signataires du Pacte Mondial doivent mettre en œuvre les 10 principes du Pacte Mondial au sein de leur entreprise et doivent communiquer tous les ans sur les progrès réalisés.

Ces publications, appelées Communication sur le Progrès (COP), doivent comporter 3 parties obligatoires :

1. déclaration confirmant l'adhésion au Pacte Mondial, signée du Président, du Directeur général ou d'un cadre supérieur de l'entreprise,
2. description détaillée des actions mises en place sur les différents principes,
3. résultats chiffrés des actions, obtenus ou attendus.

L'entreprise peut communiquer ses progrès via plusieurs types de documents : rapport annuel, rapport RSE, site internet ou tout autre document spécifique.

La communication de Tessi a couvert ces trois items et est donc maintenant reconnue comme « active » par l'Organisation des Nations Unies, sans exclusion.

D. LA MÉTHODE DE REPORTING MISE EN PLACE

1. PÉRIODE PÉRIMÈTRE CONCERNÉE

La période de reporting des informations RSE est l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

2. PÉRIMÈTRE

Le périmètre couvert par les informations communiquées est différent en fonction des informations quantitatives et qualitatives. Le périmètre France initial s'étend maintenant aux 4 filiales situées à l'étranger auxquelles s'ajoutent maintenant les filiales européennes des sociétés Graddo (Espagne) et Gdoc (Espagne, Suisse et Royaume-Uni) acquises en 2014 par le Groupe.

Le rapport précisera au cas par cas les indicateurs couvrant trois périmètres différents : le périmètre Monde (100 % des effectifs), le périmètre France (73 % des effectifs) et cette année le périmètre Europe (91 % des effectifs).

Dans le cadre du périmètre Monde, Tessi s'engage à élargir les indicateurs d'année en année, en affinant et développant sa collecte de données.

En 2015, Tessi présente des indicateurs sur un périmètre Europe, en prenant en compte les récentes acquisitions des filiales européennes Graddo et Gdoc, ainsi que son souhait de développer son marché en Europe.

Tessi tentera d'étendre, autant que possible, l'ensemble des indicateurs du périmètre France à ce périmètre Europe sur les années à venir.

En 2016, Tessi s'engage à étendre l'ensemble des indicateurs quantitatifs qui ne le seraient pas encore au périmètre Europe incluant également les filiales Europe de la société Diagonal Company acquise en décembre 2015.

Concernant les informations qualitatives, Tessi s'engage à les étendre sur un périmètre Europe ne prenant en compte que les filiales acquises jusqu'en 2014 à savoir Graddo et Gdoc.

Suivant les indicateurs présentés, et compte tenu du nombre élevé de filiales qui constitue TESSI (71 au 31/12/2015, hors les sociétés du groupe Diagonal Company), le niveau de détail le plus fin choisi est la Business Unit pour ne pas impacter la lisibilité des informations communiquées.

3. NOTE MÉTHODOLOGIQUE

a. Méthode de collecte

► Informations sociales

Pour les indicateurs sociaux, la majorité des données est issue d'extractions de la base Paie.

► Informations environnementales

Les informations environnementales sont essentiellement issues de la base Fournisseurs (énergie, papier, recyclage...), de la collecte d'informations directement auprès des fournisseurs, ou du tableur « Bilan Carbone » de l'ADEME.

► Informations qualitatives

Les informations qualitatives sont collectées annuellement, essentiellement par un système d'interviews ou de questionnaires de satisfaction.

Chaque indicateur est fourni par le service qui en a la charge, et son responsable veille à valider l'exactitude des données sur les thèmes qui le concernent.

La responsable comptabilité fournisseur est chargée de superviser le processus de production des informations figurant dans ce document et sa principale mission est de :

- > fournir les indicateurs de son service,
- > maintenir le protocole de reporting,
- > veiller au respect du planning de collecte des informations.

Dans ce but, un répertoire réseau a été créé et reprend pour certains indicateurs :

- > la définition détaillée de chaque indicateur,
- > la méthode de calcul utilisée (indiquée quand nécessaire dans ce rapport à chaque indicateur),
- > le périmètre concerné,
- > la source des données,
- > la perspective d'amélioration pour les années à venir.

Pour améliorer la fiabilité et l'efficacité de la méthode de reporting relative à la responsabilité sociale, environnementale et sociétale, la directrice développement durable est chargée de :

- > procéder à la vérification de l'exactitude et l'exhaustivité des informations publiées,
- > gérer les relations avec les auditeurs spécialisés dans ce domaine,
- > formaliser le rapport et veiller à la cohérence des informations RSE publiées,
- > proposer des idées d'amélioration sur le périmètre couvert par ce rapport et sur la démarche RSE du Groupe.

b. Méthode de consolidation des données RSE Business Unit

Pour les données, qu'elles soient issues de la base Paie ou Fournisseurs, une agrégation est réalisée afin d'obtenir des résultats au niveau de chaque Business Unit et du Groupe.

c. Précisions sur certains indicateurs RSE

► Effectif global

L'effectif au 31/12 prend en compte l'intégralité des personnes présentes ce jour (personnes ayant une fin de contrat au 31/12, y compris les CDI, CDD, CDD étudiants, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage et stagiaires).

► Effectif moyen

C'est la moyenne des effectifs arrêtés fin de mois pour l'ensemble des personnes présentes le dernier jour du mois (personnes ayant une fin de contrat au dernier jour du mois y compris les CDI, CDD, CDD étudiants, contrats de professionnalisation, contrats d'apprentissage et stagiaires).

Cette donnée se calcule sur le périmètre Monde et Europe.

► CDD

On entend par CDD l'ensemble des contrats à durée déterminée, y compris les contrats à durée déterminée étudiants.

► Nombre d'heures travaillées

Il s'agit de l'ensemble des heures travaillées pour les salariés en contrat horaire, auquel il a été ajouté les salariés en forfait jour sur la base d'un horaire travaillé théorique de 8 heures par jour.

Concernant la donnée pour la filiale Graddo, il s'agit d'une extraction du logiciel de production à laquelle s'ajoutent les salariés administratifs inscrits au 31/12 sur une base estimée de 8 heures de travail quotidien sur 220 jours chacun.

► Nombre d'embauches et de départ

Données issues de la base Paie : entrées/sorties sur l'année (CDI, CDD et CDD étudiants et autres contrats) hors « fausses entrées/sorties » : mutation, réembauche suite à déménagement et transfert dans le Groupe.

► Taux d'absentéisme

Pourcentage d'heures d'absence rapportées au volume global des heures travaillées pour l'année considérée.

Sont comptabilisées comme absences le nombre d'heures d'accidents du travail, maladies, maladies professionnelles et absences injustifiées. Ne sont pas comptabilisés les congés payés, récupérations, congés maternités et jours conventionnels.

NB : pour les sociétés Accès Informatiques et CPoR Devises, les données d'absence sont exprimées en jour.

Pour la maladie, 1 jour est égal à 5,05 heures.

Pour les autres absences, 1 jour est égal à 7 heures.

Pour les sociétés Graddo et Gdoc, les données sont récoltées en nombre de jours puis converties en nombre d'heures sur la base de 8 heures travaillées par jour.

► Accidents du travail

Il s'agit du nombre d'accidents du travail survenus durant l'année. Cette donnée ne comprend pas les accidents de trajet.

► Nombre de jours et nombre d'heures d'absentéisme pour accidents de travail

Il s'agit du nombre de jours et d'heures d'absences des salariés durant l'année, quelle que soit la date de l'accident de travail.

Pour les sociétés Graddo et Gdoc, les données sont récoltées en nombre de jours puis converties en nombre d'heures sur la base de 8 heures travaillées par jour.

► Taux de gravité des accidents du travail avec arrêts

Il s'agit du nombre de journées d'absentéisme liées à un accident du travail (indicateur ci-dessus), multiplié par 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées.

► Nombre d'heures de formation par catégorie de salariés

Il s'agit du nombre total d'heures de formation réalisées (et non commandées) selon le plan de formation 2015 par salariés, hors DIF et contrats en alternance.

► Électricité et gaz

Les données d'électricité et gaz sont issues des factures des fournisseurs d'énergie et incluent les données de la France et de l'Europe.

► Pyramide des âges

Cette donnée couvre un périmètre Monde hors Gdoc, à savoir 98 % des effectifs Monde.

d. Comparabilité n-1

Tessi fournit une comparabilité avec l'exercice n-1 pour l'ensemble de ces indicateurs, visant à donner une information plus complète sur le Groupe.

e. Vérification des données

L'un de nos Commissaires aux Comptes a émis une attestation de présence ainsi qu'un avis motivé sur la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans ce rapport au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

II. Pérennité de Tessi : un leader à long terme

A. ACTIVITÉ ET INNOVATION

Les valeurs constitutives de la culture d'entreprise Tessi sont porteuses d'avenir et créatrices de richesse pour les collaborateurs du Groupe et pour ses clients :

- > la proximité : la culture client,
- > la rigueur : épine dorsale de la qualité de service Tessi,
- > la réactivité : une valeur indispensable,
- > la technologie : le reflet et l'aboutissement d'une recherche constante d'innovation.

1. PERSONNALISATION ET ADAPTABILITÉ DES OFFRES

Grâce à son expertise sectorielle ciblée, Tessi a su conquérir de nouveaux marchés, en innovant sur les récents besoins d'externalisation de ses clients et en développant l'offre la plus adaptée et la plus proche de leurs attentes.

Ces 2 dernières années, grâce à l'acquisition du groupe espagnol Graddo (spécialisée dans les activités de Business Process Outsourcing), du groupe suisse Gdoc (spécialisée dans la gestion documentaire), Tessi affirme sa volonté de se déployer à l'international, de s'ouvrir aux marchés européens et renforce son activité Tessi documents services et son pôle solutions et technologies.

2. ADAPTABILITÉ DE L'ORGANISATION

L'un des principaux atouts de Tessi est d'avoir structuré ses centres en véritables sociétés autonomes à taille humaine, bénéficiant cependant de l'appui du Groupe. Ce principe de décentralisation s'applique également aux plus grands sites et maintenant aux filiales étrangères, reconnus pour leur professionnalisme dans leur secteur d'activité respectif.

Cette organisation, souple et réactive, permet à Tessi de s'adapter en permanence aux évolutions structurelles et conjoncturelles de ses clients.

3. CAPACITÉ D'INNOVATION ET D'ANTICIPATION POUR RÉPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS ET AUX ÉVOLUTIONS DE LA RÉGLEMENTATION

Un autre atout majeur de Tessi est sa politique d'innovation constante, qui propose à ses clients une offre de services et de solutions à la pointe de la technologie.

L'année 2013 a été fortement marquée par le déploiement des nouveaux formats de paiements SEPA et le lancement de SCANTOPAY Mobile, service mobile, qui place le chèque dans l'ère du Mobile Banking. Ce dernier a reçu en 2014 un des **grands prix de l'innovation au salon Banque et Innovation**.

Impulsée par le déploiement du SEPA, la transformation du marché des moyens de paiement se poursuit en 2015, avec notamment l'apparition de nouveaux services électroniques. De nouvelles opportunités se créent pour les créanciers, permettant de proposer à leurs clients débiteurs une nouvelle expérience multicanal, simplifiant le paiement de leurs factures et accélérant les parcours d'encaissement.

Dans cette optique, Tessi a créé donc **Tessi POP**, le premier portail omni-paiement conçu spécifiquement pour permettre aux créanciers d'offrir à leurs clients différents « moyens de paiements » de leurs factures, au format papier et électronique (e-mandat, TIPSEPA, CB, télé règlement, nouveaux services en ligne...).

Pleinement conforme aux directives SEPA, interopérable avec les applications CRM/ERP, les systèmes d'émission de factures et les processus d'échanges bancaires, Tessi POP apporte une brique supplémentaire dans la dématérialisation de la chaîne Order to Cash (de la commande au paiement) et permet ainsi d'automatiser de bout en bout la chaîne de traitement des encaissements, depuis l'émission de la facture, jusqu'à la remise en banque.

Tessi POP express est la version destinée à couvrir les besoins des petits remettants qui se caractérisent par des volumes plus faibles et une forte proportion des règlements clients opérés par chèque. Tessi POP express leur fournit une solution plug & play, disposant d'une interface customisable aux couleurs de l'entreprise et proposant des services de paiement pré-packagés, rapides à mettre en place, permettant d'automatiser l'émission de factures électroniques, la gestion des encaissements et la remise en banque.

4. OFFRE DE SERVICE DURABLE, CAPABLE DE S'ADAPTER AUX ENJEUX RSE DES CLIENTS

► Les offres mobilité Tessi

À l'heure du « tout numérique », Tessi souhaite accompagner ses clients vers une entreprise « zéro papier » et a choisi en 2014 de développer plusieurs solutions mobiles.

En 2015, dans cette continuité Tessi lance Bee-POST LRE, une lettre recommandée 100 % électronique.

Dernier né des services Bee-POST en matière de gestion des flux sortants, Bee-POST LRE est une solution innovante permettant de piloter la production et l'envoi de lettres recommandées, de manière totalement électronique. Les enjeux sont majeurs pour les entreprises et les administrations, puisque les courriers recommandés sont par nature sensibles, dans la gestion des relations avec les clients, partenaires, administrés ou collaborateurs.

C'est pourquoi, Bee-POST LRE :

- > dématérialise l'envoi de leurs courriers recommandés en pleine conformité avec les cadres réglementaires en vigueur,
- > garantit la sécurisation des identités, des échanges et de leur suivi,

- > apporte, à l'expéditeur et au destinataire, une grande souplesse d'utilisation et d'accès,
- > réduit à zéro les frais d'affranchissement et de consommables, tout en maîtrisant l'impact sur l'environnement.

5. *Écoute et dialogue permanent avec ses clients (Périmètre Monde)*

Au travers de ses nombreuses démarches qualité ISO 9001, mises en place depuis 1997, Tessi organise régulièrement des campagnes d'écoute clients au travers de questionnaires de satisfaction, de clubs utilisateurs et de journées thématiques.

5.1. Enquêtes de satisfaction

Tessi documents services et CPoR Devises procèdent tous les 2 ans à une enquête de satisfaction client.

Résultats des enquêtes 2014-2015 :

- ▶ **Enquête de satisfaction client Tessi documents services : enquête on line auprès de nombreux clients des activités moyens de paiement et traitement de documents**

Le taux de participation a été de 20,77 %, et Tessi documents services a obtenu la note moyenne de satisfaction de 14/20.

Après 2 ans, on peut noter que la satisfaction des clients de Tessi documents services est identique, la note moyenne attribuée en 2012 étant également 14/20.

En 2016, la méthodologie d'enquête de satisfaction va évoluer. La direction de Tessi documents services souhaite qu'une enquête soit systématiquement réalisée à l'issue de chaque projet et lors de chaque comité client périodique afin d'être au plus proche de chaque client. La méthode de consolidation des données et de reporting n'a, quant à elle, pas encore été actée.

- ▶ **Enquête de satisfaction CPoR Devises : enquête sur les activités or et devises, réalisée auprès des décideurs et des agences bancaires**

Deux études ont été réalisées parallèlement en 2014. Elles concernaient la perception des réseaux clients des prestations nominatives (devises/or). Aucune étude n'a été réalisée en 2015.

Pour la partie « devises », le service est nommé « CPRplus Nominatif » (existe depuis 18 ans) :

- > le taux de réponses gestionnaires est de 67 %, note moyenne de 8,3/10,
- > le taux de réponses utilisateurs est de 79 %, note moyenne de 8,42/10.

On peut constater une légère augmentation de la satisfaction des gestionnaires et utilisateurs du service par rapport à la note de 8/10 attribuée en 2012.

Pour l'activité « or », le service est nommé « CPoR en Ligne » (existe depuis 3 ans) :

- > le taux de réponses gestionnaires est de 67 %, note moyenne de 7,2/10,
- > le taux de réponses utilisateurs est de 45 %, note moyenne de 8,1/10.

- ▶ **Enquête de satisfaction Graddo : enquête sur les activités de Graddo, réalisée auprès d'un échantillonnage de clients**

La société Graddo procède tous les ans à une enquête de satisfaction, sur un panel de clients représentatif de l'ensemble de son activité. En juin 2015, le taux de participation a été de 47 %, et Graddo a obtenu la note moyenne de satisfaction de 4,13/5.

Cette enquête annuelle généraliste porte sur plusieurs domaines : la satisfaction des clients, la qualité des services, la compétitivité des tarifs, l'approche commerciale, la capacité de réaction face aux demandes, les capacités techniques...

5.2. Clubs utilisateurs

En dehors des enquêtes de satisfaction, de nombreuses filiales de Tessi proposent également à leurs clients de se réunir régulièrement lors de clubs utilisateurs, organisés autour d'une thématique ou d'un produit spécifique. Cette démarche permet à Tessi de suivre l'évolution des besoins de ses clients.

Tessi est aussi représenté par deux membres permanents du club SEPA, association unique regroupant consultants et SSII spécialistes du SEPA, au service des entreprises pour la réussite de leur migration SEPA.

5.3. Tessi et les réseaux sociaux

Tessi customer marketing a lancé, fin d'année 2012, un portail promotionnel sur internet, ainsi qu'une page Facebook, permettant une interaction avec les internautes : consoSMART by Tessi, le premier portail promotionnel multimarques et multicanal.

Toujours plus mobiles et connectés en temps réel, les consommateurs souhaitent utiliser la technologie pour améliorer leur façon de choisir et de consommer, en recherchant les meilleures offres et la façon la plus simple d'en bénéficier, en toute confiance.

consoSMART by Tessi est une réponse à ces tendances, et propose un espace web et mobile centralisé et qualitatif, où les consommateurs peuvent prendre connaissance d'offres promotionnelles attractives sur de grandes marques, et y participer facilement, depuis le web, depuis leur Smartphone ou par courrier.

5.4. Or Info - la Webradio de l'Or et des Devises

Après le développement des applications mobiles et fidèle à son image de précurseur, CPoR Devises innove une fois encore en 2013 en créant OR Info, le 1^{er} média audio sur le marché de l'or et des devises, accessible à tout public, 24/7 sur le site cpordevises.com ou dans sa version iPhone, iPad et Android.

Des podcasts sont disponibles sur les devises du monde, l'histoire de l'or et d'autres sujets libres d'écoute.

6. PARTENARIAT DURABLE AVEC SES CLIENTS

En tant que société de services, Tessi évolue sur des marchés où la réputation, la confiance et la fiabilité des acteurs sont nécessaires pour perdurer. Au fil de ces 40 dernières années, Tessi a développé son savoir-faire et grandi avec ses clients, leur apportant des solutions adaptées à leurs besoins propres.

En France, ces partenariats clients, d'une durée moyenne de 10 ans (établissements bancaires, opérateurs de téléphonie, assurances, mutuelles...), permettent aujourd'hui à Tessi de collaborer avec de grandes entreprises qui lui restent fidèles, pour certaines depuis plus de 20 ans.

B. QUALITÉ ET FIABILITÉ

1. CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES QUI LUI SONT CONFIEES (Périmètre Europe)

Tessi s'engage à une analyse sans concession des risques, grâce à une approche préventive des processus métiers et une politique de confidentialité et de sécurisation des données confiées. L'entreprise assure ainsi la sécurité des documents sensibles (documents financiers, contrats...) grâce aux innovations mises en œuvre par Tessi documents services (coffre-fort électronique, archivage à valeur probatoire...), ainsi que la sécurité des informations et bases de données marketing de Tessi customer marketing.

CPoR Devises de par son activité d'établissement bancaire est concerné directement dans ses relations avec ses clients particuliers (or), ainsi que dans le suivi de la réalisation des prestations rendues auprès des banques qui doivent être assurées du total respect de ces règles par ses prestataires.

Aux termes de l'article L.612-1 du Code monétaire et financier, les établissements de crédit sont soumis à des règles strictes de protection de la clientèle, qui couvrent tout le processus de commercialisation des produits et services, depuis la publicité qui en est faite jusqu'au terme des contrats ainsi que des documents d'information pré-contractuelle ou promotionnels.

1.1. Prestataire de Services Essentiels Externalisés (PSEE)

Les prestataires de services essentiels externalisés

Les Prestataires de Services Essentiels Externalisés (PSEE) prennent en charge pour leurs clients (institutions bancaires, assurances...) des activités de traitements d'informations proches de leur cœur de métier ou susceptibles d'avoir un impact sur leurs clients. Elles sont soumises à une législation spécifique leur imposant sécurité maximale et continuité d'activité.

► Tessi documents services

Tessi documents services se doit de respecter une politique de sécurité formalisée et conforme aux obligations sécuritaires de ses clients. À ce titre, la direction DOQC (Direction des Opérations Qualité et Conformité) de Tessi documents services effectue une veille réglementaire et s'attache à maintenir à jour les procédures et certifications qui attestent de la qualité, de la conformité et de l'environnement sécurisé des prestations sensibles qui lui sont confiées. Des audits clients sont très régulièrement pratiqués sur l'ensemble des sites de production afin de vérifier la conformité des engagements contractuels pris par Tessi, ainsi que les obligations réglementaires qui incombent aux PSEE.

De plus, Tessi documents services a entrepris d'identifier les menaces et le niveau d'exposition de ses activités, par une analyse de risques par approche processus.

Chacun des risques identifiés fait ensuite l'objet d'actions de prévention définies et contrôlées en interne, par des auditeurs qualifiés.

► CPoR Devises

CPoR Devises intervient également comme Prestataire de Services Essentiels Externalisés dans son activité de traitement des opérations de change manuel de billets de banque étrangers pour le compte des organismes bancaires français. Ce rôle de prestataire a été étendu depuis 2012 au traitement des ordres d'achat et vente d'or d'investissement passés par les clients de ces banques.

Dans ce cadre, et sous la responsabilité de son service Contrôle interne et Conformité, CPoR Devises s'engage au respect le plus strict des règles de conformité qu'impose la législation : protection de la clientèle, sécurité des flux d'informations, confidentialité et respect des données personnelles nécessaires à l'accomplissement des prestations confiées, continuité d'activité.

Le règlement intérieur, la Charte déontologique et la Charte d'Usage du Système d'Information (refondue en 2014), rappellent à chaque collaborateur de CPoR Devises l'obligation de secret professionnel et l'exigence de préservation de la confidentialité du patrimoine informationnel de CPoR Devises.

1.2. Centre de traitement de données hautement sécurisé

Le besoin d'hébergement est venu des banques qui souhaitaient trouver en Tessi un prestataire capable de gérer à la fois les problématiques d'infrastructure et de suivi des applications métiers. Depuis 2007, Tessi a donc construit une offre d'infogérance des logiciels édités par le Groupe en mode SaaS (Software as a Service) pour les propres besoins de ses centres de production et également pour ses clients grands comptes (banques, assurances, mutuelles...).

Pour toute nouvelle infrastructure, Tessi documents services déploie sur son système d'information, une architecture totalement sécurisée améliorant la performance, la fiabilité et la souplesse nécessaire et souhaitée par ses clients. Tous les points découlent directement de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI). Cette politique s'applique à toutes les entités et tout le personnel de la BU dans l'exercice de leurs fonctions et de leurs responsabilités.

Le site d'hébergement nominal, situé à Bordeaux, répond aux exigences de la classification de l'Uptime Institute des data centers Télécom en TIER III. Cette classification exige la redondance de l'ensemble des infrastructures électriques pour l'énergie (groupes électrogènes, TGBT, onduleurs) et la distribution de refroidissement (groupes froids, pompes).

Un seul circuit est actif et offre un taux de disponibilité de 99,98%.

Le site suit un planning de maintenance préventive de l'ensemble des composants actifs de distribution (vannes, disjoncteurs...), qui permet de ne jamais arrêter le data center pour des raisons de maintenance. L'objectif est d'alimenter les systèmes selon le principe du No-Break/zéro coupure. Le site est considéré en exploitation 24h/24, 7j/7, 365 jours par an et ne doit subir aucune coupure d'exploitation quelle que soit la nature des travaux réalisés sur le site. Il répond donc aux normes actuelles de l'état de l'art en matière de continuité d'activité.

1.3. Obligations liées à la CRD IV

CPoR Devises, agréé comme société financière depuis 1990, est devenu **établissement de crédit spécialisé** en application de l'article 34 de l'ordonnance du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement.

De ce fait, l'établissement est assujéti aux dispositions européennes liées au Règlement et à la Directive sur les exigences de fonds propres CRR/CRD IV, adoptés par le Conseil de l'Union européenne le 20 juin 2013 après le vote du Parlement européen. Les nouvelles règles entrées en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2014 déclinent les principes du Comité de Bâle (Bâle III) destinés à renforcer la résilience du secteur bancaire, en renforçant la qualité et la quantité du capital et en introduisant de nouveaux ratios de liquidité et de levier.

Le règlement CRR, d'application directe, concerne notamment les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et précise toutes les dispositions relatives aux normes de gestion et aux dispositions de transposition de la directive européenne CRD IV. Le reporting relatif aux normes de gestion est conforme aux standards techniques élaborés par l'Autorité bancaire européenne.

Pour compléter la transposition en droit français des volets gouvernance et contrôle interne de la Directive CRD IV, l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur bancaire et financier soumises au contrôle de l'ACPR se substitue au règlement du Comité de la réglementation bancaire et financière n°97-02 qu'il abroge.

Les principales nouveautés apportées par le nouvel ensemble combiné «Arrêté du 3 novembre 2014» et Code Monétaire et Financier en matière de gouvernance et de contrôle interne renforcent la solidité du dispositif de gouvernance qui reste cependant adapté à la nature,

à l'échelle et à la complexité des risques inhérents au modèle d'entreprise et aux activités.

2. MAÎTRISER LA QUALITÉ DES SERVICES PROPOSÉS *(Périmètre Monde)*

Une démarche qualité a été mise en place au sein du Groupe depuis plusieurs années, et de nombreuses activités sont certifiées ISO 9001 :

Domaines certifiés pour la BU CPoR Devises :

- > les activités « devises » de CPoR Devises (France), (depuis 1997)

Domaines certifiés pour la BU Tessi documents services :

- > 14 sites de production : activité de traitement sécurisé de documents et moyens de paiements, (depuis 2006),
- > l'activité éditique de Tessi Éditique (depuis 1998),
- > les offres EDI bancaire SEPA et Gestion de l'Information légale de Tessi Informatique (depuis 2004),
- > les filiales étrangères Graddo (depuis 2006), BIPIO (depuis 2009) et TUNIS DATA SERVICES (depuis 2015).

Les activités certifiées ISO 9001 couvrent ainsi plus de 40 % des filiales du Groupe.

3. INTÉGRER LES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS SENSIBLES À LA DÉMARCHÉ QUALITÉ ET RSE *(Périmètre Europe)*

Un tiers des filiales Tessi, ainsi que la société Graddo, procède chaque année à une analyse de ses fournisseurs les plus sensibles.

La méthode utilisée pour les filiales françaises consiste à établir chaque année, la liste des fournisseurs à évaluer, soit par la criticité de leur activité, soit par le chiffre d'affaires qu'ils réalisent avec Tessi. Ces fournisseurs sont évalués par attribution de notes par les utilisateurs et acheteurs de chez Tessi, en fonction de plusieurs aspects : qualité de services, réactivité, SAV, prix, respect de l'environnement... Une grille de critères est créée, en fonction des activités des sous-traitants.

Les sous-traitants dont la note finale ne reflète pas une satisfaction tolérable sont tenus de fournir à Tessi un plan de progrès et d'amélioration. Ils disposent d'un délai préalablement défini en commun accord, afin de mettre en place les actions correctives qui incombent à la mise en conformité de la prestation délivrée.

La méthode utilisée par la société Graddo consiste à analyser la qualité d'un fournisseur lors de chaque homologation. Graddo tient à jour également le pourcentage de fournisseurs qui sont eux même dotés d'un système de management QSE certifiés ISO 9001 et 14001.

De plus, CPoR Devises fait appel pour les besoins de son activité Or à deux fondateurs-affineurs suisses qui se sont engagés sur des politiques responsables relatives à l'origine des métaux précieux, en conformité avec le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsable en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (OECD Due Diligence Guidance for Responsible Supply Chains of Minerals from Conflict-Affected and High Risk Areas).

C. ENGAGEMENTS RSE

1. ADHÉSION AU PACTE MONDIAL *(Périmètre Monde)*

En 2010, Tessi a pris l'engagement auprès de ses partenaires et actionnaires, d'adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies. Ce projet a été mené par la direction développement durable, en collaboration avec la Secrétaire général du Groupe.

Un an plus tard, le 18 janvier 2011, l'adhésion du Groupe a été validée par le Secrétaire général des Nations Unies.

2. CHARTE INTERNE DÉVELOPPEMENT DURABLE *(Périmètre France)*

Tessi a la volonté d'appuyer son développement sur un ensemble de valeurs et de principes, mis en œuvre par ses dirigeants et ses collaborateurs. Le Groupe affirme clairement son engagement éthique et environnemental, ainsi que sa responsabilité dans tous ses domaines d'activités.

La responsabilité de Tessi s'exerce vis-à-vis de ses Actionnaires, de ses collaborateurs, de la société civile, de ses clients et de ses fournisseurs et associés.

Tessi a donc initié une politique de développement durable et a formalisé ses engagements au travers d'une charte basée sur la notion de RESPONSABLE.

Cette charte est téléchargeable sur notre site internet à l'adresse suivante :

<http://www.tessi.fr/tessi/developpement-durable>.

3. CHARTE ÉTHIQUE (Périmètre France)

La charte éthique Tessi a pour but de formaliser des références communes essentielles afin que chaque collaborateur de Tessi puisse s'y référer et s'y conformer en toutes circonstances.

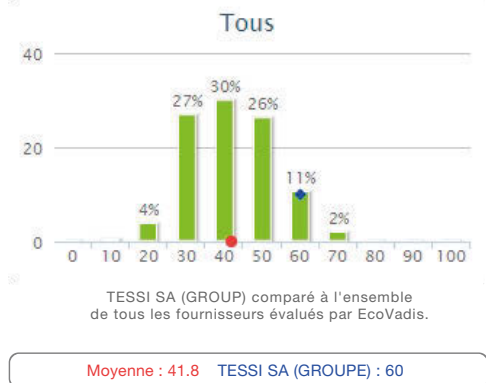
Ces règles ne sont pas exhaustives, mais Tessi compte sur le sens des responsabilités de chacun pour qu'elles constituent des repères utiles pour tous les collaborateurs de l'entreprise et l'ensemble des partenaires.

4. DÉMARCHE DE NOTATION ECOVADIS

Tessi réalise son évaluation EcoVadis chaque année sur la base des données issues du rapport RSE sur des périmètres France, Europe ou Monde selon les items, afin d'avoir une photographie de sa performance RSE et une hiérarchisation des points d'amélioration. Cette démarche permet également de répondre à la demande de ses clients, de plus en plus nombreux à s'interroger sur les performances environnementales et sociales de leurs fournisseurs, par le biais d'un outil de communication unique.

La dernière notation a eu lieu début 2016 et Tessi a obtenu une note de 6,0/10 en progrès par rapport à la note de 5,6/10 obtenu début 2015, avec un statut « *confirmé silver* » obtenu grâce à son approche du management RSE.

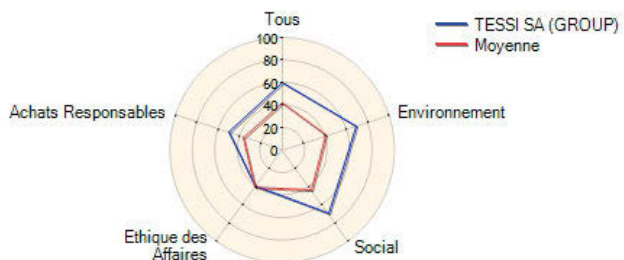
► Répartition des scores



Cette note permet à Tessi de se situer dans le Top 13% de l'ensemble des entreprises évaluées par EcoVadis et le Top 12% des entreprises ayant des activités similaires, comme l'explique ci-dessous le benchmark réalisé par EcoVadis sur l'ensemble des entreprises :

- > **Environnement** : Tessi SA (Groupe) se situe dans le Top 3% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Office administrative and support activities.
- > **Social** : Tessi SA (Groupe) se situe dans le Top 4% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Office administrative and support activities.
- > **Fournisseurs** : Tessi SA (Groupe) se situe dans le Top 26% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Office administrative and support activities.
- > **Global** : Tessi SA (Groupe) se situe dans le Top 12% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans la catégorie Office administrative and support activities.
- > **Global** : Tessi SA (Groupe) se situe dans le Top 13% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans toutes les catégories.

► Benchmark Tessi / Entreprises



Le statut « *confirmé silver* » est obtenu par des entreprises ayant des engagements précis sur les problématiques de RSE, qui peuvent inclure l'adhésion à des initiatives internationales, des preuves tangibles et un reporting publié. Tessi est donc considéré par EcoVadis comme étant en maîtrise des enjeux RSE auxquels le Groupe est confronté. Le statut silver s'obtient lorsque la note de l'entreprise dépasse 4,6.

III. Responsabilité sociale

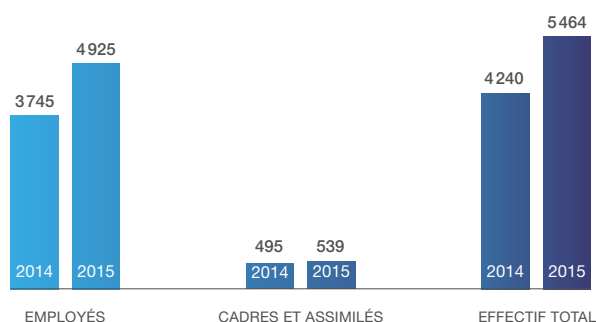
A. LES ÉQUIPES

1. EFFECTIFS DU GROUPE

1.1. Effectif global du Groupe au 31/12/2015

Au 31/12/2015, l'effectif global est de 5 464 salariés (dont 3 998 en France et 983 appartenant aux filiales européennes) soit 4 925 employés et 539 cadres et assimilés.

L'effectif global du Groupe Tessi au 31/12/2014 s'élevait à 4 240 salariés (dont 3 081 en France et 719 pour Graddo) soit 3 745 salariés appartenant à la catégorie des employés, 495 à celle des cadres et assimilés.



L'augmentation des effectifs en 2015 s'explique par l'acquisition des nouvelles filiales Gdoc mais également par une augmentation conséquente des effectifs France du Groupe grâce au développement de l'activité call center en 2015.

1.2. Effectif général moyen sur l'année 2015

On entend par effectif moyen, la moyenne des effectifs arrêtés en fin de mois pour les douze mois de l'année.

Périmètre Monde	2015	2014
Tessi documents services	4 416	3 764
CPoR Devises	133	132
Tessi customer marketing	201	202
Total	4 750 (dont 1 357 à l'étranger)	4 098 (dont 1 127 à l'étranger)

► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015				2014			
	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing	Total	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing	Total
Effectif général moyen	3 059	133	201	3 393	2 637	132	202	2 971
CDI	1 922	130	196	2 248	1 895	130	196	2 221
CDD	1 137	3	5	1 145	742	2	6	750
Cadres	400	54	79	533	363	53	76	492
Non Cadres	2 659	79	122	2 860	2 274	79	126	2 479
Femmes	958	67	130	1 155	1 843	67	133	2 043
Hommes	2 101	66	71	2 238	794	65	69	928

► Focus sur le périmètre Europe (hors France)

Périmètre Europe (hors France)	2015				2014			
	Espagne	Suisse	Royaume- Uni	Total	Espagne	Suisse	Royaume- Uni	Total
Effectif général moyen	861	21	11	893	648	-	-	648
CDI	179	20	11	210	162	-	-	162
CDD	682	1	-	683	486	-	-	486

1.3. Nombre d'heures travaillées

Il s'agit de l'ensemble des heures travaillées pour les salariés en contrat horaire auquel il a été ajouté les salariés en forfait jour sur la base d'un horaire travaillé théorique de 8 heures par jour.

► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015	2014
Tessi documents services	4 438 199	3 904 150
CPoR Devises	195 589	196 444
Tessi customer marketing	290 090	272 855
Total	4 923 877	4 373 449

► Focus sur le périmètre Europe (hors France)

Périmètre Europe (hors France)	2015	2014
Espagne	1 445 486	NC
Suisse	37 303	NC
Royaume-Uni	16 692	NC
Total	1 499 481	NC

1.4. Répartition du temps de travail à fin d'année

► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015			2014		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Temps plein	2 487	1 206	3 693	1 995	938	2 933
Temps partiel	242	63	305	129	19	148
Total	2 729	1 269	3 998	2 124	957	3 081

► Focus sur le périmètre Europe (hors France)

Périmètre Europe (hors France)	2015				2014			
	Espagne	Suisse	Royaume- Uni	Total	Espagne	Suisse	Royaume- Uni	Total
Temps plein	928	21	8	957	NC	NC	NC	NC
Temps partiel	22	1	3	26	133	NC	NC	133
Total	950	22	11	938	133	NC	NC	133

2. RECRUTEMENT

2.1. Nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée

En 2015, le nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée s'est élevé à 248 personnes, dont 183 employés et 65 cadres et assimilés.

<i>Périmètre France</i>	2015			2014		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Employés	117	66	183	61	25	86
Cadres & Assimilés	19	46	65	15	27	42
Nombre d'embauches CDI	136	112	248	76	52	128

2.2. Nombre d'embauches en contrat à durée déterminée

En 2015, 3 505 salariés ont été recrutés en contrat à durée déterminée. Il s'agit toujours, en majorité, d'employés et de femmes.

<i>Périmètre France</i>	2015			2014		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Employés	2 429	1 066	3 495	1 673	689	2 362
Cadres & Assimilés	1	9	10	3	3	6
Nombre d'embauches CDD	2 430	1 075	3 505	1 676	692	2 368

2.3. Nombre total d'embauches

En 2015, 4 000 salariés ont été recrutés. Il s'agit toujours, en majorité, d'employés et de femmes.

Cette donnée intègre en plus des CDD et CDI, les CDD étudiants, les contrats d'apprentissages et de professionnalisations, les contrats aidés et les stagiaires.

<i>Périmètre France</i>	2015			2014		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Employés	2 675	1 246	3 921	1 808	748	2 556
Cadres & Assimilés	20	59	79	20	32	52
Effectif total	2 695	1 305	4 000	1 828	780	2 608

3. DÉPARTS

Périmètre France	2015			2014		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Licenciements pour cause économique	9	1	10	12	9	21
Licenciements pour autres causes	32	15	47	36	16	52
Départs à la retraite	13	3	16	24	8	32
Démissions	40	37	77	42	11	53
Fin de contrat à durée déterminée	1 400	633	2 033	1 262	563	1 825
Autres départs	597	306	903	356	152	508
Total	2 091	995	3 086	1 732	759	2 491

B. RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

1. MASSE SALARIALE ET ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS

1.1. Masse salariale totale

► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015	2014
Masse salariale	97 516 901 €	85 282 481 €
Charges sociales	34 123 134 €	32 161 995 €

► Focus sur le périmètre Europe (hors France)

Périmètre Europe (hors France)	2015	2014
Masse salariale	15 576 712 €	6 220 063 €
Charges sociales	4 183 630 €	1 841 149 €

► Focus sur le périmètre Monde

Périmètre Monde	2015	2014
Masse salariale	115 000 716 €	93 269 811 €
Charges sociales	38 395 745 €	34 076 571 €

1.2. Évolution de la masse salariale (Périmètre Monde)

La masse salariale de l'année 2015 représente 115 000 716 € soit une hausse de 23% par rapport à l'année 2014 (93 269 811 €).

Les charges sociales s'élèvent quant à elles à 38 395 745 €, soit une hausse de 13%, toujours par rapport à l'année 2014 (34 076 571 €).

Cette hausse s'explique par l'intégration en 2015, des données des sociétés Gdoc et Graddo (données annuelles), ainsi que par une hausse globale des effectifs sur l'ensemble du Groupe Tessi, dû à une croissance d'activité.

2. PARTICIPATION

En 2015, le montant de la réserve brute s'est élevé à 1 507 857 € pour une réserve nette de 1 387 228 €. Chaque bénéficiaire, 2 730 salariés au total, a bénéficié d'une part moyenne de 508 €.

Périmètre France	2015	2014
Réserve brute	1 507 857 €	1 446 491 €
Réserve nette	1 387 228 €	1 330 772 €
Nombre de bénéficiaires	2 730	2 279
Part moyenne nette	508 €	584 €

C. FORMATION ET VALORISATION DES TALENTS

1. FORMATION

1.1. Part de la masse salariale

L'entreprise a consacré en 2015 (ainsi qu'en 2014) 0,90% de sa masse salariale à la formation continue (hors CIF et contrats d'alternance), ce qui est conforme à l'obligation de dépenses imposée par la loi.

<i>Périmètre France</i>	2015	2014
Formation	0,90%	0,90%

Dans le cadre de ses plans de formation, les thèmes majeurs de l'année 2015 ont été les formations à la gestion des conflits, les sensibilisations aux risques psycho-sociaux et les formations gestes et postures.

1.2. Stagiaires

► Nombre d'heures de formation par catégorie de salariés (hors CPF – compte personnel de formation - et contrats en alternance)

Le nombre total d'heures de formation en 2014 réellement effectuées était de 8 697. Il est de 12 002 heures en 2015.

<i>Périmètre France</i>	2015	2014
Employés	6 565	3 526
Agents de maîtrise	526	676
Cadres & Assimilés	4 911	4 495
Total	12 002	8 697

► Nombre de stagiaires formés par catégorie professionnelle (hors DIF et contrats en alternance) rapporté au nombre de salariés global

Il s'agit du nombre de stagiaires et d'heures de formation réellement effectuées sur l'année.

Le nombre total de stagiaires en formation en 2015 a été de 651, parmi lesquels les femmes sont plus représentées que les hommes.

<i>Périmètre France</i>	2015			2014		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre total d'heures effectuées	7 466	4 536	12 002	4 591	4 106	8 697
Nombre de stagiaires	420	231	651	373	220	593
% de l'effectif moyen formé	15,38%	18,20%	16,28%	17,56%	22,99%	19,25%

2. ENTRETIENS PROFESSIONNELS (*Périmètre France*)

Le Groupe a mis en place les entretiens professionnels prévus par la loi du 2 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Ces entretiens, qui doivent avoir lieu tous les deux ans, visent à accompagner les salariés dans leurs perspectives d'évolution professionnelle et à identifier leurs besoins de formation. À ce titre, 1 159 entretiens ont été réalisés en 2015. Ces entretiens ont fait l'objet de synthèses et de comptes rendus individuels par société.

3. MOBILITÉ ET PROMOTION INTERNE (Périmètre Monde)

Le Groupe Tessi s'attache à faire progresser ses équipes. Cette volonté s'exprime au quotidien par la valorisation des talents de chacun et la promotion interne.

C'est aussi la reconnaissance de la responsabilité de l'entreprise dans le développement des hommes.

La direction générale de Tessi est composée de 7 personnes, parmi lesquelles 2 personnes (1 homme et 1 femme) sont issues d'un parcours de promotion interne important, ayant commencé avec peu de responsabilité.

D. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

1. TAUX D'ABSENTÉISME

Cet indicateur tient compte uniquement des absences pour accident du travail, maladie, maladie professionnelle et absence injustifiée.

Sont comptabilisés les nombres de jours et d'heures d'absentéisme sur l'année, quelle que soit la date de survenue de la première absence.

► Focus sur le périmètre France

Périmètre France	2015			2014		
	Nombre de jours	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées	Nombre de jours	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées
Accident du travail	1 637	8 343	0,17 %	1 715	8 606	0,20 %
Maladie	49 251	253 523	5,15 %	44 877	225 875	5,16 %
Maladie professionnelle	1 005	4 859	0,10 %	1 391	6 734	0,15 %
Absence injustifiée	9 684	61 905	1,26 %	6 529	40 881	0,93 %
Total	61 577	328 630	6,67 %	54 512	282 096	6,45 %

► Focus sur le périmètre Europe (hors France)

Périmètre Europe (hors France)	2015		2014	
	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées	Nombre d'heures	% d'absentéisme / nombre d'heures travaillées
Espagne	52 113	3,61 %	NC	NC
Suisse	148	0,40 %	NC	NC
Royaume-Uni	190	1,14 %	NC	NC
Total	52 451	3,50 %	NC	NC

2. CONDITION D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

2.1. Nombre d'accidents avec arrêts

Il s'agit uniquement des accidents du travail survenus dans l'année.

Périmètre France	2015	2014	Périmètre Europe (hors France)	2015	2014
Nombre d'accidents avec arrêts	52	43	Nombre d'accidents avec arrêts	15	NC

2.2. Taux de fréquence des accidents du travail

<i>Périmètre France</i>	2015	2014
Nombre d'accidents avec arrêts de travail x 1 000 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	10,56	9,83

<i>Périmètre Europe (hors France)</i>	2015	2014
Nombre d'accidents avec arrêts de travail x 1 000 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	10	NC

2.3. Taux de gravité des accidents du travail avec arrêts

<i>Périmètre France</i>	2015	2014
Nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail x 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	0,33	0,28

<i>Périmètre Europe (hors France)</i>	2015	2014
Nombre de journées d'incapacité liée à un accident du travail x 1 000 rapporté au nombre d'heures travaillées	0,07	NC

3. PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ (Périmètre France)

Au 1^{er} janvier 2015, le Groupe s'est mis en conformité avec les nouvelles dispositions sur le compte personnel de prévention de la pénibilité. Ce compte prévoit la prise en compte de facteurs de pénibilité et l'acquisition de points cumulés (1 point par trimestre d'exposition). Ainsi, les salariés exposés pendant une année complète à un seul facteur de pénibilité obtiennent 4 points et ceux exposés à plusieurs facteurs 8 points.

Le compte, plafonné à 100 points sur l'ensemble de la carrière, ouvre droit à :

- > une action de formation professionnelle en vue d'accéder à un emploi qui ne serait pas ou moins exposé (1 point acquis ouvre droit à 25 heures de formation),
- > un passage à temps partiel sans baisse de rémunération (10 points acquis correspondent à 1 trimestre à mi-temps),
- > un départ anticipé à la retraite (10 points acquis correspondent à 1 trimestre de droits à la retraite).

Les 20 premiers points obtenus sur le compte sont réservés à la formation professionnelle.

Les 4 facteurs de pénibilité entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2015 sont :

- > le travail de nuit qui se caractérise par au moins 1h de travail entre minuit et 5h, au minimum 120 nuits par an,
- > le travail en équipes successives alternantes soit au moins 1h de travail entre minuit et 5h, au minimum 50 nuits par an,
- > le travail répétitif à savoir plus de 15 actions techniques pour un temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes, ou plus de 30 actions techniques par minute, au minimum 900 heures par an,
- > le travail en milieu hyperbare, en hautes pressions.

4. ACCORD OU PLAN D'ACTION RELATIF À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (Périmètre France)

En application de la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites et ses décrets d'application, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent être couvertes par un accord ou un plan d'action relatif à l'égalité professionnelle depuis le 1^{er} janvier 2012. À ce titre, le Groupe Tessi a adopté principalement les mesures suivantes :

- > entretien de retour de congé de maternité ou de congé parental d'éducation (38 entretiens ont été réalisés en 2015),
- > formation des Responsables aux dispositions relatives à l'égalité professionnelle (46 responsables ont été formés aux dispositions légales et conventionnelles sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes).

5. PLANS D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO SOCIAUX ET DES TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES (Périmètre France)

En 2015, Tessi a mis en place dans certaines filiales des plans d'actions de prévention des risques psycho-sociaux. À cet effet, Tessi a fait passer des questionnaires sur les risques psycho-sociaux et le bien-être au travail. Sur deux filiales en particulier, des sociétés spécialisées dans ce domaine sont intervenues pour des diagnostics plus approfondis. Ces enquêtes ont permis de faire un état des lieux et de mettre en place des actions de prévention adaptées au contexte dans les domaines organisationnels et/ou managériaux.

Tessi a décidé par ailleurs de mettre en place un programme de prévention des TMS (Troubles Musculo-Squelettiques) au sein de 2 filiales, programme qui consiste à identifier et à prévenir les risques liés aux gestes répétitifs.

6. VOLUME HORAIRE DE TRAVAIL DE NUIT (Périmètre France)

Sur 2014, 49 780 heures de travail de nuit ont été effectuées.

Sur 2015, 55 407 heures de travail de nuit ont été effectuées.

L'évolution de cet indicateur est liée aux contraintes de production imposées par nos clients.

► Périmètre Europe (hors France)

Sur 2015, 8 794 heures de travail de nuit ont été effectuées.

7. DIALOGUE SOCIAL (Périmètre France)

7.1. Nombre d'accords signés

En 2015, 8 accords ont été signés dans les entreprises de plus de 50 salariés pour 12 en 2014 et 24 en 2013, soit 516 nouveaux salariés concernés.

À fin 2015, 3 291 salariés sont donc concernés par des accords.

7.2. Institutions Représentatives du Personnel (IRP)

Dans les entreprises d'au moins 11 salariés, des délégués du personnel (DP) sont mis en place par voie d'élection (sauf carence de candidature).

Au sein du Groupe Tessi, 70 % des salariés sont couverts par des DP.

Dans les entreprises de 50 salariés et plus, un comité d'entreprise (CE) composé de représentants élus est mis en place par voie d'élection (sauf carence de candidature).

Au sein du Groupe Tessi, 65 % des salariés sont couverts par un CE.

Dans les entreprises de 50 salariés et plus, un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) composé de représentants élus est mis en place par voie de désignation (en cas de carence de candidature les DP assurent le rôle et les missions du CHSCT).

Au sein du Groupe Tessi, 70 % des salariés sont couverts par un CHSCT.

Dans les entreprises de moins de 200 salariés, l'employeur peut décider la mise en place d'une délégation unique de représentation du personnel. Celle-ci réunit les attributions des délégués du personnel et du comité d'entreprise au sein d'une même délégation élue, en confiant les missions du comité d'entreprise aux délégués du personnel.

Au sein du Groupe Tessi, 12 % des salariés sont couverts par une DUP.

Cela représente donc au total, 85,4 % des salariés du Groupe Tessi qui sont représentés par une IRP.

7.3. Taux de participation aux élections des DP

Ces élections ont lieu tous les 4 ans.

	2015	2014	2013
Nombre de sociétés concernées	9 sur 35	14 sur 37	9 sur 44

Cet indicateur ne tient compte que des sociétés concernées par une élection des DP au titre de chaque année.

	Cadres			Non cadres		
	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation
2013	26	17	65,38%	557	237	42,55%
2014	42	12	28,57%	435	286	65,75%
2015	25	14	56,00%	320	161	50,31%

7.4. Taux de participation aux élections des membres du CE

Ces élections ont lieu tous les 4 ans.

	2015	2014	2013
Nombre de sociétés concernées	5 sur 15	4 sur 14	2 sur 13

Cet indicateur ne tient compte que des sociétés concernées par une élection de CE au titre de chaque année.

	Cadres			Non cadres		
	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation
2013	29	16	55,17%	676	308	45,56%
2014	20	12	60,00%	326	204	62,58%
2015	82	63	77,00%	190	138	72,63%

7.5. Taux de participation aux élections des DUP

Ces élections ont lieu tous les 4 ans.

	2015	2014	2013
Nombre de sociétés concernées	2 sur 6	2 sur 5	1 sur 6

Cet indicateur ne tient compte que des sociétés concernées par une élection des DUP au titre de chaque année.

	Cadres			Non cadres		
	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation
2013	70	59	84,29%	19	16	84,21%
2014	8	6	75,00%	167	109	65,27%
2015	13	5	38,46%	32	17	53,13%

7.6. Taux de participation aux élections tout IRP

	Cadres			Non cadres		
	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation	Nb électeurs inscrits	Nb suffrages valablement exprimés	Taux de participation
2013	125	92	73,60%	1 252	561	44,81%
2014	70	30	42,86%	928	599	64,55%
2015	120	82	68,33%	542	316	58,30%

IV. Responsabilité éthique et civique

A. RESPONSABILITÉ ÉTHIQUE

La responsabilité éthique de Tessi se traduit essentiellement par son offre de services, ainsi que par les exigences qui incombent à son secteur d'activité (entre autre le secteur bancaire).

Parmi les services proposés, l'activité bancaire de CPoR Devises ainsi que les activités de Tessi documents services pour le compte des établissements bancaires ont conduit Tessi à développer des offres permettant aux banques d'être plus efficaces dans la lutte contre la fraude et le blanchiment.

1. OFFRE DE PRODUITS POUR DÉTECTION DE FRAUDE ET BLANCHIMENT À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES (*Périmètre Monde*)

► Le module BOS CONTROL

La filière éditeur/intégrateur de solution de Tessi documents services a développé un module de gestion des mentions obligatoires et des contrôles réglementaires des chèques, afin d'aider les back-offices (audit, inspection...) dans leurs tâches quotidiennes : BOS CONTROL.

Ce module, faisant parti de la suite logiciel BOS MANAGER, permet de filtrer et de gérer a priori (avant crédit) ou a posteriori (après crédit) les remises et/ou les chèques en fonction des critères définis par le client :

- > seuils de montants remise ou chèque,
- > liste de chèques signalés par la Banque de France,
- > liste de comptes sous surveillance,
- > liste de comptes récemment créés,
- > liste d'établissements bancaires.

Il a été conçu pour :

- > systématiser les contrôles à effectuer en fonction des profils (risques bancaires, lutte contre la fraude...),
- > disposer d'un produit suffisamment paramétrable pour s'adapter aux évolutions des contrôles à mettre en place,
- > disposer d'un outil permettant de gérer des niveaux d'habilitation afin d'orienter les décisions vers des utilisateurs de niveaux différents,
- > garantir la traçabilité de toutes les actions entreprises de manière à restituer toutes les informations sur les contrôles effectués.

► Contrôles renforcés au sein des applications EDI

Durant l'été 2015, de nombreuses banques ont fait l'objet de tentatives de fraude qui consistaient principalement en des virements sur des comptes étrangers en utilisant l'accès et les comptes d'un client de la banque.

Ces attaques passaient par l'infection du poste de l'entreprise cliente de la banque en utilisant des techniques de « phishing » pour convaincre l'utilisateur d'installer un malware sur son poste.

Tessi a été consulté afin d'aider les banques clientes à répondre à ces problématiques.

Un premier niveau de réponse a été une mise à jour urgente de la configuration du logiciel Tessi EDI afin de bloquer les émissions de virements vers certains pays suite aux fraudes constatées.

Un deuxième niveau complémentaire a été réalisé, en tant qu'éditeur, pour mettre en place des évolutions fonctionnelles sur le produit Tessi EDI.

Tessi a mis en œuvre des contrôles renforcés au sein de son application, sur les comptes destinataires, afin d'identifier les comptes frauduleux et de renforcer l'authentification des clients (en utilisant des dispositifs d'authentification forte).

2. DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (*Périmètre Monde*)

CPoR Devises, en réponse à ses obligations d'établissement de crédit, a développé un dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Son engagement s'exprime dans la Politique Anti-blanchiment adoptée par le Directoire, dont la mise en application fait l'objet d'un contrôle interne permanent, de l'audit par le service de contrôle périodique de CPoR Devises, de la supervision des services du Crédit Agricole SA au titre d'actionnaire de référence, enfin du contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

► Les risques

Dans le cadre de ses activités, CPOR Devises se trouve exposé à différents risques de sécurité financière tels que :

- > l'achat de valeurs d'origine frauduleuse,
- > la réception de fonds issus d'activités illicites,
- > la réception ou le transfert de fonds passibles d'embargo,
- > l'implication dans un processus d'évasion fiscale,
- > la participation involontaire à des opérations de financement d'activités terroristes.

En fonction de cette classification, une cartographie des risques a été élaborée par le Comité Anti-blanchiment. La procédure de classification a été diffusée à tous les collaborateurs de la société, et demeure disponible en ligne sur l'Intranet. Des communications spécifiques ont été présentées en comité de pilotage et lors des formations internes dispensées au personnel concerné.

La classification des risques adoptée est un outil dynamique qui ne se réfère à aucune donnée quantitative telle que montants ou nombre d'opérations, mais à des caractéristiques telles que :

- > le type de client (établissement de crédit, changeur manuel ou intermédiaire financier agréé par un régulateur, société du secteur marchand non financier, client occasionnel,
- > le pays d'établissement du client et son appréciation en matière de LCB-FT portée par le GAFI, l'ONU ou l'Union européenne.

► La connaissance client

L'ensemble du dispositif s'appuie sur le pilier que constitue la connaissance du client (KYC), de son contexte économique et de ses ayants droit (dits bénéficiaires effectifs).

Les fichiers des représentants légaux et bénéficiaires effectifs de notre portefeuille clients sont rapprochés tous les jours des listes d'embargo et de gel des avoirs arrêtées par l'OFAC, l'UE et l'état français. Le service de contrôle permanent de la conformité examine chaque semaine le rapport des noms en alerte.

Ces mêmes fichiers sont aussi rapprochés des listes internationales de Personnalités Politiquement Exposées (PPE) qui font l'objet de mesures de vigilance renforcées.

Par ailleurs, une interrogation en ligne des listes de sanctions est accessible à tous et utilisée lors des entrées en relation et lors des opérations avec un client occasionnel.

► La vigilance constante et l'examen des opérations

Un outil logiciel spécifique (SIRON) analyse au quotidien l'ensemble des opérations enregistrées, et génère des alertes sur les opérations atypiques ou pouvant présenter un risque particulier. Ces alertes sont traitées par les responsables LCB-FT des activités Devises et Or, qui examinent les justifications économiques des opérations et leur cohérence par rapport à la connaissance qu'ils ont du client, de son contexte économique et de ses opérations habituelles.

Si le doute subsiste, une déclaration de soupçon est adressée aux services de TRACFIN (cellule française de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme).

► La formation du personnel

L'ensemble des personnels de CPoR Devises a été sensibilisé au risque LCB-FT. Les personnels plus spécifiquement concernés (membres du Comité LCB-FT, cambistes, guichetiers, commerciaux, collaborateurs du pôle règlement) reçoivent des formations régulières en externe ou en interne.

Par exemple, en 2015, 66h de formation ont été dispensées à 10 personnes par des organismes externes et 80h de sensibilisation ont été dispensées à 40 personnes par TRACFIN.

Concernant les nouveaux arrivants, stagiaires et personnels temporaires, un didacticiel de sensibilisation est disponible sur l'intranet et leur permet de recevoir une sensibilisation à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

L'ensemble du corpus procédural dédié à la LCB-FT, actualisé chaque année, est accessible à tous sur l'intranet.

De plus dans un environnement réglementaire en constante évolution, certaines formations diplômantes constituent un point fort en matière de gestion des compétences et maintien de l'employabilité du personnel au sein de CPoR Devises :

Titre visé	Nombre	Obtention
Certificat de comptabilité bancaire	1	Oui
CEPC – Expert métiers conformité	1	Oui
Mastère spécialisée en sénior management bancaire	1	En cours
AMF Certification professionnelle	1	En cours

Enfin, au-delà des formations à la sécurité/sûreté dispensées aux personnels de caisse, le Responsable Sûreté-Sécurité de CPoR Devises a conduit en interne une action de sensibilisation du personnel administratif à la sécurité/sûreté et aux escroqueries pouvant viser l'entreprise :

- > sensibilisation aux malversations financières de type « escroquerie au président » ou « fausse facturation avec usurpation d'identité d'un fournisseur » :
 - nombre de personnes concernées : 11
 - personnel concerné : comptabilité, back office, contrôle interne
 - durée : 1h30
- > sensibilisation à la sécurité et la sûreté (définitions et principes fondamentaux, aperçu des nouvelles formes de criminalité visant les entreprises) :
 - nombre de personnes ayant suivi la formation : 47
 - personnes concernées : personnel administratif et fonctions supports
 - durée : 1 heure

3. CONTRÔLE DE CONFORMITÉ FOURNISSEURS (Périmètre France)

Dès lors qu'une commande dépasse les 6 000 € TTC ou que la totalité des commandes annuelles atteint ce montant, la conformité du fournisseur doit être contrôlée.

En effet, conformément au code du travail, tout fournisseur a le devoir de fournir un certain nombre de documents obligatoires :

- > attestation URSSAF de vigilance : tous les 6 mois,
- > liste nominative des salariés de nationalité étrangère soumis à autorisation de travail (donc hors Union Européenne) : tous les 6 mois,
- > assurance Responsabilité Civile : tous les ans.

Pour les fournisseurs considérés PSEE au titre du CRBF 97-02, il est également obligatoire qu'ils puissent nous fournir annuellement les pièces suivantes :

- > Plan de Continuité d'Activité (PCA),
- > compte-rendu d'exercice PCA,
- > liasse fiscale permettant d'attester de sa santé financière.

À cet effet, une plate-forme de gestion des fournisseurs e-attestations administrée par le service comptabilité fournisseur permet de s'assurer de la conformité du fournisseur avant la commande et de générer des alertes automatiques aux fournisseurs en cas de dossier incomplet et durant toute la relation contractuelle.

4. RESPECT DES DROITS DE L'HOMME DANS LES FILIALES À L'ÉTRANGER (Périmètre Monde)

Dans ses filiales à l'étranger, comme dans ses filiales françaises, Tessi s'engage à respecter :

- > les obligations administratives, sociales et fiscales prévues par la législation française, ou celles du pays où le Groupe est implanté,
- > la Déclaration Universelle des droits de l'homme,
- > la convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant,
- > les conventions de l'Organisation Internationale du Travail auxquelles la France, l'Espagne, l'île Maurice, la Tunisie et le Vietnam adhèrent,
- > les directives de l'OCDE auxquelles la France adhère,
- > les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Tessi s'engage en particulier à respecter les obligations suivantes :

- > ne recourir à aucune main d'œuvre infantile (- de 15 ans) ou forcée,
- > ne pratiquer aucune discrimination en matière d'embauche et de gestion du personnel,
- > ne recourir à aucune coercition mentale ou physique, ni punition corporelle en matière de discipline,
- > respecter la législation en vigueur en matière de gestion des horaires de travail, rémunération, formation, droit syndical, hygiène et sécurité,
- > faire respecter à ses fournisseurs et sous-traitants les obligations énoncées ci-dessus.

Tessi s'engage, au minimum, à respecter la législation française concernant la protection de l'environnement et la prévention de la pollution.

5. LUTTE ANTI-CORRUPTION (Périmètre France)

Au travers de sa charte éthique, Tessi demande à chaque salarié de ne faire preuve d'aucun acte de corruption.

► Extrait de la charte éthique de Tessi

« VIII - Conflits d'intérêt : Chaque collaborateur de Tessi doit éviter toute situation de conflit entre les intérêts de la société et son intérêt personnel ou celui de ses proches.

En particulier, chaque membre du personnel s'interdit toute prise d'intérêt chez un fournisseur ou un client, sauf si elle est effectuée par l'achat de titres cotés dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres et dans le respect des règles interdisant l'utilisation d'informations privilégiées. »

B. RESPONSABILITÉ CIVIQUE

1. SOUS-TRAITANCE SOCIALEMENT RESPONSABLE (Périmètre France)

En accord avec ses clients, Tessi peut parfois faire appel à de la sous-traitance, en cas de surcroît d'activité.

Depuis quelques années, Tessi essaie de privilégier une sous-traitance civique et pérenne avec plusieurs établissements : CAT, ESAT, APF...

En 2015, le montant total des commandes passées par les différentes filiales de Tessi, auprès de ces établissements s'est élevé à 263 286 € HT, supérieur au montant de 251 006 € HT en 2014.

Tessi documents services fait également appel à de la sous-traitance partielle, dans le cadre de ses activités de saisie de chèques.

► Partenariat avec l'Association des Paralysés de France

Depuis plus de 5 ans, Tessi documents services a mis en place un partenariat avec l'APF de Vannes, ainsi que l'APF de Quimper. Ce partenariat permet à Tessi documents services de confier un pourcentage de son activité de saisie des chèques bancaires à l'Association des Paralysés de France. En 2013, ce partenariat s'est développé avec 2 établissements bancaires supplémentaires et a permis à l'APF d'augmenter de 91 % son chiffre d'affaires. En 2015, avec un périmètre de sous-traitance augmentant toujours, le chiffre d'affaires réalisé par les APF est de 663 700 € HT, facturé directement à Tessi ou directement à ses clients établissements bancaires (pour 565 000 € HT en 2014, soit une nouvelle augmentation de plus de 17 % cette année).

► L'expérience du site de Longjumeau

Le traitement logistique de plis revenus en PND (Plis Non Distribués) est sous-traité pour partie à un ESAT depuis plusieurs années.

Au démarrage, la prestation était réalisée dans les locaux du prestataire. Tessi confiait une partie des plis revenus en PND pour faire l'objet d'un tri physique suivant le format de l'enveloppe ou le nom du client mentionné sur l'enveloppe. Une fois ce tri réalisé, le traitement par l'ESAT était effectué sur les outils mis à disposition par Tessi dans leurs locaux. Ils flashaient les codes barres et faisaient ainsi remonter le fichier vers Tessi pour information de ses clients.

Pour notamment des raisons de respect des délais, cette prestation est désormais effectuée par une équipe mise en poste par l'ESAT, dans un espace dédié de l'atelier de mise sous pli de Tessi Éditique. Chaque semaine, un responsable de l'ESAT visite cette cellule pour s'assurer du bon déroulement de la prestation.

2. TESSI PARTENAIRE D'ASSOCIATIONS PAR LE BIAIS DU SPORT (Périmètre France)

Le 18 avril 2015 s'est tenue la 1^{ère} édition du marathon de Bordeaux Métropole dit « Marathon de la lune ». Cette première édition, qui joue la carte de l'originalité en se courant de nuit, a été un gros succès en terme d'affluence avec 16 000 participants.

Plusieurs distances ont été programmées : Marathon, Marathon en duo, semi-marathon et marathon relais (équipe de quatre personnes). Sur ces distances, un challenge Entreprise a été mis en place.

C'est dans ce cadre qu'est née l'idée de créer des équipes Tessi pour participer à ce challenge. Un appel à volontaires a été fait et 22 personnes des équipes production et technologies ont répondu présent à l'appel, permettant de constituer 4 relais de 4 personnes, 5 semi-marathoniens et 1 marathonien avec plus de 331 kilomètres parcourus.

Tessi a été partie prenante de cette aventure en participant financièrement aux inscriptions et en soutenant avec plaisir ses collaborateurs qui ont porté haut le dossard Tessi dans Bordeaux et les châteaux viticoles traversés en permettant un entraînement hebdomadaire sur des horaires agencés le jeudi en soirée.

Tessi souhaite renouveler cette expérience en 2016 avec pour objectifs :

- > encourager la pratique d'un sport de façon régulière,
- > mettre en place un « partenariat » avec une action humanitaire (courir avec un dossard à l'effigie d'une association caritative),
- > étendre la participation à un maximum de collaborateurs Tessi, toutes entités confondues : une façon originale de mettre en œuvre la synergie entreprise.

3. TESSI, PARTENAIRE DES GRANDES ÉCOLES VIA LA CRÉATION DE TESSI LAB (Périmètre France)

Tessi lab est la structure interne de prospective, veille, recherche et développement du Groupe Tessi.

Tessi lab a été créée en février 2014, avec un double objectif :

- > devenir le pôle d'innovation de Tessi,
- > être le point d'entrée pour les étudiants de grandes écoles.

En 2015, 3 élèves de l'ENSIMAG ont, dans le cadre de leur stage 3A, développé tessi lab document reader, une solution de captation et d'analyse sémantique d'informations contenues dans des tickets de caisses.

De juin à septembre, 2 étudiants de 2^e année sont venus compléter l'équipe dans le développement de cette solution.

Début octobre, Tessi lab a recruté en CDI 2 des élèves ingénieurs ayant développé tessi lab document reader.

Fort de ces expériences réussies, Tessi lab propose 3 nouveaux sujets de stages aux élèves 2A et 3 nouveaux sujets aux élèves de 3A de l'ENSIMAG.

4. MÉCÉNAT

Sur l'année 2015, le cumul des dons réalisés par le Groupe Tessi à diverses associations s'élève à 8 100€ HT.

5. POLITIQUE D'INSTALLATION DANS LES NOUVEAUX BÂTIMENTS (Périmètre France)

Depuis quelques années, Tessi renforce son implantation dans plusieurs régions de France en investissant durablement dans de nouveaux bâtiments.

En 2009 et 2010, Tessi a décidé de positionner un centre industriel de 1950 m² à Roubaix, ainsi qu'un de 2500 m² à Lyon.

En moins de 3 ans, le centre de Roubaix a permis la création d'une centaine d'emplois sur la région Nord Pas de Calais.

En mars 2014, un nouveau centre Tessi documents services a été inauguré à Bordeaux. Celui-ci regroupe 2 sites jusqu'alors répartis entre le centre et la périphérie Bordelaise, et marque ainsi le souhait de Tessi de s'implanter durablement dans la région Aquitaine.

Il s'étend sur 3 000 m² et peut accueillir environ 200 personnes, dont une centaine affectée aux tâches de traitement de production (traitement de documents et traitement de chèques) et l'autre centaine appartenant à Tessi Technologies, la filiale éditeur et intégrateur de solutions de la BU Tessi documents services.

En 2015, Tessi a décidé de regrouper 2 centres de production distants, anciennement basés à Nanterre, au sein d'un même bâtiment. Ce nouveau site a été entièrement réaménagé selon les nouvelles règles d'optimisation des centres.

D'une superficie de 3 800 m² et regroupant plus de 400 personnes, ce centre ouvert 20h/24h est désormais le plus grand centre de traitement de documents de Tessi documents services.

À travers la construction de ces nouveaux bâtiments, Tessi entend ainsi optimiser et mutualiser certains coûts fixes liés à la location de différents locaux, mais s'inscrit également dans une démarche plus générale d'optimisation de l'utilisation des ressources énergétiques. En effet, lors de ces différents projets, Tessi a veillé à ce que ces bâtiments répondent aux nouvelles normes BCE et a fait intervenir un ergonomiste pour la recherche d'une organisation optimale de l'espace. Chacun de ces sites a été implanté près des transports en commun afin de minimiser l'utilisation des véhicules personnels. Pour permettre une accessibilité optimale, ces bâtiments ont été conçus en respectant les dernières normes relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées. Enfin, le regroupement de plusieurs filiales sur un même site a permis de minimiser les déplacements du personnel et de sécuriser la production en évitant le croisement des flux.

C. PRINCIPES DE NON-DISCRIMINATION

1. MÉTHODE DE RECRUTEMENT (Périmètre France)

Le Groupe Tessi s'engage à ne pratiquer aucune discrimination, qu'elle soit d'origine sociale, ethnique, culturelle ou médicale (sauf en cas d'incapacité constatée

par le médecin). À ce titre, le Groupe n'écarte donc aucune personne d'une procédure de recrutement.

Tout en respectant ce principe fondamental, le Groupe Tessi se dote de ressources humaines compétentes afin d'offrir des services de qualité.

Les équipes Tessi sont majoritairement composées de personnels employés en CDI (Contrat à Durée Indéterminée) et en CDD (Contrat à Durée Déterminée).

Tessi se donne les moyens de ses ambitions et tend vers une mixité professionnelle accrue tant au niveau des non-cadres que des cadres.

L'essentiel du sourcing se fait via Pôle Emploi s'agissant des emplois non cadres et via APEC pour les cadres. D'autres types de sourcing peuvent également être utilisés : cooptation, partenariat avec des écoles, autres job board...

Les candidatures sont ensuite étudiées pour évaluer l'adéquation entre le profil, le parcours et les besoins du poste.

Si les méthodes de recrutements classiques demeurent, le Groupe Tessi a émis le souhait de voir évoluer ses méthodes en vue de favoriser encore la mixité professionnelle en partenariat notamment avec Pôle Emploi, en ayant recourt, par exemple, à l'EMPTR (l'évaluation en milieu de travail préalable au recrutement qui permet de tester un candidat en situation réelle de travail) ou à la MRS (méthode de recrutement sur la base de tests sans CV).

Depuis 2012, Tessi a également mis en place un partenariat avec plusieurs organismes en vue de favoriser l'insertion professionnelle : CAP emploi (qui favorise l'emploi de personnes handicapées), ESAT, école de la seconde chance, missions locales...

2. INSERTION PROFESSIONNELLE ET SECTEUR ADAPTÉ (Périmètre France)

Une attention particulière est portée sur l'insertion des travailleurs handicapés.

En 2015, le nombre de salariés handicapés au sein des effectifs France du Groupe s'élève à 157 salariés.

L'insertion des personnes handicapées est un volet important de la politique Ressources Humaines de Tessi avec comme principaux axes : sensibiliser, recruter, former et accompagner nos collaborateurs et futurs collaborateurs reconnus travailleurs handicapés.

Tessi s'est notamment engagé sur les principes suivants :

- > aucun collaborateur présent dans la structure ne pourra faire l'objet de discrimination du fait de son handicap, tant dans son évolution professionnelle, que dans son accès à la formation,
- > l'ensemble des postes existants au sein du Groupe est accessible aux travailleurs handicapés, sous condition

que les restrictions à l'emploi formulées par le médecin du travail soient compatibles avec les exigences du poste à pourvoir,

- > toutes les mesures seront prises pour accompagner au mieux et maintenir dans l'emploi un collaborateur reconnu travailleur handicapé, ou en cours de reconnaissance, se trouvant en situation de difficulté professionnelle pour raison de santé suite à un accident du travail, de trajet, une maladie professionnelle, un accident de la vie, ou une maladie invalidante,
- > l'ensemble des acteurs sera mobilisé pour favoriser l'emploi des travailleurs handicapés : direction, managers, équipes Ressources Humaines, travailleurs handicapés, collègues de travail, représentants du personnel, médecins du travail,
- > toutes les pistes d'actions possibles, seront envisagées pour le recrutement, l'intégration, et le maintien dans l'emploi du collaborateur.

3. INSERTION DE TRAVAILLEURS EN DIFFICULTÉ (Périmètre France)

Dans le cadre de contrats aidés ou non, le Groupe Tessi s'engage à favoriser l'insertion des personnes en difficulté sur le marché du travail. L'accent est mis notamment sur les contrats aidés.

Quel que soit le type de contrat et l'âge, Tessi emploie de manière régulière et depuis toujours, des collaborateurs peu ou pas qualifiés qui sont formés aux métiers Tessi.

4. RÉPARTITION HOMMES/FEMMES AU SEIN DE TESSI

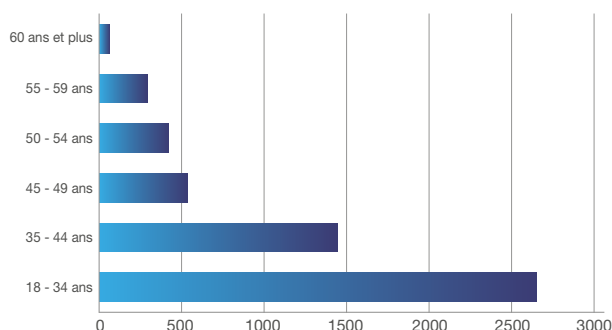
Quelques chiffres tendent à prouver qu'au sein de Tessi aucune discrimination n'est pratiquée en matière d'égalité professionnelle homme/femme :

- > au niveau de la gouvernance, il y a 7 administrateurs composant le Conseil d'Administration de Tessi SA et parmi eux, 2 femmes,
- > au niveau des directions générales, sur les 3 Business Units du Groupe, 2 sont dirigées par des femmes,
- > 43 % des membres du COMEX sont des femmes.

► Focus sur le périmètre France

- > 35 % des postes de direction sont occupés par des femmes,
- > 36 % des cadres et assimilés sont des femmes.

5. PYRAMIDE DES ÂGES (Périmètre Monde)



On constate que la tranche d'âge la plus représentée parmi les employés de Tessi est celle des travailleurs de 18-34 ans, actuellement la plus touchée par le chômage en France.

L'âge moyen des salariés dans le Groupe Tessi en 2015 est de 36,5 ans et reste très constant sur ces dernières années.

6. BILAN DES ACCORDS OU PLANS D'ACTIONS CONTRAT DE GÉNÉRATION (Périmètre France)

La loi du 1^{er} mars 2013 relative au contrat de génération a créé l'obligation de conclure un accord ou un plan d'action comportant des mesures et des objectifs chiffrés en faveur :

► de l'insertion durable des jeunes dans l'emploi

Tessi répond à cette obligation par l'embauche de jeunes, la mise en place d'un livret d'accueil, d'une formation d'intégration au poste de travail, de la désignation d'un référent, et d'un entretien d'intégration dans les 3 mois qui suivent l'embauche en CDI.

► de l'emploi des salariés âgés

Tessi répond à cette obligation par l'amélioration des conditions de travail, la prévention de la pénibilité et la mise en place de formations spécifiques.

► de la transmission des savoirs et des compétences

Tessi répond à cette obligation en appliquant la diversité des âges dans les équipes de travail.

En application de ces dispositions, de nouveaux accords ou plans d'actions ont été mis en place le 1^{er} octobre 2013 pour une durée de 3 ans et le bilan de la deuxième année (jusqu'au 31 décembre 2015) est :

- > 45 embauches de jeunes de moins de 26 ans,
- > 15 contrats en alternance,
- > 215 entretiens de seconde partie de carrière,
- > 156 formations PRAP (Prévention des Risques de l'Activité Physique).

7. BILAN DES FORMATIONS PRAP ET ENTRETIENS SÉNIORS

Personnes concernées : les effectifs de plus de 45 ans.

<i>Périmètre France</i>	Formation PRAP	Entretien 2^e partie de carrière
2010	357	186
2011	108	81
2012	47	127
2013	-	83
2014	275	196
2015	70	278
Total	857	951

Fin 2013, Tessi a décidé de mettre en place un support DVD intitulé « gestes et postures », spécifique aux exigences métier de la BU Tessi documents services, représentant 3 001 personnes en 2013.

Ce support a été utilisé sur les années 2014 et 2015 dans le cadre des formations PRAP dispensées.

V. Responsabilité environnementale

Depuis quelques années, Tessi s'est engagé dans une démarche environnementale.

L'analyse environnementale qui a été conduite a permis de fixer des objectifs prioritaires ainsi que des axes de progrès majeurs, dans le but de maîtriser les impacts sur l'environnement et d'en déduire les bonnes pratiques en faveur de l'environnement qui pourront être déployées dans d'autres sites.

La direction de Tessi s'engage, avec l'appui de la cellule développement durable, à respecter l'ensemble des exigences applicables à son activité, et à évaluer périodiquement l'efficacité de sa démarche environnementale en favorisant une dynamique d'amélioration continue.

Les axes de progrès de la politique environnementale de Tessi prennent en compte les aspects suivants :

- > respect de la réglementation,
- > amélioration continue des pratiques du Système de Management Environnemental,
- > prévention de la pollution,
- > économies d'énergie et de matières premières,
- > amélioration de la gestion des déchets,
- > sensibilisation du personnel.

A. BILAN D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (Périmètre France)

En 2012, afin d'affiner l'analyse environnementale et pour répondre aux exigences du Grenelle II, Tessi a procédé à son premier BEGES (Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre). Ce BEGES a été réactualisé fin 2014 et le sera à nouveau en 2016.

► Qu'est-ce qu'un BEGES ?

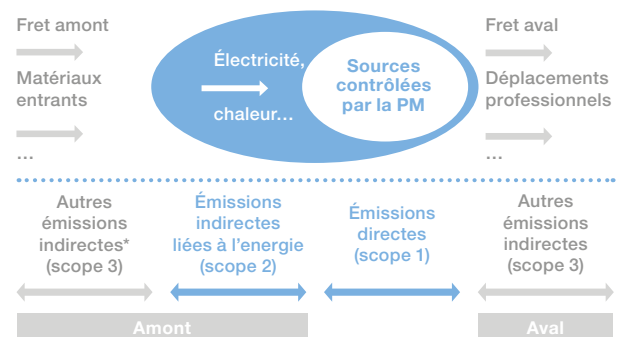
Ce bilan permet de mesurer la contribution au changement climatique d'une organisation, en calculant les émissions de six gaz, dits gaz à effet de serre. Cette mesure ne s'effectue pas à l'aide de capteurs ou de sondes, comme on pourrait le faire pour la détection de monoxyde de carbone ou de particules fines, mais par estimation : il s'agit de quantifier des flux d'énergie ou de matière, et de les multiplier par des facteurs d'émissions issus d'une base de données administrée par l'ADEME nommée « Base Carbone ».

La double complexité du BEGES réside dans le fait que d'une part la collecte des données des flux physiques d'une organisation n'a souvent jamais été faite et que d'autre part, il n'existe pas toujours le facteur d'émission correspondant au flux mesuré.

Ce document est disponible sur le site internet du Groupe Tessi et téléchargeable sous le lien suivant : <http://www.tessi.fr/tessi/developpement-durable>.

1. ÉMISSIONS DE GES PAR SCOPE (EN %)

Le diagramme ci-dessous illustre la répartition des postes d'émissions de gaz à effet de serre (GES).



* Postes d'émissions non concernés par l'obligation réglementaire et à prendre en compte de manière optionnelle dans la présente méthode.

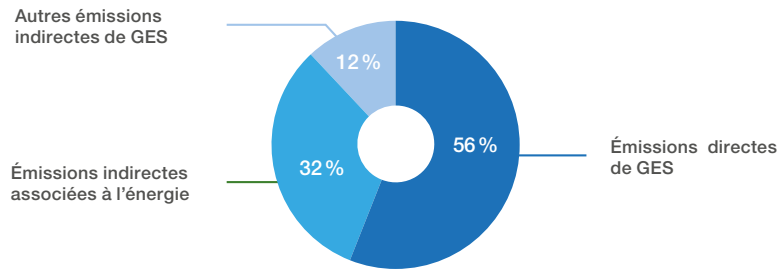
(source MEDDE)

Dans le cadre de son étude, Tessi n'a tenu compte que des données issues des postes d'émissions concernés par l'obligation réglementaire.

Après calcul, les émissions directes de CO₂eq. correspondent à 56% des émissions du BEGES de Tessi. Ces émissions incluent la combustion gaz naturel, les carburants et les fuites de liquides frigorigènes.

Les autres émissions indirectes sont les émissions de GES en amont, nécessaires à la production de l'énergie fossile.

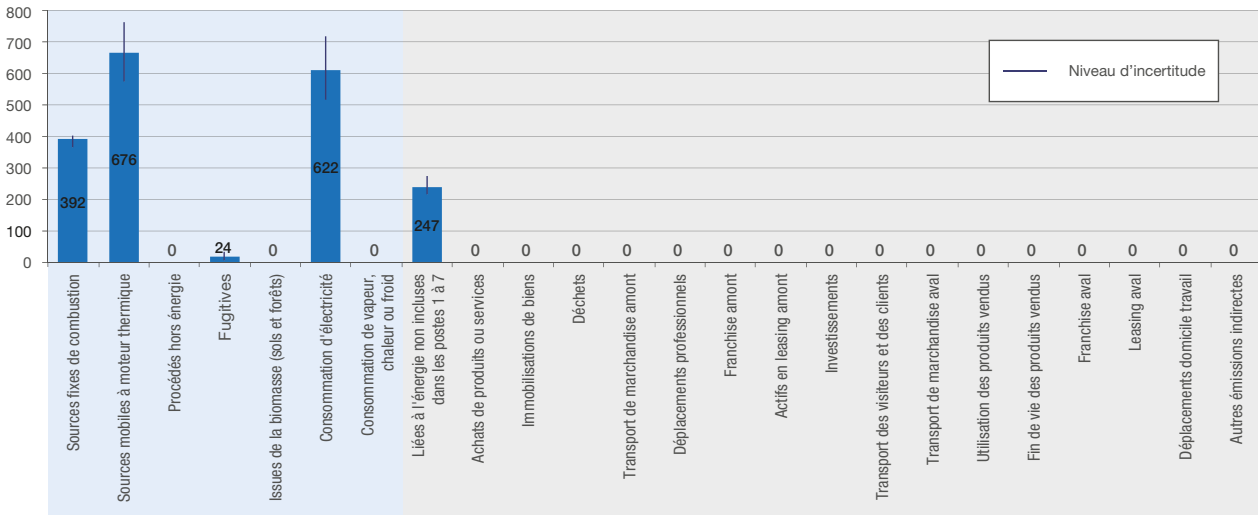
► Bilan GES : émissions de GES par scope en %



2. ÉMISSIONS DE GES ET INCERTITUDES PAR POSTE RÉGLEMENTAIRE (EN TCO₂E)

La zone jaune de ce graphique illustre les scopes 1 et 2 réglementaires pris en compte.

La zone grisée illustre le scope 3 qui n'a pas été pris en compte par le Groupe Tessi dans le présent BEGES.



3. ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ DES MESURES DE FLUX

Entre 2012 et 2013, la mesure des consommations électriques a été nettement améliorée par la mise en place d'une procédure interne de collecte systématique des quantités de kWh achetées au producteur. La valeur de l'incertitude en est ainsi fortement diminuée.

De même, la mesure des flux de gaz s'est améliorée grâce au même système. Toutefois, une erreur quant à l'incertitude, définie en 2012 comme trop basse, ne permet pas de retrouver cette amélioration dans le taux d'incertitude.

La mesure du liquide frigorigène a diminué entre 2012 et 2014 en raison de l'absence d'une collecte incertaine et certainement des déménagements sur cette période. L'incertitude reste donc importante.

Afin d'améliorer la finesse des mesures, il a été décidé de mettre en place des mesures de flux par site. En 2014, 4 sites pilotes ont été définis : Roubaix, Lyon, Rennes et Bordeaux.

4. ANALYSE DU PLAN D'ACTION DE 2012

Engagement	Bilan
Développement du tableau de bord de suivi des émissions de GES afin d'améliorer la finesse de la collecte des données et de diminuer les incertitudes constatées lors du premier BEGES	Comme évoqué dans ce rapport, la collecte des données a été fiabilisée sur les 2 dernières années pour les indicateurs gaz, électricité et gasoil. Pour le gaz et l'électricité, le service comptabilité fournisseur du Groupe fournit ces données à partir des informations recueillies toute l'année dans les factures. Pour le gasoil, les données sont issues du logiciel des cartes GR. Il reste la donnée des fluides frigorigènes à fiabiliser. Cette année, il a été demandé aux fournisseurs d'indiquer cette donnée sur leurs factures respectives.
Mobilisation et formation des équipes du Groupe au management en mode carbone de l'entreprise	Les actions à ce sujet ont été réalisées par le biais de la signature d'une charte automobile destinée à l'ensemble des collaborateurs possédant un véhicule de fonction. Une action ciblée sur le site de Bordeaux est envisagée en 2015.
Optimisation technique des infrastructures informatiques (centre de données, bureautique, matériels) et du bâti	Entre 2012 et 2014, un nouveau site a été construit à Bordeaux. Celui-ci construit en Basse consommation Energétique intègre le back-up du data center de Tessi documents services. Une étude a été menée pour rationaliser les serveurs et éviter toute perte d'espace disque et capacité. Tessi customer marketing a déménagé courant 2012 en vue d'optimiser l'espace occupé des bâtiments. Dans ce cadre, une modernisation de leur équipement informatique Energy star a été réalisée. De plus, CPoR Devises a travaillé sur la révision complète de son système d'information en 2013.
Mise en place progressive d'une politique d'achat de prestation et de matériels prenant en compte les émissions de GES	À ce jour, pas de nouvelles actions mises en place à ce sujet.
Optimisation de la gestion et de la prévention des déchets banals et issus d'équipements électriques et électroniques	Tessi a travaillé sur l'année 2014 à la mise en place d'un partenariat avec le groupement GESAT pour l'évacuation, la reprise et recyclage des déchets DEEE sur 90% des filiales du Groupe. Un contrat cadre a été signé fin 2014 et 1,8 tonne de déchets a été recyclée sur cette même année.

5. NOUVEAU PLAN D'ACTION CARBONE

5.1. Continuer à améliorer la mesure

L'amélioration des procédures de collecte et leur réutilisation d'une année à l'autre permettront d'établir un reporting plus fiable, sur l'ensemble des champs mesurés. L'objectif 2015 est notamment de collecter systématiquement les interventions des prestataires dans le cadre de maintenance d'appareils frigorifiques.

5.2. Affiner la mesure par site

Le contexte économique très fluctuant du Groupe (acquisitions, réorganisations, achats de bâtiments, déménagements) ne permet pas de réaliser des analyses au niveau du Groupe, ni de planifier des mesures globales facilement mesurables.

Toutefois, le fait de mesurer ces données par site, nous permettra d'avoir une vision plus opérationnelle et rationnelle de nos émissions. En 2014, 4 sites ont été définis : Bordeaux, Roubaix, Lyon et Rennes.

Pour le moment, il n'est pas encore décidé d'étendre cette liste. Une phase d'observation de ces nouvelles mesures est en cours.

Les premières données des flux mesurés et émissions de GES associées figurent en annexe 9.2 du BEGES Tessi, disponible sur le site internet du Groupe.

5.3. Essayer d'étendre le champ des émissions mesurées

Tessi souhaite progressivement élargir son champ de mesures d'émissions de GES.

En 2015, il est proposé de lister à travers un top 10 des fournisseurs du Groupe, les caractéristiques de fabrication des biens acquis.

Cela permettra de faire le lien avec le reste de la démarche RSE du Groupe et de définir des actions d'achats responsables sur 2016.

5.4. Réduire les émissions

Sur chaque site, en fonction des enjeux locaux, des plans d'actions de réduction pourront être mis en place.

Exemple : plan d'action envisagé sur Bordeaux en 2015 et 2016 :

- > participation à l'opération collective « conso IT Aquitaine »,
- > signature de partenariat de facility manager,
- > optimisation de la gestion des déchets.

B. PROGRAMME D' ACTIONS ENVIRONNEMENTALES DE TESSI (Périmètre France)**OBJECTIF 1 : ÉVALUER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE**

Cible	Action	Indicateur
Cible 1.1 : Définir une méthode de recueil de données	Méthode recueil fiable depuis 2013	% de consommation électrique en kWh
Cible 1.2 : Diminuer cette consommation	Suivi de la consommation	% de consommation électrique/CA

OBJECTIF 2 : ÉVALUER LA CONSOMMATION DE PAPIER

Cible	Action	Indicateur
Cible 2.1 : Diminuer cette consommation	<ul style="list-style-type: none"> > Dématérialisation des factures fournisseurs et mise en place de BAP électronique > Arrêt des éditions des états de fin de traitement autant que possible, et envoi par e-mail automatisé au client 	Suivi de la consommation de papier en tonnes
Cible 2.2 : Augmenter la part d'utilisation de papier Ecolabel	Impression sur papier Ecolabel	% de papier Ecolabel

OBJECTIF 3 : RECYCLER LES DÉCHETS

Cible	Action	Indicateur
Cible 3.1 : DEEE Mettre en place une filière de recyclage pour le parc informatique Tessi en respect des contraintes sécuritaires qu'impose l'activité	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en place d'une procédure interne en cas de remplacement ou mise au rebut d'un matériel dans la filière Tessi actée fin 2013 pour une mise en place en 2014 > Le prestataire retenu est le GESAT. 	<p>% de sites ayant une filière de recyclage DEEE</p> <p>Nb de tonnes de DEEE enlevé et recyclé</p>
Cible 3.2 : Mettre en place des cubes de télécollecte et valorisation des déchets papier	Installation à généraliser sur l'ensemble des sites.	Tonnes de DIB (papiers et cartons) recyclés

OBJECTIF 4 : MOBILISATION ET FORMATION DES ÉQUIPES À LA DÉMARCHE RSE

Cible	Action	Indicateur
Cible 4.1 : Définir une campagne de sensibilisation	Diffusion de notes d'information	Mise en place en 2015 du nouvel indicateur : nb de notes d'information parues dans l'année

C. CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

1. CONSOMMATION ÉLECTRIQUE (Périmètre Europe)

En 2014, la consommation électrique était de 8 189 384 kWh pour le périmètre Europe, à savoir la France et les filiales espagnoles Graddo.

En 2015, la consommation électrique est de 8 145 696 kWh pour le périmètre Europe, à savoir la France et les filiales Graddo et Gdoc.

Le ratio consommation électrique (en kWh) rapporté au chiffre d'affaires 2015 est de 0,028, ratio assez constant par rapport à 2014 (0,033), mais qui correspond à une baisse de 25 %, périmètre élargi (nouvelles acquisitions à l'international et nouvelles structures).

En matière de réduction de la consommation électrique, une démarche importante a déjà été réalisée ces dernières années :

► Virtualisation des serveurs

Les infrastructures Tessi sont principalement conçues en mode virtualisation. Ce type d'architecture permet de mutualiser plusieurs services sur un seul et même serveur.

Le nombre de serveurs est ainsi considérablement réduit, et par conséquent leur consommation électrique.

De plus, Tessi a investi sur l'aménagement d'un site d'hébergement informatique hautement sécurisé à Bordeaux et le parc de machines virtuelles a été renouvelé par des serveurs à très faible ampérage. Cela a réduit significativement la consommation énergétique des 2 sites d'hébergement, la ramenant à la moyenne de la consommation d'un centre de production Tessi standard.

► Déménagement de centres de production

Les déménagements de Roubaix, Lyon, Bordeaux et Nanterre vers des centres de production neufs participent à la diminution de consommation électrique. En effet, les nouveaux bâtiments sont tous étudiés pour être en basse consommation électrique et les postes de travail sont équipés de coupure automatique la nuit afin d'éviter une mise en veille inutilement consommatrice.

2. CONSOMMATION GASOIL (Périmètre Europe)

En 2014, le parc de véhicules du Groupe Tessi représentait 190 véhicules, sur le périmètre France.

En 2015, il représente 212 véhicules sur le périmètre Europe.

Pour ces véhicules, la consommation de gasoil en 2015 a été de 287 276 litres.

Sur le périmètre France, la consommation moyenne en 2015 a été de 5 litres / 100 kilomètres parcourus (4,9 l/100 km en 2014).

3. CONSOMMATION DE GAZ NATUREL POUR L'ACTIVITÉ DE CHAUFFAGE (Périmètre Europe)

La consommation de gaz en 2014 était de 2 201 074 kWh sur le périmètre France.

En 2015, elle est de 1 685 602 kWh sur le périmètre Europe (sachant qu'il n'y a aucune consommation hors de France).

Cette diminution s'explique entre autres par les investissements en matière d'isolation.

D. CONSOMMATION DE PAPIER (Périmètre Europe)

1. CONSOMMATION GROUPE

	2015
Consommation de papier (en tonnes)	149

Ne sont pris en compte ici que les papiers utilisés dans les imprimantes bureautiques de l'ensemble des sites Tessi.

Sur le périmètre France, le pourcentage de commande de papier Ecolabel a significativement augmenté, passant

de 26 % en 2014 à 36 % en 2015, suite à la sensibilisation des directeurs de production ainsi qu'à la mise en place d'un plan d'actions en partenariat avec le fournisseur.

Du fait de l'évolution des périmètres, la comparaison avec les données 2014 n'est pas réalisable.

► Qu'est-ce que l'Ecolabel ?

Créé en 1992, l'Ecolabel européen est le seul label écologique officiel européen utilisable dans tous les pays membres de l'Union Européenne. Il est délivré,

en France, par AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant.

Le label écologique communautaire repose sur le principe d'une « approche globale » qui « prend en considération le cycle de vie du produit à partir de l'extraction des matières premières, la fabrication, la distribution, et l'utilisation jusqu'à son recyclage ou son élimination après usage ». La qualité et l'usage sont également pris en compte.

	2015
Efficacité du papier consommé (en Tx1 000 000/CA)	0,51

2. FOCUS SUR L'ACTIVITÉ ÉDITIQUE

Tessi possède une activité éditique dont le cœur de métier est l'impression en masse pour le compte de divers clients.

Dans le cadre de l'activité éditique, 733 tonnes de papier ont été commandées en 2015 pour un chiffre d'affaires total (externe et interne) de 12 753 744 €. En 2014, 601 tonnes avaient été commandées pour un CA total de 12 686 255 €.

Chaque tonne de papier commandée a généré 17 399 € de chiffre d'affaires en 2015, pour 21 108 € de CA en 2014.

L'augmentation de la consommation de papier éditique s'explique par l'investissement dans de nouvelles machines éditiques, nécessitant de nombreux tests de paramétrage et d'essais lors de leur mise en place. Ces nouvelles machines permettront par la suite, une baisse massive de chute de papier lors du lancement de nouvelles prestations.

E. GESTION DES DÉCHETS (Périmètre Europe)

1. DIB (DÉCHET INDUSTRIEL BANAL)

Les déchets générés par l'activité de Tessi sont essentiellement composés de papiers et de cartons, qui sont recyclés à hauteur de 1 394 tonnes en 2015 pour 1 508 tonnes en 2014 sur le périmètre France.

Sur le périmètre Europe, 1 478 tonnes de déchets ont été recyclés.

En 2015, plus de 50% du personnel Tessi opèrent sur des sites disposant d'une filière de recyclage de papier et de carton.

L'augmentation importante de cet indicateur est due à la mise en place de filières de recyclage pérennes sur de nombreux sites sur ces deux dernières années.

2. DEEE (DÉCHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES)

D'autres types de déchets tels que les déchets électroniques et électriques (DEEE) font l'objet de différentes formes de recyclage et valorisation non uniformes sur les sites Tessi. C'est pourquoi il est à ce jour difficile d'en faire un état exhaustif. Une démarche de recensement et d'uniformisation a été réalisée en 2013.

En France, Tessi a décidé de travailler avec l'organisme GESAT à partir de l'année 2014 pour la récupération et la valorisation de ses déchets DEEE sur la France entière et un contrat de partenariat a été signé en fin d'année.

Cet organisme centralise les demandes de chacun des centres nationaux de Tessi et trouve un ESAT local qui prend en charge l'enlèvement et le recyclage de déchets DEEE. Bien que ce choix soit un peu plus onéreux, cela permet à Tessi de poursuivre son engagement tant au niveau environnemental qu'au niveau civique.

En France, grâce à la signature de ce contrat cadre,

- > le pourcentage de sites ayant une filière de recyclage DEEE est de 90%,
- > le nombre de tonnes de DEEE enlevé et recyclé est de 1,6 tonne en 2015 pour 1,8 tonne en 2014.

Sur le périmètre Europe, le nombre de tonnes de DEEE recyclé est de 2 tonnes.

Pour toutes les raisons évoquées dans ce rapport, Tessi n'a pas jugé utile d'avoir à ce jour une provision ou garantie pour risque en matière d'environnement.

VI. Grille de mapping entre l'article R.225-105-1 et le rapport RSE

Article R.225-105-1	Informations communiquées par Tessi	Correspondance rapport RSE Tessi	Correspondance principes du Pacte Mondial*
1.A.1. L'effectif total	Effectif à fin d'année Effectif général moyen : moyenne des effectifs arrêtés en fin de mois pour les 12 mois de l'année	III.A.1	
1.A.1. Répartition des salariés par sexe	Effectif h/f moyen Répartition h/f au sein de Tessi	III.A.1 III.A.2 IV.C.4	Principe 6
1.A.1. Répartition des salariés par âge	Pyramide des âges Âge moyen des salariés	IV.C.5	Principe 6
1.A.1. Répartition des salariés par zone géographique	Effectif à fin d'année Effectif général moyen	III.A.1	Principe 6
1.A.2. Les embauches	Méthode de recrutement Nombre d'embauches France	III.A.2 IV.C.1	Principe 6
1.A.2. Les licenciements	Nombre de départs France	III.A.3	Principe 6
1.A.3. Les rémunérations	Masse salariale totale Participation au résultat de l'exercice	III.B.1 III.B.2	Principe 6
1.A.3. Évolution des rémunérations	Évolution de la masse salariale	III.B.1	Principe 6
1.B.1. L'organisation du temps de travail	Effectif général moyen Nombre d'heures travaillées par BU Répartition : temps partiel/ temps plein	III.A.1	Principe 4
1.B.2. Absentéisme	Nombre de journées d'absence Nombre d'heures d'absence Taux d'absentéisme	III.D.1	
1.C.1. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	IRP Taux de participation aux élections Part des salariés représentés par des IRP	III.D.7	Principe 3
1.C.2. Le bilan des accords collectifs	Nombre d'accords signés pour les entreprises de plus de 50 salariés	III.D.7	Principe 3
1.D.1. Les conditions de santé et de sécurité au travail	Prévention de la pénibilité Accord ou plan d'action relatif à l'égalité professionnelle Plans d'action et de prévention des troubles musculo squelettiques Volume horaire de travail de nuit Bilan des accords/contrat génération Formations PRAP et entretiens sénior	III.D.3 III.D.4 III.D.5 III.D.6 IV.C.6 IV.C.7	
1.D.2. Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Nombre d'accords signés pour les entreprises de plus de 50 salariés	III.D.7	Principe 3
1.D.3. Fréquence et gravité des accidents de travail	Nombre d'accidents du travail Taux de fréquence et taux de gravité des accidents de travail	III.D.2	
1.D.4. Maladies professionnelles	Taux d'absentéisme pour maladies professionnelles Absences pour maladies professionnelles	III.D.1	
1.E.1. Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Nombre d'heures de formation Taux de salariés formés Budget formation	III.C.1	
1.E.2. Le nombre total d'heures de formation	Nombre d'heures de formation	III.C.1	
1.F.1. Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Mobilité interne Répartition h/f dans la gouvernance et dans la direction des BU	III.C.2 IV.C.4	Principe 6
1.F.2. Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Partenariat APF/Commandes ESAT/ prisons/APF Insertion professionnelle et secteur adapté Insertion de travailleurs en difficulté	IV.B.1 IV.C.2 IV.C.3	Principe 6

Article R.225-105-1	Informations communiquées par Tessi	Correspondance rapport RSE Tessi	Correspondance principes du Pacte Mondial*
1.F.3. La politique de lutte contre les discriminations	Promotion interne Méthode de recrutement Insertion professionnelle et secteur adapté Insertions travailleurs en difficulté Répartition hommes/femmes dans la gouvernance et dans la direction des BU Bilan contrat de génération formation PRAP /entretiens séniors	III.C.2 IV.C.1 IV.C.2 IV.C.3 IV.C.4 IV.C.6 IV.C.7	Principe 6
1.G.1. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Taux de participation aux élections Part des salariés représentés par des IRP Nombre d'accords signés pour les entreprises de plus de 50 salariés	III.D.7	Principe 3
1.G.2. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession.	Promotion interne Méthode de recrutement Insertion professionnelle et secteur adapté Insertions travailleurs en difficulté Répartition hommes/femmes dans la gouvernance et dans la direction des BU Bilan contrat de génération formation PRAP /entretiens séniors	III.C.2 IV.C.1 IV.C.2 IV.C.3 IV.C.4 IV.C.6 IV.C.7	Principe 6
1.G.3. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	Charte éthique	IV.A.5	Principe 4
1.G.4. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives à l'abolition effective du travail des enfants	Charte éthique	IV.A.5	Principe 5
2.A.1. L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Offres de services durables Adhésion au pacte mondial Charte interne DD EcoVadis	II.A.4 II.C.1 II.C.2 II.C.4	Tous les principes du Pacte Mondial
2.A.2. Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Sensibilisation des collaborateurs Charte interne DD	I.C.1 II.C.2	Principe 7 Principe 8 Principe 9
2.A.3. Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Gestion des déchets DIB Gestion des DEEE	V.E.1 V.E.2	
2.A.4. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement (sauf risque de préjudice)	Provisions risques environnementaux	V.E	Principe 7
2.B.1. Pollution et gestion des déchets / Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Programme environnemental	V.B	Principe 7 Principe 8 Principe 9
2.B.2. Pollution et gestion des déchets / Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Tonnage déchets DIB recyclés Salariés opérant sur un site disposant de filière de recyclage DEEE Tonnage DEEE recyclés	V.E.1 V.E.2	Principe 8
2.B.3. Pollution et gestion des déchets / La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Item jugé N/A		
2.C.1. Utilisation durable des ressources / La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	Peu applicable sur l'activité du Groupe. À ce jour la consommation d'eau n'est due qu'à celle des sanitaires. Tessi n'a donc pas mesuré cette consommation.		

Article R.225-105-1	Informations communiquées par Tessi	Correspondance rapport RSE Tessi	Correspondance principes du Pacte Mondial*
2.C.2. Utilisation durable des ressources / La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	Tonnes de papier consommées Taux de papier Eco label Efficacité de papier consommé Tonne de papier éditique consommé Efficacité du papier éditique	V.D.1 V.D.2	Principe 8
2.C.3. Utilisation durable des ressources / La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	Consommation d'électricité Politique de réduction des consommations énergétiques Consommation de gasoil Consommation de gaz	V.C.1 V.C.2 V.C.3	Principe 8 Principe 9
2.C.4. Utilisation durable des ressources / Utilisation des sols	Item jugé N/A		
2.D.1. Les rejets de gaz à effet de serre	BEGES + plan d'action Réduire les impacts sur l'environnement	V.A V.B	Principe 7 Principe 8 Principe 9
2.D.2. Adaptation aux conséquences du changement climatique	Peu applicable sur l'activité du Groupe.		
2.E.1. Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Item jugé N/A		
3.A.1. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société / En matière d'emploi et de développement régional	Installation nouveaux bâtiments Création Tessi lab en partenariat avec les grandes écoles	IV.B.4 IV.B.3	
3.A.2. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société / Sur les populations riveraines ou locales	Pas d'actions ou de démarche particulière à ce stade		
3.B.1. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines / Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	Pas d'actions ou de démarche particulière à ce stade		
3.B.2. Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines / Les actions de partenariat ou de mécénat	Sous-traitance socialement responsable Tessi et le sport Tessi lab en partenariat avec ENSIMAG Mécénat	IV.B.1 IV.B.2 IV.B.3 IV.B.4	
3.C.1. Sous-traitance et fournisseurs / La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Évaluation fournisseurs annuelle Contrôle conformité fournisseurs	II.B.3 IV.A.3	Principe 8
3.C.2. Sous-traitance et fournisseurs / L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	Évaluation fournisseurs annuelles Contrôle conformité fournisseurs	II.B.3 IV.A.3	Principe 8
3.D.1. Loyauté des pratiques / Les actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption	Commercialisation de produits pour la détection de fraude et blanchiment Dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme Contrôle conformité fournisseurs Charte éthique	IV.A.1 IV.A.2 IV.A.3 IV.A.5	Principe 1 Principe 2 Principe 4 Principe 5 Principe 10

Article R.225-105-1	Informations communiquées par Tessi	Correspondance rapport RSE Tessi	Correspondance principes du Pacte Mondial*
3.D.2. Loyauté des pratiques / Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Offres personnalisées		
	Sécurité des informations	II.A.1	
	Capacité d'innovation	II.A.3	
	Satisfaction client	II.A.5	
	Ancienneté moyenne des clients	II.A.6	
3.E. Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme	Certification ISO 9001	II.B.2	
	Respect des droits de l'Homme	IV.A.4	Principe 1 Principe 2

* Les dix principes du Pacte Mondial

Les entreprises sont invitées à :

► Principes tirés de la déclaration universelle des droits de l'homme

Principe 1 : Promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.

Principe 2 : Veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

► Principes tirés de la déclaration de l'Organisation internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail

Principe 3 : Respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

► Principes tirés de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement

Principe 7 : Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8 : Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

► Principes tirés de la convention des Nations Unies contre la corruption

Principe 10 : Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Annexe IV

Rapport du Président du Conseil d'Administration joint au rapport de gestion rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles L.225-37 du Code de Commerce, je vous rends compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.225-102, L.225-102-1 et L.233-26 du Code de Commerce, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par votre Société.

En matière de gouvernement d'entreprise, notre Société se réfère au code MiddleNext offrant une alternative aux valeurs moyennes et lui semblant plus adapté.

Ce code de gouvernance est disponible sur le site de MiddleNext (www.middlenext.com).

Nous attirons votre attention sur le fait que, compte tenu de la taille de l'entreprise et des procédures déjà mises en place, certaines dispositions de ce code de gouvernement ont été écartées et le présent rapport précise les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

Sans préjudice des dispositions de l'article L.225-56 du Code de Commerce, le présent rapport indique en outre les éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur général.

Par ailleurs, conformément à l'article L.225-235 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes présentent, dans un rapport spécial, leurs observations pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne et de gestion des risques notamment relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Je vous précise que le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil d'Administration du 11 avril 2016.

I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

A. Composition du Conseil d'Administration et de l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein

Les statuts disposent que le Conseil d'Administration comprend entre 3 et 18 membres. À ce jour, le Conseil est composé de 7 membres, dont 2 Administrateurs indépendants.

Chaque proposition de nomination ou de renouvellement de mandat d'un Administrateur a fait l'objet d'une résolution distincte permettant aux Actionnaires de se prononcer librement sur la composition du Conseil d'Administration de la Société.

Une information sur l'expérience et la compétence de chaque Administrateur est communiquée lors de la nomination ou lors du renouvellement du mandat de chaque Administrateur.

Des indications détaillées sur la composition du Conseil d'Administration figurent ci-après.

▶ Monsieur Marc REBOUAH, Président-directeur général :

- > renouvelé aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2013 et de Président-directeur général par délibération du Conseil d'Administration du 14 juin 2013,
- > ses mandats arrivent à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

▶ Monsieur Frédéric VACHER, Administrateur :

- > renouvelé aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2013,
- > son mandat arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Nous vous rappelons que Monsieur Frédéric VACHER occupe depuis le 14 décembre 2009 les fonctions de Vice-président du Groupe.

▶ Madame Corinne REBOUAH, Administrateur :

- > renouvelée aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012,

- > son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

▶ Monsieur Julien REBOUAH, Administrateur :

- > renouvelé aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 14 juin 2013,
- > son mandat arrive à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

▶ Madame Yvonne REBOUAH, Administrateur :

- > nommée aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2014,
- > son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

▶ Monsieur Michel ANGÉ, Administrateur indépendant :

- > renouvelé aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2014,
- > son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

▶ La société Fondelys, Administrateur indépendant, représentée par Monsieur Henri DUFER :

- > renouvelée aux fonctions d'Administrateur par délibération de l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2014,
- > son mandat arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

▶ Durée des mandats des Administrateurs, prévue aux statuts :

6 ans.

▶ Nombre d'Administrateurs élus par les salariés :

Aucun.

► **Nombre minimum d'actions qui doivent être détenues par un Administrateur :**

Cette obligation a été supprimée selon les délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2009.

La Société est sensibilisée à la question de la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil, l'attention du Conseil a été tout particulièrement attirée sur le calendrier à respecter.

B. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

1. DÉLAIS MOYENS DE CONVOCATION DU CONSEIL

Les Administrateurs sont convoqués 8 jours environ à l'avance par lettre simple et par email.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'Administration par lettre recommandée avec accusé de réception.

2. REPRÉSENTATION DES ADMINISTRATEURS

Les Administrateurs ont la possibilité de se faire représenter aux séances du Conseil par un autre Administrateur. Au cours de l'exercice 2015, aucun Administrateur n'a utilisé cette faculté.

3. PRÉSIDENT DES SÉANCES DU CONSEIL

Les séances du Conseil sont présidées par le Président ou en son absence, le Conseil désigne à chaque séance celui de ses membres présents qui doit présider la séance.

Sur les quatre séances du Conseil tenues au cours de l'exercice, le Conseil a toujours été présidé par le Président.

Le secrétariat du Conseil est assuré par un cabinet d'avocats spécialisé en droit des sociétés cotées.

4. VISIOCONFÉRENCE

Les statuts prévoient la possibilité pour les Administrateurs de participer aux délibérations du Conseil par des moyens de visioconférence.

En application des statuts, le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les Administrateurs qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence, sauf pour l'adoption des décisions suivantes : arrêtés des comptes sociaux ou consolidés, la nomination et la révocation du Président du Conseil d'Administration, du Directeur général et des Directeurs généraux délégués.

5. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Eu égard au mode d'organisation familiale de la Société et à la désignation de deux membres indépendants au sein de notre Conseil d'Administration, il n'existe pas à ce jour de règlement intérieur. Le Conseil d'Administration a effectivement jugé prématuré d'adopter une charte regroupant et précisant les règles de fonctionnement et l'organisation de ses travaux, considérant que son mode actuel de fonctionnement ainsi que les informations permanentes qui lui sont transmises ou qui sont mises à sa disposition permettent à ses membres d'assurer avec souplesse et efficacité la plénitude de l'exercice de leurs fonctions.

6. INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Le Président a fourni aux Administrateurs dans un délai suffisant, l'information leur permettant d'exercer pleinement leur mission. Chaque Administrateur reçoit et peut se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Président s'assure en effet que les documents, dossiers techniques et informations relatifs à l'ordre du jour sont communiqués aux Administrateurs par courrier électronique et/ou postal, dans un délai raisonnable.

En outre, les Administrateurs sont régulièrement informés entre les réunions de tout événement et information susceptibles d'avoir un impact sur les engagements de la Société, sa situation financière et sa situation de trésorerie, lorsque l'actualité de la Société le justifie.

7. INVITÉS AU CONSEIL

Au cours de l'exercice, le Directeur général en charge des finances du Groupe a assisté à l'ensemble des séances du Conseil et a été entendu par le Conseil à l'occasion des discussions portant sur les comptes sociaux et consolidés, et en général sur tous points de son périmètre d'intervention et/ou traités par les services centraux du siège.

8. DÉONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au moment de sa nomination, chaque Administrateur est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent : il est encouragé à observer les règles de déontologie relatives aux obligations résultant de son mandat, se conformer aux règles légales de cumul des mandats, informer le Conseil d'Administration en cas de conflit d'intérêt survenant après l'obtention de son mandat, faire preuve d'assiduité aux réunions du Conseil d'Administration et d'Assemblée Générale, s'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires sur l'ordre du jour des réunions du Conseil d'Administration avant de prendre toute décision et respecter le secret professionnel.

9. RÔLE, FONCTIONNEMENT ET ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Taux moyen annuel de présence des membres : 92,86 %.

La relecture de ce rapport du Président, puis le débat qui s'est instauré à l'occasion de son approbation, permettent au Conseil d'Administration d'analyser le travail réalisé au cours de chaque exercice et sa manière de fonctionner. Le Conseil d'Administration considère que cela tient lieu de procédure d'évaluation des travaux du Conseil d'Administration et respecte sur ce point l'esprit des recommandations MiddleNext.

10. MISE EN PLACE DE COMITÉS

Nous vous rappelons que les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé sont tenues de mettre en place un Comité d'Audit.

Le Conseil d'Administration du 14 juin 2013 a décidé de la création d'un Comité d'Audit.

Le Conseil d'Administration du 5 septembre 2013 a arrêté la composition, les attributions et le fonctionnement du Comité d'Audit.

10.1. Composition du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de deux membres :

- > Monsieur Henri DUFER, en sa qualité de représentant légal de la société Fondelys, Administrateur indépendant,
- > Monsieur Michel ANGÉ, Administrateur indépendant.

Il est présidé par Monsieur Henri DUFER.

10.2. Réunions du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit se réunit au moins trois fois par an et s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2015.

10.3. Missions du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est en charge d'assurer le suivi :

- > du processus d'élaboration de l'information financière,
- > de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- > du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes,
- > de l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

II. Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

A. Cumul contrat de travail et mandat social

Monsieur Marc REBOUAH exerce les fonctions de Président et de Directeur général.

Mademoiselle Corinne REBOUAH, Administrateur, bénéficie d'un contrat de travail au titre de ses fonctions techniques séparées postérieures à la prise de mandat.

Monsieur Frédéric VACHER, Administrateur, quant à lui bénéficie d'un contrat de travail au titre de ses fonctions techniques séparées antérieures à la prise de mandat.

B. Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

1. RÉMUNÉRATION FIXE ET VARIABLE

La rémunération fixe du Président-directeur général est déterminée par le Conseil d'Administration en fonction de critères objectifs de marché. En principe, le Président-directeur général ne perçoit pas de rémunération variable.

Néanmoins, le Conseil d'Administration, pour tenir compte des performances du Groupe, peut attribuer exceptionnellement une prime au Président-directeur général.

Mademoiselle Corinne REBOUAH et Monsieur Frédéric VACHER sont rémunérés au titre des fonctions salariées qu'ils exercent au sein de la Société à des conditions de marché.

Monsieur Marc REBOUAH, Mademoiselle Corinne REBOUAH et Monsieur Frédéric VACHER bénéficient d'un véhicule de fonction.

La publication des informations prévues à l'article L.225-100-3 du Code de Commerce est mentionnée au rapport de gestion.

2. JETONS DE PRÉSENCE

Conformément aux dispositions légales, le montant des jetons de présence est voté par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires et est ensuite réparti aux Administrateurs par le Conseil d'Administration, sur proposition de son Président.

Pour l'exercice 2015, le Conseil d'Administration réuni le 14 décembre 2015, a réparti, sur la proposition du Président du Conseil, le montant des jetons de présence voté par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015.

3. INDEMNITÉS DE DÉPART

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'indemnités ou avantages susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou au titre d'une clause de non concurrence.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune rémunération différée, indemnité de départ ou engagement de retraite.

4. RÉGIMES DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRES

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régimes de retraite supplémentaires.

5. STOCK-OPTIONS ET ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Dans le cadre de sa politique de rémunération et de motivation de ses dirigeants et salariés, la Société a mis en place l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions dont certains Administrateurs sont bénéficiaires.

Les plans d'options de souscription ou d'achat d'actions ne sont pas liés à des critères de performances.

Au 31 décembre 2015, il n'y a plus de plans d'options en cours.

III. Pouvoirs du Directeur général

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur général.

IV. Description synthétique des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Le contrôle interne est un ensemble de processus définis et mis en œuvre par le Directeur général, les Directeurs généraux opérationnels, la Direction générale en charge

des finances du Groupe ainsi que le personnel destiné à l'encadrement.

L'objectif du contrôle interne est la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité de l'entreprise et des risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans le domaine comptable et le domaine financier, la conformité aux lois et règlements en vigueur.

Un système de contrôle interne, aussi performant soit-il, ne peut fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

La société Tessi SA, dont l'activité est celle d'une société holding, et la société Tessi Services (filiale à 100% de Tessi SA), créée en 2008 et qui est en charge des domaines fiscaux, comptables, juridiques, sociaux et informatiques, présentent les caractéristiques suivantes :

A. Description synthétique de l'organisation comptable et du contrôle de gestion

L'ensemble des comptabilités des filiales du Groupe Tessi est tenu par du personnel Tessi SA et Tessi Services, tous basés à Grenoble, à l'exception des sociétés CPoR Devises et des sociétés basées à l'étranger.

Ce service est dirigé par un chef comptable, rattaché au Directeur général en charge des finances du Groupe Tessi, lui-même reportant directement au Président-directeur général du Groupe Tessi.

1. PRODUCTION DES ÉTATS COMPTABLES, FISCAUX (CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS LÉGALES)

Les services comptables du Groupe Tessi sont eux-mêmes subdivisés en différents départements et doivent appliquer les procédures écrites existantes :

1.1. Comptabilité générale

Suivi de comptabilité, déclarations fiscales, arrêtés comptables, élaboration d'un reporting mensuel.

1.2. Service trésorerie

Gestion des décaissements et encaissements du Groupe, établissement de l'ensemble des rapprochements bancaires, établissement des tableaux de bord de trésorerie et des prévisionnels de trésorerie, gestion administrative des comptes bancaires (ouverture, fermeture, procurations).

Les autorisations de signatures bancaires pour effectuer des décaissements sont quasiment, sauf cas particuliers, spécifiques et bien identifiées, exclusivement centralisées au niveau de Tessi SA et Tessi Services.

1.3. Service fournisseurs

Réception des factures fournisseurs pour l'ensemble des sociétés du Groupe, imputation des charges en comptabilité.

Les procédures de « Bon à payer » sont extrêmement rigoureuses et se situent au niveau des Directions générales opérationnelles, ou le cas échéant, des Directions régionales selon le niveau et la nature de la dépense.

1.4. Service relance/pré-contentieux

Relance des créances clients (à l'écrit et par téléphone), actions de pré-contentieux (mise en demeure, injonction de paiement auprès du Tribunal de Commerce, signification par voie d'huissier...).

2. PRODUCTION DU REPORTING MENSUEL

2.1. Compte de résultat

Le service contrôle de gestion du Groupe Tessi est en charge de la production du reporting mensuel. Il s'agit en fait d'un tableau de bord indiquant pour l'ensemble des sociétés regroupées par métier un compte d'exploitation détaillé.

Ce reporting mensuel a pour vocation :

- > de tirer les écarts entre les réalisations de l'année en cours et les objectifs qui ont été fixés en début d'année,
- > de suivre de manière détaillée et/ou globale l'évolution, mois par mois, de la rentabilité.

2.2. Tableau des salaires

Le service paie et le service contrôle de gestion produisent un tableau des salaires permettant mensuellement de détailler, avec la même finesse que celle utilisée pour le compte d'exploitation, les frais de personnels et leur décomposition en rubrique de paie, ainsi que l'évolution des effectifs.

Cette organisation en unité opérationnelle permet d'effectuer un suivi au niveau du centre de production et de la filiale, et d'avoir des regroupements par régions

et métiers. Chaque unité opérationnelle est rattachée à un chef de centre de production, lui-même rattaché à un Directeur régional (le cas échéant selon les métiers), lui-même rattaché au Directeur général métier. Ce reporting mensuel sert également à la Direction générale en charge des finances du Groupe ainsi qu'au Président-directeur général.

3. ÉTATS CONSOLIDÉS

Le Groupe Tessi produit des états financiers consolidés tous les 6 mois dans le cadre des arrêtés semestriels et annuels.

Cette consolidation est effectuée par un service dédié et formé aux techniques de consolidation. Ce service est assisté, dans le cadre de ce processus de consolidation, par un cabinet d'expertise comptable dont les compétences permettent de sécuriser cette production. Pour l'évaluation des engagements de retraite et médailles du travail, la Société fait appel à un actuair.

4. FACTURATION

La facturation est sous la responsabilité des services administratifs de chaque Direction générale métier. Cette facturation fait l'objet d'un contrôle mensuel par les services comptables et contrôle de gestion du Groupe Tessi.

5. CONTRÔLE DE GESTION MÉTIERS

La Société est dotée d'un service de contrôle de gestion Groupe qui analyse le reporting mensuel. Nos trois métiers sont également dotés d'un contrôle de gestion opérationnel visant à s'assurer du respect des procédures internes en vigueur, du bon établissement de la facturation et de la mise en place de tous les outils nécessaires aux Directions générales opérationnelles contribuant ainsi à un suivi efficace et rigoureux de leurs activités.

B. Description synthétique de l'organisation sociale

Tessi Services est également en charge de l'élaboration des bulletins de paie, déclarations sociales et du suivi des dossiers du personnel pour l'ensemble des salariés du Groupe Tessi à l'exception des sociétés basées à l'étranger.

Chacun des gestionnaires de paie est en relation avec les responsables de production des filiales lui permettant de pouvoir prendre en compte tous les éléments variables

pouvant impacter le traitement de la fiche de paie. Le responsable du service paie est rattaché au Directeur général en charge des finances du Groupe.

Tessi Services est aussi en charge de l'élaboration des contrats de travail pour l'ensemble des salariés du Groupe ainsi que de l'organisation des réunions avec l'ensemble des partenaires sociaux.

C. Description synthétique de l'organisation juridique

Tessi Services assiste les Directions générales opérationnelles française dans le cadre de la revue des contrats commerciaux et assure la gestion des dossiers contentieux.

Le service juridique est par ailleurs, en charge de tous les aspects disciplinaires au niveau social ainsi que de toutes les procédures de licenciement pour le périmètre France. Il intervient aussi auprès des Directions opérationnelles en tant que support sur les sujets de droit social collectif (instances représentatives du personnel, négociations collectives...).

En outre, il assure, pour le compte des filiales françaises, l'ensemble du secrétariat juridique, l'élaboration et la revue

des baux commerciaux, ainsi que le suivi des contrats d'assurance du Groupe. S'agissant des filiales étrangères, le service juridique assure la coordination entre la Direction Générale en charge des finances et les conseils et responsables locaux en charge de sujets Corporate.

Ce service est dirigé par le Directeur juridique, lui-même rattaché au Directeur général en charge des finances.

En synthèse, l'organisation des procédures de contrôle interne est basée sur :

- > une forte séparation des tâches entre les services fonctionnels de Tessi SA et Tessi Services et les Directions opérationnelles,

- > une répartition claire des rôles chez Tessi SA et Tessi Services,
- > une homogénéité dans le traitement de l'information sur l'ensemble des filiales du Groupe, tout en respectant les spécificités de chacune d'elles.

Une telle organisation crée les conditions d'un bon environnement de contrôle.

Cet environnement de contrôle détermine le niveau de sensibilisation du personnel à la nécessité du contrôle et constitue le fondement de tous les autres éléments de contrôle interne en imposant discipline et organisation.

La formalisation de procédures contribue à renforcer l'environnement du contrôle avec une forte centralisation en contre partie de la délégation donnée aux opérationnels.

Il est précisé que la filiale CPoR Devises est dotée de systèmes et méthodes de contrôle qui lui sont propres, compte tenu des spécificités comptables et réglementaires liées à son activité financière, elle-même supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Un rapport spécifique sur le contrôle interne est présenté deux fois par an au Conseil de Surveillance de cette société.

D. Procédures de gestion des risques mises en place par la Société

Concernant les procédures de gestion des risques mises en place par la Société, nous vous renvoyons à notre rapport de gestion.

V. Modalités relatives à la participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités relatives à la participation des Actionnaires à l'Assemblée Générale sont définies aux articles 10, 12, 13, et 26 à 31 des statuts sociaux.

VI. Publication des informations concernant la structure du capital et des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les informations relatives à la structure du capital et aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont mentionnées au point XVII du rapport de gestion.

Le Président du Conseil d'Administration

Marc REBOUAH

Annexe V

Rapport du Conseil d'Administration sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives :

I. Aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital

L'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015 a :

- > autorisé la Société à augmenter, dans la limite de 3 millions d'euros en nominal (et de 50 millions d'euros pour les émissions dont le titre primaire est un titre de créance notamment obligataire), son capital social par émission de toutes valeurs mobilières, avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription, selon les cas, avec délégation au Conseil d'Administration pour une durée de vingt-six mois, à l'effet de décider lesdites émissions,
- > dans le délai de vingt-six mois susvisé, autorisé le Conseil d'Administration à l'effet de fixer, selon les modalités arrêtées par ladite Assemblée Générale, le prix d'émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10 % du capital,
- > autorisé pour une durée de vingt-six mois, le Conseil d'Administration à émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription, pour rémunérer des apports en nature,
- > autorisé pour une durée de vingt-six mois le Conseil d'Administration à augmenter le capital social de la Société, dans la limite de 10 % de son capital social (tel qu'existant au jour de la mise en œuvre de ladite délégation par le Conseil d'Administration) par émission de toutes valeurs mobilières, par une offre visée au II de l'article L.411-2 du Code Monétaire et Financier, avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- > autorisé pour une durée de vingt-six mois le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
- > autorisé pour une durée de vingt-six mois le Conseil d'Administration à augmenter le nombre de titres à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital exposée ci-dessus, en cas de demandes excédentaires de souscription, le tout dans les conditions de l'article L.225-135-1 du Code de Commerce,
- > autorisé le Conseil d'Administration à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des Actionnaires, des actions et/ou autres valeurs mobilières de la Société auxquelles donneraient droit des valeurs mobilières émises par une ou des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social et/ou d'une société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital de la Société,
- > autorisé pour une durée de vingt-six mois le Conseil d'Administration à procéder sur ses seules décisions, à une augmentation de capital réservée à l'ensemble des salariés de la Société et des sociétés de son Groupe.

II. À l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus

Aucune de ces délégations n'a été utilisée au cours de l'exercice 2015.



Consolidated financial statements

for financial years 2014 and 2015

I. Consolidated income statement for financial years 2014 and 2015

<i>In € thousands</i>	Notes	2015	2014*
Revenue	5	289,963	247,195
Other operating income	7	4,288	3,086
Purchases consumed		-14,579	-10,641
Personnel costs	6	-154,905	-128,793
Other operating expenses	7	-64,132	-60,397
Taxes and duties		-8,888	-8,373
Depreciation, amortisation and provisions	8	-9,883	-8,610
Current operating income		41,864	33,467
Non-recurring operating income and expenses	7	-535	-3,098
Operating income		41,329	30,369
Net cost of debt	9	-511	-170
Other financial income and expenses	9	82	-448
Income before tax		40,900	29,751
Income tax	10	-10,762	-10,043
Net income of consolidated companies		30,138	19,708
Investments in associated companies	15	-5,000	
Net income from continuing operations		25,138	19,708
Net income/loss from discontinued operations	4	-74	
Consolidated net income		25,064	19,708
Of which minority interests		2,079	1,385
Group share		22,985	18,323
Consolidated earnings per share (in €)	19	8.22	6.53
Consolidated diluted earnings per share (in €)	19	8.22	6.55
Consolidated earnings per share from continuing operations (in €)	19	8.24	6.53
Consolidated diluted earnings per share from continuing operations (in €)	19	8.24	6.55

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

II. Consolidated statement of comprehensive income for financial years 2014 and 2015

<i>In € thousands</i>	2015	2014*
Consolidated net income	25,064	19,708
Actuarial gains and losses	2,142	-2,718
Income tax on items that cannot be reclassified to profit or loss	-713	907
Items that will not be reclassified to profit or loss	1,429	-1,811
Exchange differences	544	111
Income tax on items reclassified to profit or loss		
Items that may be reclassified subsequently to profit or loss	544	111
Other income and expenses recognised directly in equity	1,973	-1,700
Comprehensive income for the period	27,037	18,008
Group share	24,917	16,653
Minority interests	2,120	1,355

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

III. Consolidated balance sheet for financial years 2014 and 2015

A. Assets

<i>In € thousands</i>	Notes	2015	2014*
NON-CURRENT ASSETS			
Goodwill	11	130,406	67,687
Other intangible assets	12	6,473	5,506
Tangible fixed assets	13	40,104	34,707
Investment property	14	122	127
Investments in equity affiliates	15	33	5,000
Non-current financial assets	16	2,018	1,661
Deferred taxes	10	11,405	12,203
Total non-current assets		190,561	126,891
CURRENT ASSETS			
Inventory and work in progress		1,847	1,152
Trade receivables	17	92,900	59,865
Other receivables and accruals	18	21,531	15,037
Current tax assets	18	3,098	5,348
Short-term investments	23	951	5,784
Cash and cash equivalents related to commercial activities	23	151,031	109,942
Cash and cash equivalents related to CPoR Devises financial activities	23	142,430	134,383
Assets held for sale and discontinued operations	4	98	
Total current assets		413,886	331,511
Total assets		604,447	458,402

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

B. Equity & Liabilities

<i>In € thousands</i>	Notes	2015	2014*
EQUITY (GROUP SHARE)			
Share capital	19	5,595	5,593
Share premiums	V	531	497
Reserves and consolidated net income	V	167,721	148,306
Total equity (Group share)	V	173,847	154,396
Minority interests	V	16,140	11,131
Total equity		189,987	165,527
NON-CURRENT LIABILITIES			
Employee benefits and provisions	20 & 21	12,100	13,559
Loans and other financial liabilities	22	99,968	64,866
Other non-current liabilities	22	12,134	4,298
Deferred taxes	10	305	343
Total non-current liabilities		124,507	83,066
CURRENT LIABILITIES			
Provisions	20	1,131	1,973
Short-term borrowings	22	21,702	8,247
Liabilities related to CPoR Devises financial activities	23	86,682	89,161
Trade and other payables	22	33,913	22,726
Current tax liabilities	22	1,725	814
Other current liabilities	22	144,779	86,888
Liabilities held for sale and discontinued operations	4	21	
Total current liabilities		289,953	209,809
Total equity & liabilities		604,447	458,402

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

IV. Consolidated statement of cash flows for financial years 2014 and 2015

<i>In € thousands</i>	Notes	2015	2014*
CASH FLOWS FROM OPERATING ACTIVITIES			
Net income (Group share)	I	22,985	18,323
Minority interests	I	2,079	1,385
Consolidated net income	I	25,064	19,708
Share of earnings from equity affiliates	I	-5,000	
Net income/loss from discontinued operations	I	-74	
Net income of consolidated companies	I	30,138	19,708
Allowances and reversals of depreciation and provisions		7,286	8,660
Capital gains or losses		-166	420
Other non-cash income and expenses		-44	
Deferred tax expense	10	359	30
Gross cost of debt	9	1,559	1,222
Gross operating cash flow from consolidated companies		39,132	30,040
Change in operating working capital	25	4,799	1,120
Net cash flows from operating activities		43,931	31,160
CASH FLOW FROM INVESTING ACTIVITIES			
Net acquisitions of tangible and intangible assets		-12,264	-15,818
Net acquisitions/decreases in non-current financial assets		68	179
Dividends received (equity affiliates, non-consolidated investments)			
Effect of changes in consolidation scope		-63,806	-20,608
Net cash flow used in investing activities		-76,002	-36,247
CASH FLOW FROM FINANCING ACTIVITIES			
Capital increase or contributions	V	36	84
Reduction or redemption of capital	V		-830
Dividend payments	V	-5,690	-7,681
Gross cost of debt	9	-1,559	-1,222
New borrowings/Repayment of borrowings		44,418	29,816
Net cash flow from financing activities		37,205	20,167
Change in cash and cash equivalents		5,134	15,080
Impact of changes in exchange rates		89	59
Cash and cash equivalents at beginning of year	23	139,947	124,733
Reclassification of cash and cash equivalents		70	75
Cash and cash equivalents at end of year	23	145,240	139,947

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

The above table does not include cash flows managed on behalf of third parties in relation to promotional activities, cash flows managed on behalf of Diagonal Company clients and the blocked bank account related to the Diagonal Company acquisition.

V. Statement of changes in consolidated equity for financial years 2014 and 2015

<i>In € thousands</i>	Share capital	Share premiums	Reserves	Treasury shares	Net income *	Exchange differences	Total Group equity	Minority interests *
Equity at 31 December 2013 - reported	5,610	1,227	115,440	-164	21,754	-218	143,649	11,830
Impact of application of IFRIC 21			376				376	14
Equity at 1 January 2014 - IFRIC 21 restated	5,610	1,227	115,816	-164	21,754	-218	144,025	11,844
Net income for the period - IFRIC 21 restated					18,323		18,323	1,385
Income recognised directly in equity			-1,762			92	-1,670	-30
Comprehensive income for the period			-1,762		18,323	92	16,653	1,355
Acquisition of securities								
Increase/decrease in share capital	-17	-730					-747	
Treasury shares				75			75	
Appropriation of 2013 earnings			21,754		-21,754			
Dividends paid			-5,610				-5,610	-2,068
Stock options								
Equity at 31 December 2014	5,593	497	130,198	-89	18,323	-126	154,396	11,131
Net income for the period					22,985		22,985	2,079
Income recognised directly in equity			1,361			571	1,932	41
Comprehensive income for the period			1,361		22,985	571	24,917	2,120
Transactions with minority shareholders								10,835
Option on minority interests deducted from equity								-7,837
Increase/decrease in share capital	2	34					36	
Treasury shares				89			89	
Appropriation of 2014 earnings			18,323		-18,323			
Dividends paid			-5,591				-5,591	-109
Stock options								
Equity at 31 December 2015	5,595	531	144,291		22,985	445	173,847	16,140

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

VI. Notes to the consolidated financial statements for the financial year ended 31 December 2015

NOTE 1 - Highlights

► Acquisition of the entire share capital of Promotion Marketing Communication - PMC

PMC is a French operational marketing consulting agency specialising in BOGO (Buy One Get One). Founded in 1994, it is based in Issy Les Moulineaux on the outskirts of Paris. Backed by a range of expertise and a network of partners unrivalled in its market, PMC offers transactions whereby a simple purchase entitles the customer to a whole range of attractive complementary gifts.

The firm also provides a range of services related to promotional and motivational events: organisation of roadshows, summer tours, in-store events, etc.

PMC posted turnover of €3.9 million in 2014. Its customers include a number of leading brands in a wide variety of sectors, including food, mass market electronic goods, retail, automotive, cosmetics and DIY.

► Acquisition of 87.36% of the share capital of Diagonal Company SSL

Diagonal Company was founded in 1997 and has its head office in Barcelona. The company currently has over 1,200 employees, around 30% of whom are based outside the Iberian Peninsula. Diagonal Company specialises in BPO (Business Process Outsourcing) of advanced financial services, and is well represented among banks and financial institutions and in the real estate sector. Diagonal Company is the second largest mortgage loan processing provider in Spain, Portugal and Chile. With its innovative technological platforms, the company is also recognised for its expertise in the outsourcing of services in the property management sector.

Diagonal Company has around 50 offices and covers the entire Iberian Peninsula (Spain and Portugal) and, since 2012, Latin America (Chile, Mexico and Colombia). The company posted turnover of €44.2 million in 2014, 12% of which was generated in Latin America, a fast-growing region.

Given that the company was acquired on 23 December 2015, its results have not been included in the 2015 consolidated income statement.

NOTE 2 - Accounting policies

The Tessi Group's 2015 consolidated financial statements have been prepared in compliance with the International Financial Reporting Standards (IFRS) adopted in the European Union. These standards and interpretations may be consulted on the EU website at: http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

The standards that are compulsory for annual periods beginning on or after 1 January 2015 have no impact on the Group financial statements, except for IFRIC 21 "Levies" on when to recognise a liability for a levy imposed by a government.

The first-time application of this interpretation has an impact on the Group financial statements, as explained in Note 2.1.

The Group did not opt for early application of any standards or interpretations that were not compulsory in 2015.

These consolidated financial statements were approved by the Board of Directors on 11 April 2016.

1. CHANGE IN ACCOUNTING POLICY

IFRIC 21 – Levies, an interpretation adopted by the European Union in June 2014, is applicable from 1 January and requires the preparation of restated 2014 financial statements.

The scope of this interpretation does not include taxes and duties covered by other standards, such as IAS 12 "Income

taxes”, IAS 19R “Employee benefits” and IFRS 2 “Share-based payment”, or fines and penalties incurred for breach of statutory or regulatory provisions.

IFRIC 21 requires levies imposed by a government to be recognised as at the date of the obligating event that triggers the payment of the levy. The liability is recognised progressively only if the obligating event occurs over a period of time.

Its application gives rise to two discrepancies with previous practice:

- > Levies calculated on the basis of revenue generated in one period, the payment of which is triggered under the relevant legislation only in the subsequent period, should not be recognised in the period during which the corresponding revenue was generated.
- > The triggering or “obligating” event may either occur on a specific date or be spread over time. Therefore, under specific circumstances, IFRIC 21 requires the provision to be fully recognised as at the date of the obligating

event, i.e. recognised fully in a single six-month period rather than progressively in accordance with previous practice.

The impact of the first-time application of IFRIC 21 on the consolidated balance sheet, with retrospective effect from 1 January 2014, is as follows:

- > **Other current liabilities** decrease by €583,000 at 31 December 2013 and by €395,000 at 31 December 2014.
- > **Deferred tax assets** related to the aforementioned current liabilities decrease by €193,000 at 31 December 2013 and by €131,000 at 31 December 2014.
- > To offset these changes, **Equity – Group share** increases by €376,000 at 31 December 2013 and by €253,000 at 31 December 2014, while minority interests increase by €15,000 at 31 December 2013 and €12,000 at 31 December 2014.

The impact on the 2014 consolidated income statement is as follows:

<i>In € thousands</i>	2014 reported	IFRIC 21 impact	2014 restated
Taxes and duties	-8,185	-188	-8,373
Current operating income	33,655	-188	33,467
Operating income	30,557	-188	30,369
Income before tax	29,939	-188	29,751
Income tax	-10,106	63	-10,043
Consolidated net income	19,833	-125	19,708
Minority interests	1,388	-3	1,385
Group share	18,445	-122	18,323
Consolidated earnings per share (in €)	6.57		6.53
Consolidated diluted earnings per share (in €)	6.59		6.55

Given that these changes do not represent cash inflows or outflows, the application of IFRIC 21 has no impact on the amount of cash flows from operating activities shown in the 2014 consolidated statement of cash flows. Accordingly,

the changes affect the following line items: **Net income of consolidated companies, Deferred tax expense, Gross operating cash flow from consolidated companies and Change in operating working capital.**

2. PRESENTATION OF THE CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

The Group's consolidated financial statements are prepared on a historical cost basis except for the following assets and liabilities, which are recognised at fair value: financial derivatives, investments held for trading and investments available for sale. Hedged assets and liabilities are recognised at fair value, according to the hedged risk.

Current assets consist of assets to be sold or consumed during the normal operating cycle of the Group, assets held for sale within 12 months of the closing date and cash and cash equivalents. All other assets are non-current.

3. RULES FOR CONSOLIDATION

All the companies exclusively controlled, either directly or indirectly, by the Tessi Group are fully consolidated.

The Group controls an entity when it is exposed, or has rights, to variable returns from its involvement with the entity and has the ability to affect those returns through its power over the entity.

Companies in which the Tessi Group has a significant influence but does not exercise exclusive control are accounted for using the equity method. The Group is presumed to have “significant influence” when it controls at least 20% of the Company's capital.

Investments in non-significant subsidiaries, as well as long-term investments in partnerships subscribed to pursuant to the French Girardin Act, are classified as non-current assets and recognised at fair value; losses arising from this valuation are recognised in the income statement as long-term impairment.

4. FOREIGN CURRENCY TRANSLATION OF FINANCIAL STATEMENTS

The financial statements presented in this report have been prepared in euros.

For the financial statements of foreign subsidiaries, balance sheet items other than equity are converted at the closing exchange rate and income statement items at the average rate recorded for the financial year.

Translation gains or losses arising from these rates are not included in earnings for the period but allocated directly to “Translation reserves”.

5. VALUATION RULES AND METHODS

5.1. Intangible assets

a. Goodwill

Business combinations are recognised using the acquisition method.

Accordingly, the acquiree's identifiable assets, liabilities and contingent liabilities are recognised at their acquisition-date fair value.

Goodwill at the acquisition date corresponds to the difference between:

- > The fair value of the consideration transferred in exchange for control of the company, including any

additional consideration, plus the amount of non-controlling (minority) interests in the company acquired and, in the case of a business combination achieved in stages (step acquisition), the acquisition-date fair value of the acquirer's previously-held equity interest in the acquiree, as remeasured through profit or loss; and

- > The acquisition-date fair value of identifiable assets acquired and liabilities assumed.

Any additional consideration pertaining to the business combination is likewise measured at its acquisition-date fair value and subsequently measured at fair value at each reporting date. Any adjustments made to this fair value following a period of one year from the acquisition date are recognised in the income statement if the additional consideration is classified as a financial liability.

If goodwill is negative (badwill), it is immediately posted to the income statement.

The costs directly attributable to the business combination are recognised as expenses for the period.

If less than full control is obtained, IFRS 3 Revised allows a choice, for each business combination, of recognising goodwill either in full or in proportion to the interest acquired (without subsequent remeasurement in the event of an additional purchase of non-controlling interests). Accordingly, non-controlling interests in the acquiree are measured either at fair value or at their proportionate share of the acquiree's identifiable net assets.

Goodwill is not amortised. An impairment test is performed on goodwill at least once a year or as soon as circumstances indicate any loss in value.

For the purpose of this test, goodwill is broken down into cash-generating units (CGUs) corresponding to subsidiaries or combinations of subsidiaries belonging to the same business segment, which generate cash flows that are materially separate from those generated by other CGUs.

The procedures for CGU impairment testing are detailed in Note 5.4.

When an impairment loss is recognised, the difference between the carrying amount of the asset and its recoverable amount is recognised under non-recurring operating income and expenses. Impairment losses related to goodwill are not reversible.

Goodwill arising in foreign currency is converted at the exchange rate applicable on the date at which fair value is calculated.

b. Other intangible assets

Software and rights of use acquired by the Group with full ownership are recognised at their acquisition cost.

For software developed internally, only external costs are included in the acquisition cost.

Its useful life is estimated to be a maximum of five years and it is amortised according to the straight-line method.

The amortisation period for CPoR Devises' OR application has been extended to ten years given the duration of the redesigning process.

5.2. Tangible fixed assets

According to IAS 16 "Property, plant and equipment", tangible fixed assets are recognised in the balance sheet at their acquisition or production cost after deducting any accumulated depreciation and impairment losses.

Investment property is recognised at historical cost.

When a tangible fixed asset has significant components with different useful lives, these are recognised separately.

Fixed assets are depreciated according to the methods and useful lives described below.

a. Lease agreements

According to IAS 17 "Leases", non-current assets financed by means of finance leases are recognised under balance sheet assets at the present value of the future lease payments or at their fair value, if lower. The corresponding debt is recognised under financial liabilities.

b. Depreciation

Depreciation is calculated on a straight-line basis according to the useful life of the fixed asset. The useful lives applied to the various categories of assets are as follows:

- > building complexes:
 - land non-depreciating
 - site development 10 years
 - construction and improvements 30 to 40 years
- > other improvements 5 to 8 years
- > machinery and equipment 3 to 7 years
- > furniture, office equipment 3 to 10 years

5.3. Financial assets

a. Equity affiliates

Companies over which the Group directly or indirectly has significant influence are accounted for using the equity method. The equity method of accounting involves replacing the book value of investments in associates and jointly controlled entities with the acquisition cost of these investments adjusted for the Group's share in the post-acquisition valuation of the entity's net assets.

Upon the acquisition of investments in companies accounted for under the equity method (equity affiliates), the acquisition cost of the investment is allocated to the assets acquired and liabilities assumed, measured at their fair value. The difference between the acquisition cost and the Group's share of the fair value of assets acquired and liabilities assumed represents goodwill, which is included in the book value of the investments.

Income from equity affiliates mainly includes the following items:

- > the estimated Group share of these companies' earnings;
- > income from the sale of investments in these companies;
- > revaluation differences arising from a loss of influence without disposal of investments;
- > impairment of investments in these companies.

b. Non-current financial assets

Financial assets mainly consist of equity interests and other securities of non-consolidated companies, loans, long-term loans and financial receivables and investment securities.

They are analysed and classified into four categories:

▶ **Financial assets held for trading**

Assets held for trading are classified as current assets and are recognised at their fair value; gains or losses arising from this measurement are included in profit or loss.

The fair value of trading assets is defined as the market value (at the closing bid) or based on techniques for discounting cash flows for unlisted instruments.

▶ **Financial assets held to maturity**

Investments with a fixed maturity of more than one year, which the Group has the express intention and ability to hold to maturity, are included in non-current assets and are accounted for at amortised cost. The latter is determined by the original effective interest rate of the investments, less impairment losses.

▶ Loans and long-term investments

Loans and long-term investments are initially recognised at fair value and subsequently valued at amortised cost using the effective interest rate method.

▶ Financial assets available for sale

Assets available for sale are assets that the Company intends to hold for an indefinite period and which may be sold in response to needs for liquidity or changes in interest rates. They include investments in non-consolidated companies. They are measured at fair value at each reporting date, with gains and losses resulting from this measurement recognised in other comprehensive income, except in the case of long-term impairment, which is then recorded in the income statement.

Equity interests and other securities are subject to long-term impairment when a substantial and prolonged loss of value is identified. Impairment losses are determined taking into account the proportion of equity held, the market value of the securities, if it can be known, and the relevant companies' prospects for profitability in the medium and long term.

c. Inventory

Inventories are measured according to the first in first out (FIFO) method and include the purchase price and incidental expenses.

d. Trade and other operating receivables

Receivables are stated at their nominal value which approximates their fair value due to their short-term maturity. If necessary, these receivables are reduced by a provision for impairment, to bring them to their net estimated realisable value. Provisions for impairment of trade receivables are determined based on their age and identified risk of non-recovery.

e. Cash and cash equivalents

Cash and cash equivalents include cash and highly liquid short-term investments with a maturity of less than three months from the date of acquisition and which are not subject to significant fluctuations in value.

Investments classified as cash equivalents having a maturity of more than three months have exit options without penalties exercisable at any time originally stipulated under contract, and have no value risk related to a minimum rate of return.

The valuation of short-term investments is based on the market value at each reporting date.

Cash and cash equivalents also include accounts related to the financial activities of CPoR Devises (bank accounts, currencies, gold). For the sake of clarity, the accounts shown on CPoR Devises' reportable balance sheet have been included under a separate line item in current assets and liabilities on the consolidated balance sheet.

▶ Foreign currency transactions

Assets and liabilities denominated in foreign currencies are valued at the exchange rate communicated by the European Central Bank at the end of the year.

▶ Gold transactions

Gold assets and liabilities are valued according to the provisions of French Banking and Financial Regulation Committee regulation 89-01 of 22 June 1989 on accounting for foreign currency transactions, as amended by regulations 90-01 of 23 February 1990 and 95-04 of 21 July 1995, French Accounting Regulation Committee regulation 00-02 of 4 July 2000, French Accounting Standards Board regulation 2014-02 of 6 February 2014 and the administrative order of 15 May 2014.

Physical gold holdings, receivables and payables are valued on the basis of the market price of the various marketed products at the reporting date.

The risk of price changes of physical assets is hedged by an offsetting short position in book-entry gold (gold ounces), equivalent to the total weight of the physical gold holdings. The operation of the Gold hedging account, structurally short, is authorised as part of confirmed credit lines.

The premiums on certain products whose market price is different from the simple recovery of their weight of gold are not subject to a specific hedge.

▶ Customer bank accounts

Customer bank accounts are recorded on the balance sheet at their nominal value, while foreign currency accounts are recorded at the European Central Bank rate.

▶ Overnight lending and borrowings

Overnight loans are contracted for daily cash management and exchange rate hedging purposes.

5.4. Impairment of assets

Under IAS 36 "Impairment of assets", the carrying amount of tangible and intangible net assets is tested whenever there is any indication of impairment. This test is performed at least once a year.

For this test, assets are grouped into cash-generating units (CGU). A CGU is the smallest group of assets that generates cash flow independently and corresponds to the level at which the Group organises its activities and analyses its results for internal reporting.

The cash flows applied are derived from CGU "business plans" covering the next five years and are discounted by applying a weighted average cost of capital value determined in accordance with the CGU's activity.

The three operating segments (Tessi documents services, CPoR Devises and Tessi customer marketing) designated in accordance with IFRS 8 are three homogeneous CGUs. Because of the interdependence of companies in each segment, smaller CGUs have not been identified.

Impairment is recognised as a result of the excess of the carrying amount over the recoverable amount of the asset, the latter being the higher of fair value less costs of disposal and value in use.

Impairment determined in this way is allocated first to goodwill and then prorated to the carrying amounts of other assets.

5.5. Provisions

A provision for risks and contingencies is recognised and clearly itemised when the amount or date of maturity cannot be specified if there is a legal or constructive obligation towards a third party and it is probable or certain that such obligation will cause an outflow of resources.

► Provisions for restructuring

A provision for restructuring is recognised when a formalised and detailed restructuring plan is approved by the competent authority, and when the Group has created, among the persons affected, a valid expectation that this plan will be implemented either by starting to execute the plan or by announcing its main features.

The provision includes only the expenditure related to the plan, such as costs related to the closure of sites.

► Provisions for litigation

In general, each of the known disputes and risks in which the Group is involved has been reviewed by senior management at the end of the accounting period and, following the opinion of external advisers, as appropriate,

the provisions deemed necessary have been recognised to cover the estimated risks.

They include provisions to deal with risks and litigation related to taxation, employees and trade disputes.

5.6. Pension and severance benefits

Provisions for commitments under defined-benefit retirement schemes are determined according to the projected unit credit method. Commitments are calculated for each employee. They are based on probabilities of life expectancy and continued employment in the company at the expected retirement date, and are calculated in proportion to the ratio between current length of service and future length of service at retirement age. The commitments have been updated and salaries revalued by an independent actuary implementing actuarial methods.

It is assumed that employees leave the company on their own initiative.

Actuarial gains and losses relating to post-employment defined-benefit schemes – due to changes in actuarial assumptions and experience – are offset against equity less any deferred tax payable under the option provided by IAS 19, as amended.

Material impacts of a liquidation or reduction on a post-employment defined-benefit scheme are fully recognised through profit or loss.

Furthermore, the retrospective application of IAS 19 Revised in 2013 had no impact on the consolidated financial statements.

5.7. Treasury shares

When the Group buys back its own shares, the amount paid and the transaction costs directly incurred are recognised as a change in equity.

5.8. Employee benefits settled with equity instruments

Stock options may be granted to a certain number of Group employees. They entitle such employees to buy Tessi shares at a fixed price, established at the time of grant, for a period of four years.

Stock options are measured in relation to the fair value of the underlying equity instruments, measured on the date of grant. This valuation takes account of the exercise price, the term of the option and the market price of the underlying share. The turnover rate of beneficiaries is not taken into consideration; they are assumed to be present in the company on the option exercise date.

An expense is recognised for the cost of transactions settled in shares against a corresponding increase in equity for a period ending on the date the employee's options become fully vested. No expense is recognised for unvested benefits.

The dilutive effects of unexercised options have been taken into account in earnings-per-share calculations.

5.9. Non-current assets held for sale and discontinued operations

A fixed asset or group of assets and liabilities is held for sale when its book value is to be recovered essentially by sale and not by continued use.

For this to be the case, the asset must be available for immediate sale and its sale highly probable. These assets or groups of assets are presented separately from other assets or groups of assets under "Assets held for sale and discontinued operations" on the balance sheet insofar as they are material. These assets or groups of assets are measured at the lower of book value and estimated sale price, less selling costs. Liabilities corresponding to a group of assets held for sale are presented under "Liabilities held for sale and discontinued operations" on the balance sheet.

5.10. Financial liabilities

Financial liabilities mainly consist of short-term and long-term borrowings from credit institutions and a bond loan. These liabilities are initially recognised at fair value less any directly attributable transaction costs. They are subsequently measured at amortised cost using the effective interest method.

5.11. Income statement

The consolidated income statement is presented by nature of expense.

a. Revenue

Revenue is the amount of sales of products and services generated by the ordinary activities of fully consolidated trading companies. In the case of CPoR Devises, the revenue taken into account is the "net banking income". It is composed of the following items:

► Interest – charges and related products

This concerns interest income and expense on bank accounts, loans and borrowings, recognised on an accrued basis.

► Commissions

Commissions are recognised as income either in full at the date payment is received or on an accruals basis,

depending on the type of commission, in accordance with IAS 18 "Revenue".

► Income from trading book transactions

This income is generated by CPoR Devises' foreign exchange transactions.

The results of foreign exchange transactions are determined according to the provisions of French Banking and Financial Regulation Committee regulation 89-01 of 22 June 1989 on accounting for foreign currency transactions, as amended by regulations 90-01 of 23 February 1990 and 95-04 of 21 July 1995, French Accounting Regulation Committee regulation 00-02 of 4 July 2000, French Accounting Standards Board regulation 2014-02 of 6 February 2014 and the administrative order of 15 May 2014.

Exchange results are determined by currency. All foreign currency assets and liabilities are revalued by comparing their historical value in euros with their euro value as recalculated on the basis of the applicable closing rates provided by the European Central Bank.

Profits and losses are recognised in the accounts by currency gains or losses on foreign currency transactions, without offsetting unrealised gains and losses.

The income received and charges paid are translated at the prevailing rate on the day of the transaction.

► Other banking operating income

This mainly consists of income related to the Gold trading business (purchase and sale of gold, gold commissions, etc.).

The results of Gold transactions are determined by product. All gold assets and liabilities are revalued by comparing their historical value with their value as recalculated on the basis of the market price as at the reference date.

Operating activities include all activities in which a company is engaged within the scope of its business as well as related activities that it assumes on an ancillary basis or as an extension of its regular activities.

Income from the sale of goods is recognised when the significant risks and rewards of ownership of the goods have been transferred to the buyer.

Income from the provision of services is recognised according to the degree of completion of the transaction at the balance sheet date (percentage-of-completion method). The degree of completion is assessed on the basis of work performed. No revenue is recognised if there are significant uncertainties regarding recovery of the transaction price or related costs.

b. Personnel costs

The "Personnel costs" item includes employee profit sharing, share-based payments and the French CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) tax credit to promote competitiveness and employment.

c. Income tax

The "Income tax" item includes the amount of current and deferred income tax.

Deferred taxes are recognised in order to take account of all temporary differences between the book value and tax base of specific assets and liabilities on the consolidated balance sheet. They are calculated according to the balance sheet liability method without discounting.

Tax loss carryforwards are recognised as deferred tax assets on the balance sheet insofar as the Group is likely to record future taxable profit against which the relevant temporary differences may be offset.

Deferred tax assets are systematically examined on closing and reduced insofar as it is no longer likely that sufficient taxable profit will be generated.

The recovery period for tax loss carryforwards is set by the Group at eight years.

5.12. Earnings per share (EPS)

Earnings per share is calculated in compliance with IAS 33. The information presented is calculated using the following two methods:

- > EPS: income attributable to equity holders of the parent divided by the average number of shares outstanding during the financial year,
- > Diluted EPS: income attributable to equity holders of the parent divided by the number of shares outstanding during the financial year plus those potentially to be issued as a result of option exercises.

5.13. Segment information

An operating segment is a component of the Group that undertakes activities likely to generate inflows of income from ordinary activities and to incur expenses.

In accordance with IFRS 8 "Operating segments", the information provided for each segment in Note 5 is the same as that presented to the chief operating decision maker for the purposes of deciding on the allocation of resources to the segment and assessing its performance.

In order to support changes in the Group's structure and for the purpose of greater clarity, the Tessi Group has now organised its offering under the following segments:

- > Tessi documents services, offering comprehensive, upgradable solutions for the management of inbound, circulating and outbound information in a fast-growing document automation market:
 - Inbound information/document automation: Multi-sector BPO, advanced financial services, expertise in value-added customer relationship management, banking back office operations, cashless payments (cheques, credit transfers, direct debits and electronic bills), and payment and receipts processing,
 - Technology: development and integration of hardware and software solutions for processing payments, hybrid documents and electronic communications (BOS MANAGER, Docubase, Logidoc Solutions, Sakarah, ASP One.fr, etc.),
 - Outbound information (mailings, invoices, pay slips, account statements, receipts, etc.): transactional mail printing, automated processing of individual, registered and paperless correspondence, and paperless invoice processing,
 - Contact centre: remote customer relationship management.
- > CPoR Devises encompasses wholesale activities in the foreign bank note and physical gold markets in France as well as the manual foreign exchange activities of Goffin Bank (Belgium), acquired in 2010,
- > Tessi customer marketing handles promotional marketing, promotional logistics and direct marketing.

In 2015, Tessi presented a geographical segment covering Europe excluding France ("Rest of Europe"). This segment includes the recent acquisitions of European subsidiaries Graddo (Spain) and Gdoc (Switzerland, Spain and England) and will incorporate the European operations of Diagonal Company (Spain and Portugal), acquired on 23 December 2015, Tessi Documents Solutions Switzerland and Austria (formerly RR Donnelley Switzerland and Austria), acquired in January 2016, and BPO Solutions (Spain), also acquired in January 2016.

NOTE 3 - Changes in consolidation scope as at 31 December 2015

Changes in consolidation scope and percentage of interest

1. IN 2015, THE FOLLOWING COMPANIES WERE ACQUIRED OR CREATED:

- > Acquisition on 27 March 2015 and full consolidation of promotional marketing consulting agency Promotion Marketing Communication (PMC).

Over nine months PMC contributed €2.2 million to total Group turnover for 2015.

The first-time consolidation of PMC gave rise to goodwill of €3.2 million. This amount is liable to be adjusted over the following six months.

Given the relatively minor impact of this acquisition on turnover, earnings and balance sheet totals compared to the other Group companies, Group management has decided not to report pro forma financial statements.

- > Establishment on 17 April 2015 and full consolidation of My Shopper Agency, a company specialising in operational marketing consultancy.
- > Acquisition on 26 February 2015 and full consolidation of Near Perfection, based in Spain.
- > Creation on 19 August 2015 and full consolidation of Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon and Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz, companies specialising in customer relationship management.
- > Acquisition on 23 December 2015 and full consolidation of Diagonal Company Services & Solutions, based in Spain, and its subsidiaries based in Spain and Latin America.

The first-time consolidation of Diagonal Company gave rise to goodwill of €58 million on the basis of acquisition of the entire share capital. This amount is liable to be adjusted over the following 12 months.

In view of the acquisition date, only a balance sheet consolidation was carried out. The notes to the consolidated financial statements detail the most significant components of Diagonal Company's contribution to the final balance.

2. OTHER CHANGES IN 2015

- > Merger-takeover of 2PL Prod by Tessi Éditique, dated 31 July 2015, with retrospective effect from 1 January 2015 for tax and accounting purposes.
- > Merger-takeover of Sakarah by Tessi Technologies, dated 31 December 2015, with retrospective effect from 1 January 2015 for tax and accounting purposes.
- > Merger-takeover of Soft Promo by Tessi TMS, dated 31 December 2015, with retrospective effect from 1 January 2015 for tax and accounting purposes.
- > Liquidation of Intactus, a company specialising in secure transportation, dated 23 December 2015.

NOTE 4 - Discontinued operations

At the date of compiling the consolidated financial statements, preparations are underway to discontinue and dispose of the operations of Vietnam-based TESSI Asia. Accordingly, pursuant to IFRS 5, these operations have been reclassified as “discontinued operations” in the 2015 financial statements.

These operations were still included in the consolidation scope as at 31 December 2015. However, on the balance sheet they are presented under two separate line items (“Assets held for sale and discontinued operations” and “Liabilities held for sale and discontinued operations”) and under a single line item on the income statement.

The following tables show the results, assets and liabilities of this operation.

► Net income/loss from discontinued operations

<i>In € thousands</i>	2015
Revenue	14
Other operating income	
Purchases consumed	
Personnel costs	-29
Other operating expenses	-56
Taxes and duties	
Depreciation, amortisation and provisions	-2
Current operating income	-73
Non-recurring operating income and expenses	
Operating income	-73
Net cost of debt	-1
Other financial income and expenses	
Income before tax	-74
Income tax	
Net income/loss from discontinued operations	-74

► Assets and liabilities of discontinued operations

<i>In € thousands</i>	2015
Tangible fixed assets	3
Trade receivables	
Other receivables	76
Cash	19
Assets held for sale and discontinued operations	98
Trade and other payables	9
Provisions	
Other liabilities	12
Liabilities held for sale and discontinued operations	21

NOTE 5 - Segment information

1. BUSINESS SEGMENTS

▶ 31/12/2015 (12 months)

<i>In € millions</i>	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing	Total
Income statement				
Gross revenue	220.6	44.3	26.1	291.0
o/w inter-segment revenue	0.9		0.1	1.0
Total revenue	219.7	44.3	26.0	290.0
Current operating income				
Depreciation of capital assets	5.4	1.7	0.7	7.8
Balance sheet				
Segment assets	232.9	21.1	19.3	273.3
Cash and cash equivalents related to CPoR Devises financial activities				
Tax assets		142.4		142.4
Other assets				174.2
Total consolidated assets				604.4
Segment liabilities	126.3	6.5	13.0	145.8
Liabilities related to CPoR Devises financial activities				
Borrowings		86.7		120.9
Other liabilities *				59.0
Tax liabilities				2.0
Equity				190.0
Total consolidated liabilities				604.4
Non-financial investments	10.6	1.2	0.8	12.6
Other information				
Employees at the end of the year	5,121	142	201	5,464

* including advances related to promotional activities (€18.8 million), customer advances related to the Diagonal Company business (€24 million) and the balance of the Diagonal Company acquisition transaction (€16.2 million).

► 31/12/2014 (12 months)

<i>In € millions</i>	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing	Total
Income statement				
Gross revenue	179.8	44.7	24.2	248.7
o/w inter-segment revenue	1.4		0.1	1.5
Total revenue	178.4	44.7	24.1	247.2
Current operating income/loss *				
Depreciation of capital assets	5.1	1.3	0.6	7.0
Balance sheet *				
Segment assets	142.1	21.3	13.0	176.4
Cash and cash equivalents related to CPoR Devises financial activities		134.4		134.4
Tax assets				17.5
Other assets				130.1
Total consolidated assets				458.4
Segment liabilities	90.6	8.5	11.2	110.3
Liabilities related to CPoR Devises financial activities		89.2		89.2
Borrowings				73.1
Other liabilities (advances related to promotional activities)				19.2
Tax liabilities				1.1
Equity				165.5
Total consolidated liabilities				458.4
Non-financial investments	12.2	2.9	1.0	16.1
Other information				
Employees at the end of the year	3,887	140	213	4,240

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

2. GEOGRAPHICAL SEGMENTS

<i>In € millions</i>	2015	2014
France	258.2	235.6
Rest of Europe	31.8	11.6
Revenue	290.0	247.2

3. CPOR DEVISES

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Interest and similar income/expenses	-716	-735
Net commissions	879	1,084
Income from trading book transactions	33,444	36,365
Other banking operating income	10,643	8,020
Net banking income	44,250	44,734

NOTE 6 - Personnel costs

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Wages and salaries	115,001	93,270
Social security contributions *	38,396	34,077
Employee profit sharing	1,508	1,446
Share-based payments (stock options)		
Total	154,905	128,793

* Including a CICE tax credit of €4 million for 2015 and €3.5 million for 2014.

► Employees as at 31 December

	2015	2014
Management level	539	495
Non-management level	4,925	3,745
Total *	5,464	4,240

* Excluding Gdoc group headcount in 2014 (63 employees at 31 December 2014) and Diagonal group headcount in 2015 (1,273 employees at 31 December 2015).

NOTE 7 - Other operating income and expenses

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Operating subsidies	140	31
Production transferred to inventories	-10	
Reversals of depreciation, amortisation and provisions	1,711	1,134
Other operating income	2,447	1,921
Total other operating income	4,288	3,086

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Other external services	40,011	38,334
Other external expenses	22,753	21,669
Other operating expenses	1,368	394
Total other operating expenses	64,132	60,397

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Capital gains or losses	304	-77
Total capital gains or losses	304	-77
Restructuring costs	-839	-2,396
Litigation		-390
Goodwill impairment		-235
Total other charges and non-recurring operating income	-535	-3,098

2015 restructuring costs were related to the relocation of the Rennes production facility (€123,000) and the closure of the Aurillac facility (€173,000) and CPoR Devises' Belgium branch (€543,000).

2014 restructuring costs were related to the relocation of the Montargis, Rennes, Limoges and Bordeaux production facilities (€542,000) and the closure of the Aurillac facility, one centre in Vietnam and CPoR Devises' Belgium branch (€1,854,000).

NOTE 8 - Breakdown of depreciation, amortisation and provisions

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Depreciation and amortisation	7,759	6,955
Provisions	2,124	1,655
Total	9,883	8,610

NOTE 9 - Financial income and expenses

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Interest income from cash investments	1,048	1,052
Interest expense on borrowings	-1,559	-1,222
Net cost of debt	-511	-170
Other income	438	81
Other financial expenses	-356	-529
Other financial income and expenses	82	-448
Total financial income and expenses	-429	-618

NOTE 10 - Income tax**1. TAX ANALYSIS**

<i>In € thousands</i>	2015	2014*
Income tax for the year	9,481	9,586
Other current income tax	922	427
Current income tax	10,403	10,013
Deriving from initiation or reversal of temporary differences	2,748	244
Other deferred taxes	-2,389	-214
Deferred taxes	359	30
Income tax	10,762	10,043

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

2. RECONCILIATION BETWEEN TAX EXPENSE AND EARNINGS BEFORE TAX

<i>In € thousands</i>	2015	2015 rates	2014**	2014 rates
Consolidated net income attributable to equity holders of the parent	22,985		18,323	
Minority interests	2,079		1,385	
Consolidated net income	25,064		19,708	
Net income/loss of equity affiliates	-5,000			
Net income/loss from discontinued operations	-74			
Net income of consolidated companies	30,138		19,708	
Group income tax expense	10,762		10,043	
Income before tax	40,900		29,751	
Goodwill impairment			235	
Earnings before tax and goodwill impairment	40,900		29,986	
Standard tax rate in France		x 33.33%		x 33.33%
Theoretical tax expense	13,633		9,995	
Reconciliation:				
Permanent differences	-2,613		-700	
Investment in French overseas territories *			-353	
Foreign tax differential	-390		-185	
Impact of tax rate differences	600		605	
Tax credits	-29		-18	
Unrecognised tax losses	-329		791	
Unrecognised prior tax losses used			-92	
Prior tax losses recognised and lost				
Prior period income tax	-110			
Effective tax rate		x 26.31%		x 33.49%
Actual tax expense	10,762		10,043	

* This deferred tax asset represents future tax savings generated by investment in French overseas territories under the Girardin Act (Article 217 undecies of the French Tax Code).

** restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

3. PERMANENT DIFFERENCES RELATE PRIMARILY TO THE FOLLOWING:

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Income and expenses not deductible or not taxable	-2,160	-758
Other	-453	58
Income tax	-2,613	-700

4. 4. ORIGIN OF DEFERRED TAX ASSETS AND LIABILITIES

In € thousands	2015			2014*		
	Assets	Equity & Liabilities	Net	Assets	Equity & Liabilities	Net
Capital		391	-391		890	-890
Depreciation (finance-leases)						
Accrued expenses/income	566		566	622		622
Investment in French overseas territories	4,423		4,423	7,115		7,115
Other assets	686		686	757		757
Provisions (IFC)	3,483		3,483	3,955		3,955
Other liabilities		56	-56		1,594	-1,594
Tax-loss carry-forwards	2,165		2,165	1,882		1,882
Parent company deferred tax	224		224	26	13	13
Net deferred taxes	11,547	447	11,100	14,357	2,497	11,860
Deferred tax assets			11,405			12,203
Deferred tax liabilities			305			343

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

As at 31 December 2015, unrecognised tax loss carryforwards totalled €10.7 million.

NOTE 11 - Goodwill

In € thousands	Total	Tessi documents services	CPoR Devises	Tessi customer marketing
Gross goodwill as at 31 December 2014	75,649	60,930	12,041	2,678
Accumulated impairment	-7,962	-6,423		-1,539
Net goodwill as at 31 December 2014	67,687	54,507	12,041	1,139
Acquisitions	61,957	58,311		3,646
Disposals				
Temporary reallocation of goodwill	33	33		
Impairment				
Exchange differences	729	729		
Impairment of assets held for sale and discontinued operations				
Goodwill at 31 December 2015	130,406	113,580	12,041	4,785
Gross goodwill as at 31 December 2015	138,383	120,018	12,041	6,324
Accumulated impairment	-7,977	-6,438		-1,539
Net goodwill as at 31 December 2015	130,406	113,580	12,041	4,785

Goodwill is recognised on the date of acquisition via a preliminary allocation of the acquisition price.

The Group adjusts the preliminary figure during the period of allocation (limited to one year from the date of acquisition) to reflect the definitive value of certain assets and liabilities such as intangible assets, employee benefits, contingent liabilities, and current and deferred tax balances.

Goodwill was subject to an impairment test in accordance with the accounting policy set out in Note 5.4.

Their value is calculated using the "Discounted Cash Flow" method. The main assumptions for performing impairment tests on the CGUs are as follows:

- > number of years for which cash flows are estimated: five years, based on data from the budgeting process for the first year and an extension of this process for the following 4 years.

- > weighted average cost of capital (WACC) of 8.70% reviewed in 2015, in particular in accordance with changes in the risk-free rate and risk premium. It is identical to that of 2014.
- > a 1% long-term growth rate applied to the period following the 5-year business plan period.

The result of these impairment tests has not led to the recognition of impairment loss as at 31 December 2015.

Furthermore, sensitivity tests conducted by varying:

- > the financial assumptions (WACC + 0.5 pt, long term growth - 0.5 pt) and
- > the economic assumptions (turnover growth rate < -2 pt causing a 1 pt decrease in the current operating income rate)

did not generate a recoverable value lower than the book value of each CGU.

NOTE 12 - Other intangible assets

Breakdown of changes

<i>In € thousands</i>	Total	Research & development costs	Patents, licenses and concessions	Leased software	Other intangible assets	Intangible assets in progress
Gross value at beginning of year	19,282	1,319	11,934	1,007	1,950	3,072
Accumulated amortisation	-13,776	-1,083	-9,906	-1,007	-1,780	
Accumulated impairment						
Net value at 1 January 2015	5,506	236	2,028		170	3,072
Acquisitions	1,749		880		492	377
Intangible assets generated internally						
Changes in scope of consolidation (net)	629	12	617			
Disposals (net)						
Amortisation expense	-1,411	-148	-872		-391	
Amortisation and provisions on assets held for sale						
Transfers between line items (net)			20		2,712	-2,732
Exchange differences (net)						
Reclassification of assets held for sale and discontinued operations (net)						
Gross value at end of year	23,366	1,331	15,192	1,007	5,119	717
Accumulated amortisation	-16,893	-1,231	-12,519	-1,007	-2,136	
Accumulated impairment						
Net value as at 31 December 2015	6,473	100	2,673		2,983	717

NOTE 13 - Tangible fixed assets

Breakdown of changes

<i>In € thousands</i>	Total	Land	Buildings	Tech. inst., computer & industrial equipment	Tech. installations under lease	Other tangible assets	Other tangible assets under lease	Other tangible assets in progress	Deposits and advances
Gross value at beginning of year	89,558	4,844	14,844	32,496	3,772	33,475	113	11	3
Accumulated amortisation	-54,851		-1,053	-25,810	-3,772	-24,130	-86		
Accumulated impairment									
Net value at 1 January 2015	34,707	4,844	13,791	6,686		9,345	27	11	3
Investments	10,458	113	2,740	4,873	28	2,667			38
Changes in scope of consolidation (net)	1,356	23	167	503	7	562		94	
Disposals (net)	-72			159		-216	-15		
Amortisation expense	-6,352		-627	-2,677	-7	-3,035	-6		
Depreciation of assets held for sale and discontinued operations									
Transfers between line items (net)			11			3		-11	-3
Exchange differences (net)	10			1		9			
Reclassification of assets held for sale and discontinued operations (net)	-3					-3			
Gross value at end of year	97,371	4,980	17,841	35,490	3,809	35,034	85	94	38
Accumulated amortisation	-57,267		-1,759	-25,945	-3,782	-25,702	-79		
Accumulated impairment									
Net value as at 31 December 2015	40,104	4,980	16,082	9,545	27	9,332	6	94	38

NOTE 14 - Investment property

<i>In € thousands</i>	Valuation at historical cost 31 December 2015	Valuation at historical cost 31 December 2014
Net value at beginning of year	127	131
Gross value	198	198
Accumulated amortisation	-71	-67
Accumulated impairment		
Depreciation	-5	-4
Impairment recognised and carried over to income statement		
Other		
Net value at end of year	122	127
Gross value	198	198
Accumulated amortisation	-76	-71
Accumulated impairment		

NOTE 15 - Investments in equity affiliates

On 8 December 2014, Tessi SA subscribed for a €5 million equity interest in Spigraph Group, corresponding to 20.22 % of the company's capital.

On 23 December 2015, Tessi SA acquired Diagonal Company Services & Solutions, which has interests in Cristal Hipotecario 2009 and Formalización Alcalá 265 of 20%, totalling €75,000.

The change in the "Investments in equity affiliates" item breaks down as follows:

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Net value at beginning of year	5,000	
Income from associated companies *	-5,000	
Changes in scope	33	5,000
Dividend payment		
Value at end of year	33	5,000

* Including impairment recognised during the year.

Given that Spigraph Group's consolidated financial statements will not be available before May 2016, the valuation of this equity interest is performed based on unaudited figures and will be reviewed after the next balance sheet date.

The main financial data for equity affiliates presented below is provided in its entirety.

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Revenue	97,108	109,833
Operating expenses	-101,032	-110,510
Operating income	-3,924	1,092
Income before tax	-7,026	-2,496

NOTE 16 - Non-current financial assets

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Securities held to maturity		
Long-term loans and receivables		
Loans, guarantees and deposits	2,011	1,658
Securities available for sale		
Equity interests and other securities *	19,679	27,202
Receivables related to other securities *	4,933	4,933
Investments measured at fair value		
Total gross value	26,623	33,793
Accumulated impairment *	-24,605	-32,132
Net value	2,018	1,661

* Includes investments in French overseas territories under the Girardin Act (Article 217 undecies of the French Tax Code). In 2015, three partnerships were sold for €8,017,000 and were entirely written down.

1. NON-CONSOLIDATED SECURITIES (CONTRIBUTION IN NET VALUE)

<i>In € thousands</i>	2015	2014
24h00		
Other	7	3
Net value	7	3

2. BREAKDOWN OF CHANGES

<i>In € thousands</i>	Total	Equity interests and other securities	Receivables related to other securities	Loans	Deposits and advances received
Gross value at beginning of year	33,793	27,202	4,933	22	1,636
Accumulated impairment	-32,132	-27,199	-4,933		
Net value at beginning of year	1,661	3		22	1,636
Acquisitions	87				87
Changes in scope	420	4		90	326
Disposals (net)	-155				-155
Redemption					
Revaluation					
Transfers between items					
Exchange adjustment	5				5
Impairment					
Gross value at end of year	26,623	19,679	4,933	112	1,899
Accumulated impairment	-24,605	-19,672	-4,933		
Net value as at 31 December 2015	2,018	7		112	1,899

NOTE 17 - Trade receivables and related accounts

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Gross value	94,886	61,433
Impairment	-1,986	-1,568
Total net asset value	92,900	59,865
Advances received and credit notes to be issued	-11,979	-8,759
Franking customers	-4,734	-3,297
Net value accounts receivable *	76,187	47,809
Net value accounts receivable adjusted *	63,049	45,448
Revenue including tax (based on 12 months) **	295,237	249,176

* Including Diagonal Company group contribution of €13,139,000.

** Excluding financial activities and Diagonal Company group customers.

Franking is managed on a disbursements basis and is not included in revenue.

NOTE 18 - Other receivables and accruals

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Advances paid and credit notes receivable	562	689
Payroll receivables	380	393
Tax receivables	12,468	8,955
Sundry receivables	1,919	993
Receivables relating to Diagonal Company customer advances	1,280	
Prepaid expenses	4,922	4,007
Other receivables and accruals	21,531	15,037
Current income tax	3,098	5,348
Total	24,629	20,385

NOTE 19 - Share capital

As at 31 December 2015, the share capital consisted of 2,797,678 shares with a par value of 2 euros each.

	Share capital in number of shares	Share capital in thousands of euros
As at 1 January 2015	2,796,678	5,593.4
Cancellations		
Exercise of options	1,000	2.0
As at 31 December 2015	2,797,678	5,595.4

1. CALCULATION OF EARNINGS PER SHARE

	2015	2014 *
Consolidated net income attributable to equity holders of the parent (in €000)	22,985	18,323
Average number of shares outstanding	2,797,471	2,805,526
Consolidated earnings per share on a 12-month basis	8.22	6.53

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

2. CALCULATION OF DILUTED EARNINGS PER SHARE

	2015	2014 *
Consolidated net income attributable to equity holders of the parent (in thousands of euros)	22,985	18,323
Average diluted number of shares	2,797,678	2,797,928
Consolidated diluted earnings per share on a 12-month basis	8.22	6.55

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

3. CALCULATION OF EARNINGS PER SHARE FROM CONTINUING OPERATIONS

	2015	2014*
Net income Group share from continuing operations (in € thousands)	23,059	18,323
Average number of shares outstanding	2,797,471	2,805,526
Consolidated earnings per share on a 12-month basis	8.24	6.53

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

4. CALCULATION OF DILUTED EARNINGS PER SHARE FROM CONTINUING OPERATIONS

	2015	2014*
Net income Group share from continuing operations (in € thousands)	23,059	18,323
Average diluted number of shares	2,797,678	2,797,928
Consolidated diluted earnings per share on a 12-month basis	8.24	6.55

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1)

5. ADJUSTMENTS FOR CALCULATING THE WEIGHTED-AVERAGE DILUTED NUMBER OF SHARES

	2015	2014
Number of shares outstanding	2,797,678	2,796,678
Dilutive effect of stock options		1,250
Average number of shares after dilution	2,797,678	2,797,928

6. STOCK OPTIONS

▶ Transactions during the financial year

	Number of options	Weighted average exercise price (in euros)
Options outstanding as at 1 January 2015	1,250	35.56
Options granted during the year		
Options that became unexercisable during the year	250	
Options exercised during the year	1,000	
Options outstanding as at 31 December 2015		
Options expired during the year		
Options exercisable as at 31 December 2015		

▶ Features of stock options outstanding at the end of the financial year

	Grant date	Number of options granted	Number of unexercised options	Number of exercised options in 2015	Exercise period		Exercise price (in €)
					from	to	
Plan 8	16/06/2008	15,600	250	1,000	16/06/2012	16/06/2015	35.56
Total		15,600	250	1,000			

NOTE 20 - Provisions for risks and contingencies

► Breakdown of changes

<i>In € thousands</i>	Total	Provisions for retirement bonuses	Provisions for restructuring	Provisions for tax	Provisions for litigation
Net value at 1 January 2015	15,532	11,959	1,313	216	2,044
Changes in scope	215	187			28
Supplementary provisions	637				637
Actuarial variances *	-2,141	-2,141			
Increase in existing provisions	1,226	1,155			71
Amounts reversed and used	-1,793	-348	-1,198		-247
Amounts reversed and unused	-452	-257		-62	-133
Transfers between line items					
Exchange adjustment	7	-1			8
Amount as at 31 December 2015	13,231	10,554	115	154	2,408
Non-current provisions	12,100	10,554		154	1,392
Current provisions	1,131		115		1,016

* Actuarial variances are recognised against equity.

Provisions for disputes mainly relate to commercial or labour disputes, or part of the normal course of business.

NOTE 21 - Pension commitments

► Principal actuarial assumptions

<i>In %</i>	2015	2014
Discount rate	1.75%	1.50%
Expected salary increase rate for management level staff	2%	2%
Expected salary increase rate for non-management level staff	1%	1%
Inflation rate	2%	2%

NOTE 22 - Liabilities and creditors

1. INTEREST-BEARING LIABILITIES

<i>Financial year 2015 - in € thousands</i>	1 year or less	1 to 5 years	More than 5 years	Total
Borrowings from credit institutions	15,194	97,382		112,576
Sundry financial liabilities	583	2,511	75	3,169
Bank overdrafts	4,700			4,700
Accrued interest not yet due	1,225			1,225
Total interest-bearing liabilities	21,702	99,893	75	121,670

2. ACCOUNTS AND OTHER NOTES PAYABLE (CURRENT)

<i>Financial year 2015 - in € thousands</i>	1 year or less	1 to 5 years	More than 5 years	Total
Trade accounts payable*	33,913			33,913
Fixed asset accounts payable				
Total suppliers	33,913			33,913
Advances received and credits to be issued	11,979			11,979
Social security payables	36,244			36,244
Tax payables	24,344			24,344
Advances received on behalf of promotional operations	18,766			18,766
Advances received on behalf of Diagonal Company customers	24,054			24,054
Sundry payables **	19,387			19,387
Deferred income	10,005			10,005
Other current liabilities	144,779			144,779
Current tax liabilities	1,725			1,725
Total current accounts and other notes payable	180,417			180,417

* including Diagonal Company group contribution of €3,233,000

** including €16,250,000 relating to the balance of the transaction linked to the Diagonal Company purchase

3. ACCOUNTS AND OTHER NOTES PAYABLE (NON-CURRENT)

<i>Financial year 2015 - in € thousands</i>	1 to 5 years	More than 5 years	Total
Fixed asset accounts payable *	12,134		12,134
Total non-current accounts and other notes payable	12,134		12,134

* of which the valuation of the cross option agreement on minority interests in Diagonal Company of €7.8 million.

NOTE 23 - Cash and cash equivalents, net debt

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Short-term investments	951	5,784
Cash and cash equivalents related to commercial activities	151,031	109,942
Cash and cash equivalents related to financial activities of CPoR Devises	142,430	134,383
Bank overdrafts	-4,700	-1,847
Cash and cash equivalents *	289,712	248,262
Advances received on behalf of promotional operations	-18,766	-19,154
Blocked bank account linked to the acquisition of Diagonal Company	-16,250	
Advances received on behalf of Diagonal Company customers	-22,774	
Liabilities related to financial activities of CPoR Devises	-86,682	-89,161
Cash and cash equivalents net of advances	145,240	139,947
Borrowings	-115,745	-70,826
Net cash including cash dedicated to CPoR Devise activity	29,495	69,121
Cash dedicated to CPoR Devise activity	29,720	47,856
Net cash excluding cash dedicated to CPoR Devise activity	-225	21,265

* Including Diagonal Company group contribution of €19,254,000.

1. CASH CPOR DEVISES

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Cash and cash equivalents related to financial activities of CPoR Devises	142,430	134,383
Customer bank accounts	31,486	39,401
Overnight loans		6,500
Foreign currency holdings	48,399	57,276
Gold holdings	36,359	25,648
Current accounts on demand	26,186	5,558
Liabilities related to CPoR Devises financial activities, including:	-86,682	-89,161
Customer bank deposits	-23,469	-38,899
Overnight borrowings	-25,575	-12,727
Debts in ounces of gold	-35,450	-24,270
Debts on foreign currency holdings	-2,030	-5,073
Current accounts payable on demand	-158	-8,192
Current accounts payable on demand CPoR Devises	26,028	-2,634
Net cash dedicated to CPoR Devise activity	29,720	47,856

2. BORROWINGS

<i>In € thousands</i>	2015	2014
Borrowings under 1 year	15,777	5,960
Borrowings more than 1 year and less than 5 years	99,893	64,866
Borrowings more than 5 years	75	
Borrowings	115,745	70,826

Two bank loans were taken out in 2015:

- > a €7 million loan from Société Générale, repayable over 5 years.
- > a €95 million loan from NATIXIS and HSBC, €80 million of which has been drawn down, repayable over 5 years.

In order to balance out this second loan, the two loans taken out in 2014 were settled.

Two bank loans were taken out in 2014:

- > a 5-year €20 million loan from NATIXIS repayable in full at maturity
- > a 5-year €15 million loan from HSBC repayable in full at maturity.

In January 2013, Tessi SA finalised its first bond issue with French institutional investors for €20 million.

NOTE 24 - Fair value of financial instruments

In accordance with the amendment to IFRS 7, the following table shows the items recognised at fair value by type of financial instrument according to the following hierarchy:

- > level 1: instruments directly listed on an active market,
- > level 2: instruments listed on an active market for similar instruments or whose valuation techniques are based on observable parameters,
- > level 3: instruments whose significant valuation parameters are not observable.

<i>Financial year 2015 - in € thousands</i>	Level	Book value	Fair value	Assets/ liabilities measured at fair value	Assets available for sale	Loans and receivables	Liabilities at amortised cost
ASSETS							
Investments in equity affiliates	3	5,033	33	33			
Equity interests and other securities	3	7	7		7		
Long-term loans and receivables		2,011	2,011			2,011	
Trade receivables		92,900	92,900			92,900	
Other receivables and accruals excluding prepaid expenses		16,609	16,609			16,609	
Marketable securities - Mutual Fund	1	857	951	951			
Term deposits	2	30,104	30,104	30,104			
Cash and cash equivalents related to commercial activities	1	120,927	120,927	120,927			
Cash and cash equivalents related to financial activities of CPoR Devises	1	142,430	142,430	142,430			
Total financial assets		410,878	405,972	294,445	7	111,520	
EQUITY & LIABILITIES							
Loans and other long-term financial liabilities	2	99,968	99,968				99,968
Short-term borrowings	2	21,702	21,702				21,702
Liabilities related to CPoR Devises financial activities		86,682	86,682				86,682
Other non-current liabilities	3	12,134	12,134	12,134			
Trade payables		33,913	33,913				33,913
Other current liabilities		144,779	144,779				144,779
Total financial liabilities		399,178	399,178	12,134			387,044

The marketable securities consist mainly of very short-term (money market funds) investments whose balance sheet value corresponds to the market value.

NOTE 25 - Change in working capital

<i>In € thousands</i>	2015	2014	Changes in scope	Other changes	Changes during the financial year
Change in financial expense	-1,225	-440			-785
Operating position	1,678	-7,968	7,470	-116	2,292
Inventories	1,847	1,151	10		686
Operating receivables	106,310	69,903	14,132	58	22,217
Operating payables	-106,479	-79,022	-6,672	-174	-20,611
Non-operating position	-62,718	-18,468	-22,257	175	-22,168
Non-operating receivables	6,297	6,341	2,540	-10	-2,574
Non-operating liabilities	-63,932	-23,096	-24,918	235	-16,153
Deferred income and pre-paid expenses	-5,083	-1,713	121	-50	-3,441
Working capital requirement	-62,265	-26,876	-14,787	59	-20,661
Advances for promotional marketing	18,766	19,154			-388
Blocked bank account related to the acquisition of Diagonal Company	16,250				16,250
Advances received on behalf of Diagonal Company customers	22,774		22,774		
Restated change in working capital					-4,799

* restated in accordance with IFRIC 21 (see Note 2.1) and the reclassification of profit-sharing liabilities

NOTE 26 - Risk Management

1. INTEREST RATE RISK

As part of its financing, Tessi takes out bank loans at variable and fixed rates.

The loans may be covered by interest rate hedges:

- > either through an interest rate swap to cap the variable interest rate
- > or through an interest rate swap to lock in the variable interest rate.

At 31 December 2015, this hedge is on an initial nominal amount of bank debt of €7.9 million.

2. RISKS RELATING TO BORROWINGS

Tessi is subject to certain financial covenants. With regard to the €95 million loan taken out during the year, €80 million of which has been drawn down as at 30 June 2016, the Group must comply with a financial ratio calculated half-yearly, based on consolidated data, for the term of the corresponding loan. Failure to comply with the ratio may give rise to early repayment of the loan. As at 31 December 2015, this limitation did not yet concern Tessi SA.

3. RISK OF PRICE CHANGE

The Company is not significantly exposed to price fluctuations.

4. RISKS RELATED TO THE ECONOMIC ENVIRONMENT

The Group is active on the French market through its three Business Units (Tessi documents services, CPoR Devises and Tessi customer marketing) and offers technological services and solutions to clients in many sectors of the economy.

Although the activity of the Group has shown a good level of resistance to different economic cycles and in particular a high frequency thanks to multi-year contracts, it may be sensitive to the overall economic and financial situation, and more specifically to the financial situation of the financial service sector, particularly banks. Since 2008, this sector of the economy has been the most affected by global economic uncertainties and the financial crisis in Europe. This situation could create tensions among the Group's customers, leading to a reduction in the level of their activity and their relations with their suppliers and service providers. These tensions have the potential to put pressure on prices or lead to the cancelling or postponement of projects, including the Documents services activity.

This activity includes the cheques and cashless payment division of the Group, in which the Group supports the majority of banks in the management of their paper payment processing system. In this respect, the Group would also be affected by a unilateral decision which would call into question free cheque accounts in France, or its very existence as a means of payment.

On the other hand, the Customer marketing business can be extremely sensitive to investment budgets for marketing and promotional campaigns prepared by advertisers. These budgets are themselves very sensitive to the economic environment and business sentiment.

Lastly, the Group currently only carries on significant business on the French and Spanish markets. Its business volumes are therefore sensitive to economic trends in these two countries.

Adverse changes in the economic and financial conditions affecting the markets in which the Group operates could have a significant adverse effect on its activity, financial position, earnings or prospects.

5. RISKS RELATED TO REGULATIONS AND REGULATORY CHANGES

The Group operates in a highly regulated environment, both at the national and European level, particularly in relation to data processing and work-flow for its Documents services business and its subsidiary CPoR Devises, a credit institution. In addition, a significant part of the Group's customers are subject to the strict regulations of the financial sector.

Regulations applicable to the Group's activities or its customers are susceptible to changes that may be favourable or unfavourable to the Group. The strengthening or implementation of regulations, in some cases offering new development opportunities, is likely to give rise to new conditions for conducting Group activities, which may increase its operating expenses, limit the scope of its activities or more generally hinder the Group's development.

In more general terms, the Group cannot guarantee that rapid or major changes in applicable regulations will not have a material adverse effect on its revenues, financial position, earnings or prospects in the future.

6. RISKS ASSOCIATED WITH THE ACTIVITIES OF CPOR DEVISES

CPoR Devises is a credit institution with a high exposure to the risk of non-compliance, resulting in particular to the risk of damage to their image and reputation. The identified risks are:

► **Risk associated with money laundering and the financing of terrorism**

- > purchasing securities of fraudulent origin,
- > accepting money from illegal activities,
- > accepting or transferring funds subject to embargo,
- > facilitating tax evasion,
- > facilitating the financing of terrorist activities.

CPoR Devises has established a structured system, supervised by a specific AML-CFT Committee, which includes various different measures:

- > a dedicated procedural body available to all staff via the company intranet,
- > transactions with customers, the vast majority of which are known and referenced,
- > a specific questionnaire for occasional customers, asking them questions on the origin of the funds or securities and the economic justification for the desired transaction,

- > filtering of clients' references and messages from SWIFT transfers displaying national and international sanctions lists,
- > the limitation of the international activities to bank customers only,
- > the deployment of software for the detection of atypical transactions enabling the analysis and traceability of decisions,
- > regular training of relevant personnel.

▶ **Ethical risk related to its role as a gold trading exchange**

Although the official listing of gold, which started in 1948, came to an end in 2004, and though the gold investment market in France has become an over-the-counter market (as it has been internationally since the beginning of gold fixing in London), some may be confused about the former official listing and that of CPoR Devises, given that the latter has been picked up by a number of national media outlets.

Furthermore, CPoR Devises specified on its public website and reminded its teams of the following points with regard to the principle and the determining of its listing:

The official gold listing on Euronext Paris was definitively removed on 2 August 2004. In order to ensure the liquidity of the market, every day at 1.00 pm CPoR Devises, which already carried out most of its orders on the stock exchange, continues to publish a benchmark price for the most frequently traded gold products in France, including those previously listed before August 2004. The transition from the official market to an over-the-counter market has not fundamentally changed the system for determining the price, which continues to be based on the spot price per ounce on the international market, on supply and demand for each gold product and on the liquidity of the market.

▶ **Risk of non-compliance with the authorisation granted by the ACPR**

- > failure to keep client accounts, in particular non-identification of beneficial owners,
- > treatment of transfers made and received non-compliant with regulatory obligations,
- > processing of personal data not in accordance with the French Data Protection Act, failure to make the CNIL declaration or non-compliance with the authorisation received,
- > non-compliance with the limits of the activities specified in the approval received.

CPoR Devises has set up the following system:

- > electronic records management system for continuous monitoring of client files,
- > management of financial flows: payments issued only to identified customer accounts, control of persons issuing transfer orders,
- > ongoing controls on transactions, detection and analysis of unusual or atypical transactions.

▶ **Operational risks, especially related to the protection of persons and property against malicious acts**

This major risk is handled via:

- > a security officer and a dedicated Security Committee
- > specific measures reviewed by an independent contractor.

The specific banking risks to which CPoR Devises is exposed and that present less of a threat are the short and very short term financing risks, and market risks on exotic currencies and its gold position.

Credit, interest rate and liquidity risks are recognised as being low in respect of CPoR Devises.

HEDGING OF MARKET RISKS RELATED TO THE GOLD AND CURRENCY TRADING BUSINESSES:

The asset and liability management policy is reflected in systematic hedging of physical assets held by CPoR Devises as part of its operations to guarantee the liquidity of the instruments in which it deals.

Physical assets in gold or fiat currency are hedged by offsetting book-entry sales. This principle is available for all physical assets handled by CPoR Devises.

Hedging transactions are carried out by book-entry transactions in cash, or more rarely term transactions, having maturities not exceeding one month. Hedging transactions are carried out daily or during the day depending on the total currency position of the assets/liabilities and the volatility of the underlying products.

▶ **Hedging fiat currency assets**

- > Major currencies: fiat currency assets are hedged via book-entry cash sales in the same currency.
- > Hedging limitations: the impossibility of finding interbank counterparties for cashless transactions in some exotic currencies means that not all of the two hundred currencies handled by CPoR Devises are fully and appropriately hedged.
- > Exotic currencies: in the absence of a cashless interbank market for exotic currencies, the fiat currency assets are hedged by a cash sale of currencies with which an historical correlation can be established (USD, GBP, CAD). In the absence of a proven correlation, non-hedged exotic currencies are financed in euros.

▶ **Hedging of physical gold holdings**

- > Physical gold assets or current liabilities hedging is ensured by an offsetting book-entry gold sale (ounces) short, corresponding to the total weight of the CPoR Devises assets.
- > Management of the book-entry gold account, structurally short, is performed within the framework of a confirmed line of credit.
- > The book-entry account balance is adjusted at least once a day, depending on the progression of the level of physical assets and gold's intra-day volatility.
- > Hedging limitations: the characteristics of numismatic coinage and the existence of possible differences between international and national rates do not allow perfect hedging of the market risks associated with the valuation of physical gold assets.

Hedging is provided on the basis of the weight of physical assets and does not take into account the level of premiums that may exist for some numismatic products whose market price is different from the simple value of their gold weight. Risk exposure to the numismatic coinage market is controlled via an operational limit determined by the Supervisory Board. The limit was set at €5 million in 2015. Exposure to numismatic premium market risk is determined using an assumption of total and immediate loss of all premiums. As at 31 December 2015, the gross total of premiums amounted to €1.4 million.

NOTE 27 - Fees of the Statutory Auditors and members of their organisations assumed by the Group

In € thousands	BDO Rhône-Alpes and BDO network				Auditors and Partners				Ernst & Young				Other firms			
	Fees (excl. tax)		%		Fees (excl. tax)		%		Fees (excl. tax)		%		Fees (excl. tax)		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
AUDIT																
Statutory auditors, certification, audit of parent and consolidated financial statements																
Issuer	53	48	7%	11%	53	48	24%	23%								
Fully consolidated subsidiaries	373	249	52%	55%	166	164	76%	77%	43	42	20%	25%	29	44	81%	100%
subtotal	426	297	59%	66%	219	212	100%	100%	43	42	20%	25%	29	44	81%	100%
Other tasks and services directly linked to the assignment of the Statutory Auditors																
Issuer	25	19	3%	4%												
Fully consolidated subsidiaries	272	133	38%	30%												
subtotal	297	152	41%	34%												
Subtotal	723	449	100%	100%	219	212	100%	100%	43	42	20%	25%	29	44	81%	100%
OTHER SERVICES PROVIDED BY THE ORGANISATIONS TO FULLY CONSOLIDATED SUBSIDIARIES																
Legal, tax and social													7		19%	
Other services									169	124	80%	75%				
Subtotal									169	124	80%	75%	7		19%	
Total	723	449	100%	100%	219	212	100%	100%	212	166	100%	100%	36	44	100%	100%

NOTE 28 - Information on related companies and parties

The principles and rules adopted by the Board of Directors to determine the remuneration and benefits of any kind granted to corporate officers are specified in the Chairman's report pursuant to Articles L.225-37 of the French Commercial Code.

The remuneration of the Chief Executive Officer shall be set by the Board of Directors and, in principle, only includes a base salary. To reflect the performance of the Group, the Board of Directors may grant a one-off bonus. The fixed remuneration is determined in view of the usual standards for positions of comparable responsibility.

Like all Group executives, the CEO benefits from the group life insurance and supplementary pension scheme established for all Group employees, but is not entitled to any other specific supplementary retirement benefits.

No equity security or instrument convertible into shares or giving the right to acquire shares in the capital of Tessi SA has been awarded. Moreover, he does not receive director's fees for positions he holds, whether in Group companies or other companies by virtue of positions he holds within the Group.

The fees paid to non-employee members of the Board of Directors of Tessi SA in 2015 amounted to €80,000.

A lease agreement has been entered into between Tessi SA and SCI Tony Garnier, owned by the CEO, for an annual amount of €159,712 excluding taxes.

NOTE 29 - Commitments made - received

1. COMMITMENTS MADE

> Tessi SA is committed to the granting of sureties, endorsements and guarantees, in the event of financial default of its subsidiaries and the companies of the Group it controls indirectly, within the limit of €25 million, and without limitation of amount in respect of tax and customs authorities.

> Via a letter of comfort issued to CNP Assurances, Tessi SA has guaranteed that its subsidiary Tessi Documents Services (99.9% owned) is able to meet all of its obligations under:

- the Préfon Retraite product services contract
- the escheat contract processing services contract
- the digitisation of incoming mail services contract between Tessi Documents Services and CNP Assurances.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of its obligations, or will ensure that they are carried out by another subsidiary of the Tessi Group.

> Via a letter of comfort issued to Caisse d'Epargne Ile de France, Tessi SA has guaranteed that its subsidiary Tessi GED will be able to meet all of its obligations under the electronic documents management solution licensing, hosting and maintenance contract entered into between its subsidiary and Caisse d'Epargne Ile de France.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of its obligations, or will ensure that they are carried out by another subsidiary of the Tessi Group.

> Via a letter of comfort issued to LCL-Credit Lyonnais, Tessi SA is committed to provide all necessary support for the performance of the contractual obligations of its subsidiary in the event of default of Tessi Éditique (desktop publishing).

> Via a letter of comfort issued to Pitney Bowes, Tessi SA has committed to provide all necessary support for the performance of the contractual obligations of its subsidiary in the event of default on the part of Tessi Éditique.

> Via a comfort letter issued to EUROPCAR France, Tessi SA is committed to ensuring that its subsidiaries, Tessi Documents Services and Tessi Éditique, are able to meet all of their respective obligations with regard to the

scanning of documents and desktop publishing services contract concluded with EUROPCAR France.

Alternatively, Tessi SA is committed to providing the human and financial resources necessary for the performance of its obligations, or will ensure that they are carried out by another subsidiary of the Tessi Group.

> Tessi SA has entered into letters of intent with Deutsche Bank AG to ensure that its subsidiary I.C.S.B. is able to meet its contractual obligations.

> Provision of a €1,180,100 bank guarantee by Société Générale to Tessi Documents Services in guarantee of the interests of the URSSAF institutions, customers of Tessi Documents Services.

> Provision of a bank guarantee by Société Générale to Tessi MD in the amount of:

- €40,000 to secure any sums payable by Tessi MD to DITRIMAG SA to cover franking fees.
- €550,000 to secure any amounts payable by Tessi MD to La Poste (French postal company) to cover franking fees. Tessi SA has entered into a letter of intent with Société Générale to ensure that the bank incurs no loss due to its commitment with Tessi MD and that Tessi MD respects its commitments to Société Générale and has sufficient cash.

> Provision of a bank guarantee by Société Générale to Tessi Encaissements in the amount of:

- €60,000 to guarantee to Caisse Autonome de Retraite et de Prévoyance des Infirmiers, Masseurs Kinésithérapeutes, Orthophonistes et Orthoptistes (CARPIMKO) the payment of all sums owed by Tessi Encaissements in respect of a signed delegation agreement between CARPIMKO and Tessi Encaissements;
- €145,000 to secure payment of all sums owing to Caisse Autonome de Retraite des Médecins Français (CARMF) by Tessi Encaissements in its capacity as agent of the beneficiary's accounting officer.

> Provision of a bank guarantee by Société Générale to Tessi Éditique for an amount of €3,000,000 to guarantee the payment of all sums owed to La Poste by Tessi Éditique in respect of franking fees.

> Provision of a bank guarantee by BNP to Tessi Éditique for an amount of €1,000,000 to guarantee the payment of all sums owed to La Poste by Tessi Éditique in respect of franking fees.

- > XWZ 32 (parent company of Tessi Éditique) has provided BNP with a joint and several guarantee for Tessi Éditique for an amount of €1,000,000.
- > Tessi SA is committed to paying a purchase price supplement concerning the acquisition of Graddo Grupo Corporative and its subsidiaries of a maximum amount of €3,000,000, depending on the results of the company and its subsidiaries, before 30 June 2017. This supplement has been recognised in full in the Group's consolidated financial statements.
- > Tessi SA is committed to paying a purchase price supplement concerning the acquisition of Gdoc Holding and its subsidiaries of a maximum amount of CHF 780,000, on the basis of consolidated financial statements for the year ending 31 December 2017, and of a maximum amount of CHF 780,000 on the basis of the consolidated financial statements for the year ending 31 December 2018, depending on the results of Gdoc Holding and its subsidiaries. These price supplements have been recognised in full in the Group's consolidated financial statements.
- > Tessi SA is committed to paying a purchase price supplement concerning the acquisition of Promotion Marketing Communication of a maximum amount of €2,400,000 depending on the company's results, no later than 10 July 2018.
- > As part of its acquisition of a controlling interest in Diagonal Company Services & Solutions, Tessi SA is committed to buying back minority shareholders' shares, representing 12.6% of the share capital, at a fixed price and in accordance with the same method used during the initial acquisition. This commitment has been recognised in full in the Group's consolidated financial statements.

2. COMMITMENTS RECEIVED

- > Financing commitments received by CPoR Devises correspond to the unused portion of confirmed multi-currency credit lines. As at 31 December 2015, the unused amount under these lines of credit was €25.5 million.
- > During the year, Tessi SA took out a €95 million loan, €80 million of which has been drawn down at the balance sheet date. As at 31 December 2015, Tessi SA therefore has a freely accessible budget of €15 million.

3. DEBTS SECURED BY COLLATERAL

- > Tessi SA has pledged:
 - 1,421 Logidoc Solutions shares in favour of Société Générale.
 - the receivable held against the tenant under the lease of real estate acquired off-plan located at Le Haillan in favour of CIC Lyonnaise de Banque.
- > Tessi SA granted a first mortgage undertaking on the Lyon premises to Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes as collateral for a loan.
- > Tessi SA granted a priority ranking mortgage undertaking on the Nanterre premises to Société Générale as collateral for a loan.

4. OTHER FINANCIAL COMMITMENTS

- > Borrowings were the subject of a partial interest hedging on an initial nominal amount of €7.9 million.

No restatement on the value of these hedges was made as at 31 December 2015 in the consolidated financial statements, in view of the insignificant nature of the impact, which was also assessed based on the valuations of counterparties.

- > Off-balance sheet transactions recorded by CPoR Devises cover different types of transaction, including:
 - euro and foreign currency borrowings not received/
Foreign currency and euro loans not delivered These consist of overnight or very short-term loans and borrowings committed to as at the balance sheet date to hedge the currency position but not yet resulting in a transfer of money. They are usually settled within two to five days. As at 31 December 2015, the amount of foreign currency borrowings not received in order to hedge the currency position was €0.6 million.
 - the currency swaps and forward sale/purchase transactions forming part of the currency position hedging policy. As at 31 December 2015, the amount of purchases and sales was €8.9 million and €40.3 million respectively (these transactions are not valued under IFRS as they are very short term).

NOTE 30 - Consolidation scope as at 31 December 2015

Consolidated subsidiaries by business segment

1. TESSI DOCUMENTS SERVICES

<i>Company</i>	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
Accès Informatiques	France	100	100	FC
ASP One.fr	France	100	100	FC
Atelier Pré St Gervais	France	100	100	FC
ATIA	Vietnam	60	60	FC
A.T.I.P.	France	100	100	FC
BIPIO	Mauritius	91.5	91.5	FC
BIP-Tessi	France	100	99.9	FC
Bordeaux Saisie	France	100	100	FC
C2I Production	France	100	100	FC
Cristal Hipotecario 2009	Spain	20	17.5	EM
Diagonal Company Services & Solutions	Spain	87.4	87.4	FC
Diagonal Gest Chile	Chile	100	87.4	FC
Docuplus Ltd	England	100	100	FC
Formalización Alcalá	Spain	20	17.5	EM
Gesanco Gestión	Spain	100	87.4	FC
Gestión Externa	Chile	60	52.4	FC
Gestión Externa Colombia	Colombia	65	56.8	FC
Gestiona Agencia Habitacional	Chile	99.6	52.4	FC
Gestiona Procesos Chile	Chile	99	51.9	FC
GIP-Tessi	France	100	100	FC
Gdoc Holding SA	Switzerland	100	100	FC
Gdoc España SL	Spain	100	100	FC
Gdoc Lasercom France	France	100	100	FC
Gdoc Lasercom SA	Switzerland	100	100	FC
Grabación de datos y documentos	Spain	100	100	FC
Graddo Grupo Corporativo	Spain	100	100	FC
Graddo II	Spain	100	100	FC
Grupo de Empresas Gestiona	Peru	65	56.8	FC
Hipotecarios Atacas	Spain	70	61.2	FC
I.C.S.B.	France	100	100	FC
Insynergy Consulting España	Spain	70	61.2	FC
ISEM	France	49	49	FC
Legiactuar	Colombia	70	36.7	FC
Logidoc Solutions	France	100	100	FC
Near Perfection	Spain	100	100	FC
Processure Company Limited	Mauritius	50	50	FC

<i>Company</i>	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
Perfo Service	France	100	100	FC
Prochèque Nord	France	100	100	FC
RIB Drôme	France	99.8	99.8	FC
RIP-Tessi	France	100	100	FC
SATC	France	100	100	FC
SDIP-Tessi	France	100	100	FC
SEDI	France	99.8	99.8	FC
SIP-Tessi	France	100	99.9	FC
SMIP-Tessi	France	100	100	FC
Servicios Externos Gestiona	Mexico	60	54.4	FC
Spigraph Group	France	20.2	20.2	EM
Synercam	France	100	100	FC
TDC Tessi	France	100	100	FC
T.D.I	France	100	100	FC
TESCA	France	51	51	FC
Tessi Asia	Vietnam	75	75	FC
Tessi 2M	France	100	100	FC
Tessi Chèque Bordeaux	France	100	100	FC
Tessi Digital Services	France	100	100	FC
Tessi Chèque Île de France	France	100	100	FC
Tessi Chèque Interbancaire	France	100	100	FC
Tessi Chèque Nanterre	France	99.8	99.8	FC
Tessi Chèque Rennes	France	100	100	FC
Tessi Consulting	France	100	100	FC
Tessi Contact Center	France	100	100	FC
Tessi Documents Services	France	99.9	99.9	FC
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	France	100	100	FC
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	France	100	100	FC
Tessi Éditeur	France	100	100	FC
Tessi Encaissements	France	100	100	FC
Tessi GED	France	100	100	FC
Tessi Informatique	France	100	100	FC
Tessi Ouest	France	100	100	FC
Tessi Paiements Services	France	100	100	FC
Tessi Technologies	France	100	100	FC
Tessi-T.G.D	France	100	100	FC
T.I.G.R.E.	France	100	100	FC
TSI Action Informatique	France	100	100	FC
Tunis Data Services	Tunisia	100	100	FC
Valdeolmillos Gestores	Spain	100	87.4	FC
XWZ 32	France	100	100	FC

2. CPOR DEVICES

<i>Company</i>	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
CPoR Devises	France	80	80	FC

3. TESSI CUSTOMER MARKETING

<i>Company</i>	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
My Shopper Agency	France	100	100	FC
Promotion Marketing Communication (PMC)	France	100	100	FC
Tessi CRM Consulting	France	100	100	FC
Tessi MD	France	100	100	FC
Tessi Procurement	France	100	100	FC
Tessi TMS	France	99.9	99.9	FC

4. OTHER AND UNALLOCATED

<i>Company</i>	Country	Control (%)	Interest (%)	Consolidation method
Tessi lab	France	100	100	FC
Tessi Services	France	100	100	FC



Company financial statements (FR)

situation financière et résultats au 31 décembre 2015

La situation financière de Tessi est présentée à travers les comptes sociaux de Tessi SA aux 31 décembre 2014 et 2015.

I. Comptes de résultat sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2015	2014
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	11	16 084	14 026
Autres produits d'exploitation		992	19
Total produits d'exploitation		17 076	14 045
Charges d'exploitation			
Achats et charges externes		11 393	9 766
Impôts, taxes et versements assimilés		539	425
Charges de personnel		3 060	2 901
Dotations aux amortissements	4	830	634
Dotations aux provisions			
Autres charges d'exploitation		133	106
Total charges d'exploitation		15 954	13 832
Résultat d'exploitation		1 123	214
Produits financiers	11	28 035	21 723
Charges financières	11	8 888	10 187
Résultat financier		19 147	11 537
Résultat courant avant impôt		20 270	11 750
Résultat exceptionnel	11	-3 896	253
Impôts sur les bénéfices	11	2 332	-1 835
Résultat net		14 043	13 839

II. Bilans sociaux aux 31 décembre 2014 et 2015

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	2015	2014
ACTIF			
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles	4	88	88
Immobilisations corporelles	4	21 433	19 363
Immobilisations financières	4	152 086	93 936
Total actif immobilisé		173 607	113 387
Actif circulant			
Stocks et en-cours			
Avances et acomptes versés sur commandes		1	29
Créances clients et avances versées		4 281	3 862
Autres créances	5	45 122	59 143
Valeurs mobilières de placement	6		
Disponibilités	6	98 125	80 814
Charges constatées d'avance		90	131
Total actif circulant		147 620	143 978
Frais émission d'emprunts à étaler		1 043	143
Total de l'actif		322 270	257 509
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital	7	5 595	5 593
Primes		530	497
Réserves		59 267	51 020
Report à nouveau			
Résultat net		14 043	13 839
Total capitaux propres		79 436	70 949
Provisions pour risques et charges			
	8		
Dettes			
Dettes financières	9	219 427	180 318
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 133	4 097
Dettes fiscales et sociales		2 915	2 138
Autres dettes et produits constatés d'avance	9	16 249	7
Total dettes		242 724	186 560
Ecarts de conversion passif		109	
Total du passif		322 270	257 509

III. Tableau des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015

<i>En milliers d'euros</i>	2015	2014
FLUX LIÉS À L'ACTIVITÉ		
Résultat net	14 043	13 839
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
Dotations aux amortissements et provisions	6 308	6 900
Reprises des amortissements et provisions	-10 302	-3 436
Plus ou moins-values de cession	3 873	-267
Boni TUP viré au résultat		
Marge brute d'autofinancement	13 922	17 035
Variation du besoin en fonds de roulement Note 10	30 136	5 298
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	44 058	22 333
FLUX LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 858	-7 861
Produits de cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		62
	-2 858	-7 799
Acquisition/encaissement d'immobilisations financières	-63 488	-26 522
Produits de cessions d'immobilisations financières	192	685
	-63 296	-25 837
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-66 155	-33 636
FLUX LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports	36	84
Réduction ou remboursement de capital		-830
Dividendes versés aux Actionnaires	-5 591	-5 610
Émission/remboursement d'emprunts	45 844	30 020
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	40 288	23 663
Variation de trésorerie	18 190	12 360
Trésorerie à l'ouverture	79 772	67 412
Trésorerie de clôture	97 962	79 772

IV. Tableau de variation des capitaux propres sociaux pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2015

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Primes	Réserves	Résultat	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2014	5 610	1 227	46 770	9 860	63 467
Augmentation de capital	4	79			83
Diminution de capital	-21	-809			-830
Affectation résultat 2013			9 860	-9 860	
Report à nouveau					
Dividendes versés			-5 610		-5 610
Résultat net				13 839	13 839
Au 31 décembre 2014	5 593	497	51 020	13 839	70 949
Augmentation de capital	2*	34*			36
Affectation résultat 2014			13 839	-13 839	
Report à nouveau					
Dividendes versés			-5 592		-5 592
Résultat net				14 043	14 043
Au 31 décembre 2015	5 595	531	59 267	14 043	79 436

* l'augmentation de 2 K€ correspond à la levée de 1 000 options à 2 €, options levées dans le cadre du plan d'achat d'actions. Ces levées d'options ont entraîné le versement d'une prime d'émission de 34 K€

V. Filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations / Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
Accès Informatiques	100,00	1 211	312	1 354	1 354		450	5 552	
ATIA	60,00	157	41	45	45		39	844	
A.T.I.P.	80,00	288	64				240	864	
BIPIO	91,50	484	241	100	100		456	1 899	
BIP-Tessi	1,00	1 875	950				10	6 301	
Bordeaux Saisie	99,89	393	200	21	21			1 880	
CPoR Devises	80,00	41 706	12 278	26 000	26 000	158		44 288	
Diagonal Company	87,36	5 435	2 956	54 163	54 163			44 480	
Gdoc Holding SA	100,00	446	49	6 208	6 208	1 454		556	
GIP-Tessi	99,00	428	-60	8	8			345	
Graddo Grupo Corporativo	100,00	4 896	7	16 224	16 224			472	
I.C.S.B.	100,00	1 353	586	3 853	3 853		500	5 437	

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations /Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
ISEM	49,00	1 290	82	715	715	12 392	35	1 886	
Logidoc Solutions	100,00	316		10 003	5 128			4 156	
My Shopper Agency	100,00	15	-108	15	15	132		88	
Perfo Service	100,00	347	197	187	187	48	300	1 254	
PMC	100,00	2 877	54	5 917	5 917			3 039	
Processure Company Limited	50,00	58	12	11	11			121	
Prochèque Nord	99,82	1 056	1 039	257	257		449	9 746	
RIB Informatique Drôme	99,80	324	179	8	8		150	795	
RIP-Tessi	99,00	964	700	8	8		495	8 519	
SATC	99,80	241	142	8	8		120	613	
SDIP-Tessi	99,00	362	62	8	8		149	973	
SEDI	99,80	4 075	1 543	8	8		998	31 836	
SIP-Tessi	1,00	665	-135					1 827	
SMIP-Tessi	99,00	531	128	8	8		99	925	
Spigraph Group (chiffres 2014)	20,22	7 624	-3 318	5 000				109 833	
Synercam	100,00	815	105	1 220	1 220	989	200	821	
T.D.C. Tessi	99,80	1 073	287	8	8		250	3 976	
T.D.I.	100,00	111	-4	50	50			163	
TESCA	51,00	482	22	19	19			394	
Tessi Asia	75,00	144	-73	53		83		14	83
Tessi Chèque Bordeaux	100,00	1 233	298	37	37		200	2 931	
Tessi Chèque Conseil	99,80	377	81	694	694	239	50	2 990	
Tessi Chèque Interbancaire	100,00	1 503	421	727	727		1 000	1 868	
Tessi Chèque Nanterre	99,80	1 073	149	19	19			1 597	
Tessi Chèque Rennes	100,00	937	338	619	619		300	4 438	
Tessi Chèque Île de France	99,00	1 156	249	10	10	140	990	1 818	
Tessi Consulting	100,00	-34	180	550	147			2 937	
Tessi Contact Center	100,00	948	964	421	421		300	4 305	
Tessi CRM Consulting	100,00	14	40	15	15	488		820	
Tessi Documents Services	99,90	3 925	2 390	15	15		1 798	63 581	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon	100,00	10	103	10	10	329		871	
Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz	100,00	10	-85	10	10	353		520	
Tessi Encaissements	100,00	5 478	729	500	500		800	10 864	

Sociétés (en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres (hors résultat)	Résultat de l'ex. écoulé	Valeur des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dividendes encaissés durant l'ex. écoulé	Chiffre d'affaires de l'ex. écoulé	Observations /Montant des provisions pour dépréciation de comptes courants
				Brute	Nette				
Tessi Informatique	100,00	1 447	705	2 364	2 151	797	500	8 858	
Tessi lab	100,00	11	3	10	10			154	
Tessi Ouest	99,93	350	385	108	108		75	1 834	
Tessi Paiements Services	100,00	2 656	1 162	5 785	5 785		1 000	36 690	
Tessi Procurement	100,00	130	17	37	37			28	
Tessi Services	100,00	350	244	37	37		350	6 732	
Tessi Technologies	100,00	8 125	-2 305	10 252	10 252	6 732	2 000	22 027	
Tessi-T.G.D	100,00	2 720	800	1 457	1 457		400	7 925	
Tessi TMS	99,93	1 266	-303	4 634	2 924	6 588		19 202	
Tessi 2M	100,00	51	-189	37		192		21	138
T.I.G.R.E.	100,00	2 293	351	2 950	2 950		200	3 570	
TSI Action Informatique	99,00	908	157	8	8		198	1 139	
Tunis Data Services	99,90	316	135	100	100		180	1 318	
XWZ 32	100,00	-3 236	1 334	12 250		15 329			1 902
24h00	7,50			790					
Totaux				175 921	150 591	46 444	15 280		2 123

► Évènements 2015

Cf. Note 4 - point 1.3 - Immobilisations financières.

VI. Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2015

NOTE 1 - Évènements significatifs de l'exercice

Au cours de l'exercice 2015, la société Tessi SA a enregistré les opérations suivantes :

- > complément d'acquisition de la société Gdoc Holding SA en date du 02 février 2015, portant ainsi le pourcentage de détention du capital à 100 %,
- > acquisition de 100 % la société PMC en date du 27 mars 2015,
- > acquisition de 87,36 % du capital de la société Diagonal Company et de ses filiales en date du 23 décembre 2015. La société est basée en Espagne, à Barcelone,
- > un contrat de crédit a été souscrit pour un montant de 80 M€ en date du 22 décembre 2015, avec une durée de 5 ans.
- > Les contrats de crédit souscrits sur l'exercice 2014 pour les montants de 20 M€ et 15 M€ ont été intégralement remboursés sur l'exercice 2015.

NOTE 2 - Changement de méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'a été appliqué au titre de l'exercice.

NOTE 3 - Principes comptables, méthodes et règles d'évaluation

Les comptes de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises et selon les principes de :

- > continuité de l'exploitation,
- > permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- > indépendance des exercices.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles sont en partie constituées de fonds de commerce acquis. Une dépréciation est constatée, si nécessaire.

1. FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

La Société n'a pas engagé de frais de recherche et de développement.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif en retenant les durées d'utilisation estimées des différentes catégories d'immobilisations. Dans les cas où il est pratiqué, l'amortissement dégressif correspond à un amortissement économique.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- | | |
|---|-------------|
| > aménagements terrains | 10 ans |
| > constructions | 20 à 40 ans |
| > logiciels, licences | 2 ans |
| > agencements | 5 à 7 ans |
| > matériel de transport | 5 ans |
| > matériel de bureau et matériel informatique | 3 à 5 ans |
| > mobilier | 5 à 10 ans |

3. TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont enregistrés à leur coût historique (hors frais d'acquisition).

Constituent des titres de participation, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice ou d'en avoir le contrôle. Les titres ne correspondant pas à cette définition sont classés en immobilisations financières et autres titres immobilisés.

La valeur d'inventaire des titres correspond à leur valeur d'utilité déterminée en tenant compte de la situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité. Une dépréciation est constatée lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

NOTE 4 - Actif immobilisé

1. IMMOBILISATIONS

1.1. Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Fonds de commerce	87	137
Concessions, brevets, licences	9	9
Valeur brute	96	146
Dépréciations et amortissements cumulés	-8	-58
Valeur nette	88	88

► Analyse de la variation

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Valeur nette au 1^{er} janvier	88	88
Investissements	-	-
Cessions (net)	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations	-	-
Valeur nette au 31 décembre	88	88

Sortie sur l'exercice 2015 de 2 fonds de commerce totalement amortis ou dépréciés pour un montant de 50 K€.

1.2. Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Constructions	16 070	15 262
Installations générales, aménagements constructions	6 669	4 613
Installations techniques, agencements divers	831	831
Autres immobilisations corporelles	382	376
Immobilisations en cours	-	11
Avances et acomptes versés	-	-
Valeur brute	23 952	21 093
Amortissements cumulés	-2 519	-1 730
Valeur nette	21 433	19 363

► Analyse de la variation

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Valeur nette au 1^{er} janvier	19 363	12 161
Investissements	2 871*	7 861
Cessions	-12	-61
Dotations aux amortissements	-789	-598
Valeur nette au 31 décembre	21 433	19 363

* principalement liés à l'acquisition d'un ensemble immobilier sur Nanterre

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées de constructions, d'installations et d'agencements.

1.3. Immobilisations financières

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Titres de participation	175 921	116 791
Autres titres	7 802	7 802
Créances rattachées à des participations et autres titres	3 181	2 818
Prêts	1	
Dépôts et cautionnements	40	136
Actions propres		
Valeur brute	186 945	127 548
Dépréciation	-34 859	-33 612
Valeur nette	152 086	93 936

► Analyse de la variation

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Valeur brute au 1^{er} janvier	127 548	99 114
Création de sociétés et souscription à des augmentations de capital	35	7 355
Acquisitions de titres	63 049	19 463
Cessions ou annulations de titres	-3 955	-419
Acquisitions autres immobilisations financières	364	2 039
Sorties autres immobilisations financières	-96	-5
Valeur brute au 31 décembre	186 945	127 548

Les principales variations constatées au cours de l'exercice 2015 sont relatives aux faits suivants :

► Acquisitions de titres

- > complément d'acquisition de la société Gdoc Holding SA en date du 02 février 2015, pour un montant de 2 969 K€, portant ainsi le pourcentage de détention du capital de 55,52 % à 100 %,
 - > acquisition de la société PMC en date du 27 mars 2015, pour un montant de 5 917 K€,
 - > acquisition de 87,36 % du capital de la société Diagonal Company et de ses filiales en date du 23 décembre 2015, pour un montant de 54 163 K€ constituant

le prix maximum des titres pouvant être revu à la baisse d'un montant maximum de 16 249 K€. Cette somme a été déposée sur un compte bancaire, présentée en trésorerie, au nom de Tessi, mais contractuellement bloquée au profit des cessionnaires des titres en fonction de l'éventuel réajustement du coût d'acquisition.

► **Création de titres**

- > versement du capital de la société My Shopper Agency suite à la création de la société, pour un montant de 15 K€,
- > versement du capital de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Lyon suite à la création de la société, pour un montant de 10 K€,
- > versement du capital de la société Tessi Documents Services Centre de Relations Clients Metz suite à la création de la société, pour un montant de 10 K€.

► **Cessions et annulations de titres**

- > cession des titres de la société 2PL Prod, d'une valeur brute de 2 351 K€, préalablement à l'opération de fusion-absorption de la société 2PL Prod par la société Tessi Éditique,
- > cession des titres de la société Sakarah, d'une valeur brute de 120 K€, préalablement à l'opération de fusion-absorption de la société Sakarah par la société Tessi Technologies,
- > annulation des titres de la société Intactus, d'une valeur brute de 1 484 K€, suite à la dissolution de la société.

2. DÉPRÉCIATION DE TITRES

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Montants au 1^{er} janvier	31 885	27 376
Dépréciation sur immobilisations financières	5 340	4 852
Reprise sur dépréciation d'immobilisations financières	-2 636	-342
Annulation dépréciation sur titres	-1 457	
Montants au 31 décembre	33 132	31 885

Au cours de l'exercice 2015, la société Tessi SA a principalement enregistré les opérations suivantes :

- > la constitution d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société Spigraph, pour un montant de 5 000 K€,
- > la reprise d'une provision pour dépréciation des titres détenus vis-à-vis de la société 2PL Prod, pour un montant de 2 282 K€,
- > une annulation sur dépréciation de titres pour un montant de 1 457 K€, du fait de la dissolution de la société Intactus.

NOTE 5 - Autres éléments d'actif

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances brutes correspondent à hauteur de 46,4 millions d'euros aux comptes courants liés aux opérations de trésorerie, notamment de cash-pooling, avec des sociétés du Groupe.

Des provisions pour dépréciation de comptes courants sont principalement constatées pour les entités suivantes :

- > XWZ 32 pour 1 902 K€,
- > Tessi 2M pour 138 K€.

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Montants au 1^{er} janvier	8 097	9 859
Dépréciation sur comptes courants	138	1 332
Reprise sur dépréciation de comptes courants	-6 195	-3 094
Montants au 31 décembre	2 040	8 097

Au cours de l'exercice 2015, la société Tessi SA a principalement enregistré les opérations suivantes :

- > la reprise d'une provision pour dépréciation de compte courant vis-à-vis de la société Sakarah, pour un montant de 4 031 K€,
- > la reprise d'une provision pour dépréciation de compte courant vis-à-vis de sa filiale XWZ 32, pour un montant de 1 334 K€,
- > la reprise d'une provision pour dépréciation de compte courant vis-à-vis de la société Tessi MD, pour un montant de 797 K€.

NOTE 6 - Valeurs mobilières de placements et trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition, non soumis à des variations significatives de valeur, offrant une grande liquidité.

Comme précisé dans la Note 1.3, la trésorerie active inclut 16 249 K€ de trésorerie bloquée sur un compte bancaire au nom de Tessi dont la société ne peut pas disposer librement.

NOTE 7 - Capital social

	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Nombre de titres	2 797 678	2 796 678
Valeur nominale	2 euros	2 euros
Total (en milliers d'euros)	5 595	5 593

Les opérations impactant le capital social et la prime d'émission sur 2015 s'analysent ainsi :

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre de titres	Capital	Prime d'émission
Au 31/12/2014	2 796 678	5 593	497
Plan d'achat d'actions	1 000	2	34
Annulation titres	-	-	-
Au 31/12/2015	2 797 678	5 595	531

► Plans d'options de souscriptions d'actions

	Nombre d'actions attribuées	Date de début de la période d'exercice des options	Date de fin de la période d'exercice des options	Prix d'exercice (en €)	Nombre d'options annulées au 31/12/2015	Dont annulations en 2015	Nombre d'options exercées au 31/12/2015	Dont options exercées en 2015	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2015
Plan n° 8 : plan d'actions de 2008 pour 2008 (Conseil d'Administration du 16/06/2008)									
	15 600	16/06/2012	16/06/2015	35,56	2 250	-	13 350	1 000	-
Totaux	15 600				2 250	-	13 350	1 000	-

NOTE 8 - Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques ou les charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

Chaque risque ou charge fait l'objet d'une analyse au cas par cas.

Sur les exercices 2014 et 2015, aucun risque n'a été identifié.

NOTE 9 - Dettes

Les emprunts et dettes financières divers correspondent à hauteur de 101,7 M€ aux comptes courants liés aux opérations de trésorerie, notamment de cash-pooling, avec des sociétés du Groupe.

Les contrats de crédit souscrits sur l'exercice 2014 pour les montants de 20 M€ et 15 M€ ont été intégralement remboursés sur l'exercice 2015.

Un contrat de crédit a été souscrit pour un montant de 80 M€ en date du 22 décembre 2015, avec une durée de 5 ans.

Le poste « autres dettes » d'un montant de 16 249 K€ correspond au solde maximum restant dû sur l'acquisition des titres Diagonal Company (cf. Notes 1.3 et 6).

NOTE 10 - Variation du besoin en fonds de roulement

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Variation des frais financiers	790	
Variation nette exploitation	-120	1 327
Variation de stock		
Transferts de charges à répartir		
Variation des créances d'exploitation	-326	57
Variation des dettes d'exploitation	206	1 270
Variation nette hors exploitation	29 466	3 971
Variation des créances hors exploitation	20 012	-8 104
Variation des dettes hors exploitation	10 204	12 029
Charges et produits constatés d'avance	-749	46
Variation du besoin en fonds de roulement	30 136	5 298

NOTE 11 - Compte de résultat**1. CHIFFRE D'AFFAIRES**

Le chiffre d'affaires est principalement réalisé en France et constitué de prestations aux différentes filiales du Groupe.

2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LA SOCIÉTÉ

En milliers d'euros (HT)	BDO Rhône Alpes		Audits & Partenaires	
	2015	2014	2015	2014
Commissariat aux Comptes	53	48	53	48
Diligences directement liées	297	152	-	-
Audit	350	200	53	48
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Autres prestations	-	-	-	-
Total	350	200	53	48

3. RÉSULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	Exercice clos le 31/12/15	Exercice clos le 31/12/14
Produits nets financiers liés aux participations (1)	15 307	15 590
Produits nets sur cessions de VMP	878	878
Différence négative de change	-1	-1
Provisions/reprises sur dépréciations d'immobilisations financières (2)	4 810	-2 830
Charges/produits nets sur intérêts et autres charges assimilées (3)	-1 847	-2 100
Total	19 147	11 537

► Ventilation au 31/12/2015

(1) Ce poste correspond en quasi-totalité aux dividendes perçus, en provenance des filiales.

(2) Dont :

- > 5 340 K€ concernant une dépréciation sur titres de participations,
- > 138 K€ concernant une dépréciation de comptes courants,

> 4 093 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de titres de participations,

> 6 195 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de comptes courants.

(3) Dont :

- > 1 275 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
- > 46 K€ de charges financières diverses,
- > 525 K€ de charges nettes d'intérêts Groupe.

► Ventilation au 31/12/2014

(1) Ce poste correspond en quasi-totalité aux dividendes perçus, en provenance des filiales.

(2) Dont :

- > 4 852 K€ concernant une dépréciation sur titres de participations,
- > 1 414 K€ concernant une dépréciation de comptes courants,
- > 342 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de titres de participations,
- > 3 094 K€ concernant une reprise sur une dépréciation de comptes courants.

(3) Dont :

- > 1 122 K€ de charges d'intérêts sur emprunts,
- > 64 K€ de charges financières diverses,
- > 914 K€ de charges nettes d'intérêts Groupe.

4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est constitué pour l'essentiel de :

- > la moins-value nette sur la cession des parts de la société 2PL Prod à la société Tessi Éditique pour 2 282 K€,
- > la moins-value sur l'annulation des titres de la société Intactus pour 1 457 K€,
- > la moins-value nette sur la cession des parts de la société Sakarah à la société Tessi Technologies pour 120 K€.

L'ensemble de ces moins-values est compensé par des reprises de dépréciations classées en résultat financier.

5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**5.1. Intégration fiscale**

La Société a signé une convention relative aux modalités d'application de l'intégration fiscale, en conformité avec les règles fixées par l'administration fiscale, avec certaines des sociétés du Groupe qui ont opté pour ce régime.

Liste des sociétés entrant dans le champ d'application de l'intégration fiscale :

- | | |
|-----------------------|-----------------------------|
| > Accès Informatiques | > Atelier Pré Saint Gervais |
| > Bordeaux Saisie | > GIP Tessi |
| > I.C.S.B | > Logidoc Solutions |
| > SEDI | > SIP-Tessi |

- | | |
|------------------------------|-------------------------|
| > T.D.C. Tessi | > Tessi Chèque Bordeaux |
| > Tessi Chèque Interbancaire | > Tessi Chèque Nanterre |
| > Tessi Documents Services | > Tessi Éditique |
| > Tessi Encaissements | > Tessi GED |
| > Tessi Informatique | > Tessi MD |
| > Tessi Paiements Services | > Tessi SA |
| > Tessi Services | > Tessi TMS |
| > TSI Action Informatique | > XWZ 32 |

La société Tessi SA est la mère d'un groupe d'intégration fiscale. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuelles économies ou charges d'impôts des sociétés intégrées sont constatées dans les comptes de la société mère Tessi SA. Il en est de même pour les crédits d'impôts compétitivité emploi.

5.2. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

L'impôt correspondant au résultat exceptionnel est une économie d'impôt de 12 K€.

5.3. Situation fiscale différée et latente

Au 31 décembre 2015, la situation fiscale différée et latente est la suivante :

► Allègements de la dette future d'impôt

Étalement des frais d'acquisition :	1 379 K€
Plus-value latente sur VMP :	91 K€

Soit un total de 1 470 K€, générant une économie future d'impôt de 490 K€.

► Accroissement de la dette future

Néant

6. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Sur le premier trimestre 2016, la société Tessi SA a enregistré les opérations suivantes :

- > acquisition de 100 % de la société RRD Donnelley Document Solutions Switzerland et de sa filiale autrichienne, en date du 11 janvier 2016. La société est basée en Suisse, à Urdorf,
- > acquisition de 100 % de la société BPO Solutions en date du 25 janvier 2016. La société est basée en Espagne, à Madrid,
- > acquisition complémentaire des 51 % des titres ISEM, le 22 mars 2016.

NOTE 12 - Autres informations**1. ÉCHÉANCE DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE****1.1. Créances**

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> à 5 ans
Total actif immobilisé	3 222		3 222	
Créances rattachées à des participations	3 181		3 181	
Prêts	1		1	
Autres immobilisations financières	40		40	
Total actif circulant	51 533	51 533		
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	4 281	4 281		
Personnel et comptes rattachés				
Organismes sociaux				
Taxe sur la valeur ajoutée	460	460		
Impôt sur les sociétés				
Autres impôts				
Groupe et associés	46 417	46 417		
Débiteurs divers	285	285		
Charges constatées d'avance	90	90		
Total créances	54 755	51 533	3 222	

1.2. Dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	< à 1 an	> à 1 an et < à 5 ans	> à 5 ans
Autres emprunts obligataires	20 790*	790	20 000	
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	163	163		
- à plus de 1 an à l'origine	93 186	15 379	77 807	
Emprunts et dettes financières divers	251	251		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 133	4 133		
Personnel et comptes rattachés	925	925		
Sécurité sociale et organismes sociaux	594	594		
État et autres collectivités publiques :				
- impôts sur les bénéfices	600	600		
- taxe sur la valeur ajoutée	757	757		
- autres impôts, taxes et assimilés	39	39		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	105 037	105 037		
Autres dettes	16 249	16 249		
Produits constatés d'avance				
Total dettes	242 724	144 917	97 807	

* emprunt obligataire émis en janvier 2013 pour 20 M€, remboursable au 31 décembre 2018

Emprunts souscrits dans l'exercice : 87 000 K€
Emprunts remboursés dans l'exercice : 41 150 K€

2. ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES ET PARTIES LIÉES

En milliers d'euros

	Entreprises liées
Actif – Valeur nette	
Participation	150 591
Créances rattachées à des participations	1 455
Créances clients et comptes rattachés	4 217
Autres créances	44 376
Passif	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 157
Autres dettes	105 038
Compte de résultat	
Redevances	14 287
Autres produits annexes	1 795
Charges d'exploitation	7 032
Dividendes	15 280
Autres produits financiers	1 589
Charges financières	2 087
Dotations pour dépréciation de comptes courants	138
Reprises sur provisions pour dépréciation de comptes courants	6 195
Dotations pour dépréciation de titres	5 340
Reprises sur provisions pour dépréciation de titres	4 093
Valeur nette comptable des immobilisations financières cédées	3 928
Produits sur cession d'éléments d'actifs	69

3. RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont précisés dans le rapport du Président conformément aux articles L.225-37 du Code de Commerce.

La rémunération du Président-directeur général est fixée par le Conseil d'Administration et comprend, en principe, uniquement une partie fixe. Pour tenir compte des performances du Groupe, le Conseil d'Administration peut lui attribuer exceptionnellement une prime. La partie fixe est déterminée en considération des normes usuelles pour des postes de responsabilités comparables.

Comme l'ensemble des dirigeants du Groupe, il bénéficie en outre des dispositifs de prévoyance collective et de retraite complémentaire institués pour tous les salariés

du Groupe et ne bénéficie d'aucun autre avantage spécifique en matière de retraite supplémentaire.

Aucun titre de capital, ou donnant accès au capital, ou donnant le droit d'acquérir des titres du capital de Tessi SA, ne lui a été attribué. De plus, il ne perçoit pas de jetons de présence des mandats qu'il exerce, que ce soit dans des sociétés du Groupe ou dans des sociétés autres mais à raison de ses fonctions dans le Groupe.

Sur l'exercice 2015, les rémunérations brutes des membres du Conseil d'Administration, salariés de Tessi SA, s'élèvent à 936 K€.

Les jetons de présence versés aux membres non salariés du Conseil d'Administration et du comité d'audit de Tessi SA au titre de 2015 s'élèvent à 100 K€.

Une convention de bail est conclue, entre Tessi SA et la SCI Tony Garnier détenue par M. Marc REBOUAH. Durant l'exercice, des loyers ont été facturés pour un montant total de 160 K€ HT.

4. PRODUITS À RECEVOIR, CHARGES À PAYER, ET CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

<i>En milliers d'euros</i>	Charges à payer
Emprunts et dettes financières	790
Intérêts courus à payer	26
Clients avoirs à accorder	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 396
Dettes fiscales et sociales	1 383
Total charges à payer	3 595

<i>En milliers d'euros</i>	Produits à recevoir
Autres créances	271
Fournisseurs avoirs à recevoir	14
Clients et comptes rattachés	1 663
Créances fiscales et sociales	
Total produits à recevoir	1 948

<i>En milliers d'euros</i>	Charges constatées d'avance
Charges d'exploitation	90
Total charges constatées d'avance	90

<i>En milliers d'euros</i>	Charges à répartir sur plusieurs exercices
Frais d'émission des emprunts	1 043
Total charges à répartir sur plusieurs exercices	1 043

5. EFFECTIF MOYEN

	31/12/2015	31/12/2014
Cadres	6	7
Non cadres		
Total	6	7

6. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES ENGAGEMENTS

6.1. Engagements donnés

> Tessi SA est caution solidaire de ses filiales et des sociétés du Groupe qu'elle contrôle indirectement, en cas de défaillance financière de ces dernières, dans la limite de 25 millions d'euros, et sans limitation de montant à l'égard des administrations fiscales et douanières.

> Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société CNP Assurances à garantir que sa filiale la société Tessi Documents Services (99,9%) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre :

- du contrat de prestations de services production Préfon Retraite,
- du contrat de prestations de services de traitement des contrats en déshérence,
- du contrat de prestations de services de dématérialisation des courriers entrants,

conclu entre sa filiale et la société CNP Assurances. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

> Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la Caisse d'Épargne Île de France à garantir que sa filiale la société Tessi Documents Services (99,9%) soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de prestations de traitement de documents conclu entre sa filiale et la société Caisse d'Épargne Île de France. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

> Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société Caisse d'Épargne Île de France à garantir que sa filiale la société Tessi GED soit en mesure de faire face à toutes ses obligations au titre du contrat de licence, d'hébergement et de maintenance d'une solution de gestion électronique de documents conclu entre sa filiale et la Caisse d'Épargne Île de France. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de ses obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

> Tessi SA s'est engagée par lettre d'intention auprès de la Deutsche Bank AG à faire en sorte que sa filiale I.C.S.B. soit en mesure de faire face à ses engagements contractuels.

> Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de LCL - Le Credit Lyonnais à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi Éditive tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.

> Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de Pitney Bowes à apporter, en cas de défaillance financière de sa filiale Tessi Éditive tout le soutien nécessaire à l'exécution des obligations contractuelles de sa filiale.

> Tessi SA s'est engagée par lettre de confort auprès de la société EUROPCAR France à garantir que ses filiales les sociétés Tessi Documents Services et Tessi Éditive soient en mesure de faire face à toutes leurs obligations respectives au titre du contrat de prestations de services de numérisation de documents et d'éditive conclu avec la société EUROPCAR France. À défaut, Tessi SA s'est engagée à apporter les moyens humains et financiers nécessaires à l'exécution de leurs obligations ou fera en sorte qu'elles soient assurées par une autre filiale du Groupe Tessi.

> Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Graddo Grupo Corporativo et de ses filiales d'un montant maximal de 3 000 000 euros en fonction des résultats de ces dernières et ce, avant le 30 juin 2017.

> Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société Gdoc Holding et de ses filiales d'un montant maximal de 780 000 francs suisses sur la base des comptes consolidés clos au 31 décembre 2017 et d'un montant maximal de 780 000 francs suisses sur la base des comptes consolidés clos au 31 décembre 2018 en fonction des résultats de la société Gdoc Holding et de ses filiales.

> Tessi SA s'est engagée à verser un complément de prix concernant l'acquisition de la société PMC (Promotion Marketing Communication) d'un montant maximal de 2 400 000 euros en fonction des résultats de cette dernière et ce au plus tard le 10 juillet 2018.

> Dans le cadre de l'acquisition du contrôle du groupe Diagonal Company Services & Solutions, Tessi SA s'est engagée à racheter aux actionnaires minoritaires leurs actions représentant 12,6% du capital à un prix fixé selon la même méthode que l'acquisition de départ.

6.2. Engagements reçus

> Tessi SA a contracté sur la période un emprunt de 95 M€ mobilisé à hauteur de 80 M€ à la date de clôture. En conséquence, Tessi SA dispose, au 31 décembre 2015, d'une enveloppe de 15 M€ librement mobilisable.

6.3. Dettes garanties par des sûretés réelles

Total capital restant dû sur dettes garanties par des sûretés réelles : 11 186 K€.

► Répartition :

- > 1° emprunt souscrit en 2012 : 3 360 K€
Nantissement de la créance détenue sur le locataire au titre de la location d'un bien immobilier acquis en VEFA sis à LE HAILLAN au profit du CIC Lyonnaise de Banque.
- > 2° emprunt souscrit en 2011 : 375 K€
Nantissement de 1 421 actions de la société Logidoc Solutions au profit de la Société Générale.
Emprunt à taux variable, avec une couverture d'intérêt sur un montant nominal initial de 4 000 K€.
- > 3° emprunt souscrit en 2010 : 1 481 K€
Promesse d'hypothèque de premier rang sur les locaux de Lyon au profit du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes.
Emprunt à taux variable, avec une couverture d'intérêt sur un montant nominal initial de 3 932 K€.
- > 4° emprunt souscrit en 2015 : 5 970 K€
Promesse d'hypothèque en rang utile sur les locaux de Nanterre au profit de la Société Générale en garantie d'un emprunt.

6.4. Crédit bail

Non applicable.

6.5. Opérations de couverture

Des emprunts ont fait l'objet d'une couverture d'intérêt partielle sur un montant nominal initial de 7,9 M€.

6.6. Engagements

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière sont de 369 K€. Ces indemnités sont calculées au vu des paramètres suivants :

- > calcul salarié par salarié,
- > probabilité d'espérance de vie et de présence dans la Société à la date prévue de départ en retraite,
- > prorata ancienneté acquise par rapport à l'ancienneté future à l'âge de la retraite.

Les indemnités ont été calculées par un actuairé qualifié utilisant une méthode actuarielle. Il est considéré que les départs se font à l'initiative de l'employé.

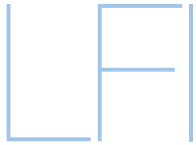
Ces indemnités ne sont pas comptabilisées dans les comptes sociaux.

► Hypothèses retenues

En %	2015	2014
Taux d'actualisation	1,75 %	1,50 %
Taux attendu d'augmentation des salaires des cadres	2 %	2 %
Taux attendu d'augmentation des salaires des non cadres	1 %	1 %
Taux d'inflation	2 %	2 %

7. CONSOLIDATION

La Société établit des comptes consolidés. TESSI SA est la société mère du Groupe.



Legal and financial information (FR)

Rapport spécial du Conseil d'Administration sur les stock-options

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Nous vous rendons compte par le présent rapport du :

1. **NOMBRE, DATES D'ÉCHÉANCE ET DU PRIX DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS QUI, DURANT L'ANNÉE ET EN RAISON DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS LA SOCIÉTÉ, ONT ÉTÉ CONSENTIES À CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX PAR LA SOCIÉTÉ ET PAR CELLES QUI LUI SONT LIÉES DANS LES CONDITIONS PRÉVUES À L'ARTICLE L.225-180 DU CODE DE COMMERCE :**

Néant.

2. **NOMBRE, DATES D'ÉCHÉANCE ET PRIX DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS QUI ONT ÉTÉ CONSENTIES DURANT L'ANNÉE À CHACUN DE CES MANDATAIRES, À RAISON DES MANDATS ET FONCTIONS QU'ILS Y EXERCENT PAR LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.233-16 DU CODE DE COMMERCE :**

Néant.

3. **NOMBRE ET PRIX DES ACTIONS SOUSCRITES OU ACHETÉES DURANT L'EXERCICE PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIÉTÉ EN LEVANT UNE OU PLUSIEURS DES OPTIONS DÉTENUES SUR LA SOCIÉTÉ OU SUR LES SOCIÉTÉS QUI LUI SONT LIÉES AU SENS DE L'ARTICLE L.225-180 DU CODE DE COMMERCE OU SUR LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES AU SENS DE L'ARTICLES L.233-16 DU CODE DE COMMERCE :**

Néant.

4. NOMBRE, PRIX ET DATES D'ÉCHÉANCE DES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES, DURANT L'ANNÉE, PAR LA SOCIÉTÉ ET PAR LES SOCIÉTÉS OU GROUPEMENTS QUI LUI SONT LIÉS DANS LES CONDITIONS PRÉVUES À L'ARTICLE L.225-180 DU CODE DE COMMERCE, À CHACUN DES DIX SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ NON MANDATAIRES SOCIAUX DONT LE NOMBRE D'OPTIONS AINSI CONSENTIES EST LE PLUS ÉLEVÉ :

Néant.

5. NOMBRE ET PRIX DES ACTIONS QUI, DURANT L'ANNÉE, ONT ÉTÉ SOUSCRITES OU ACHETÉES, EN LEVANT UNE OU PLUSIEURS OPTIONS DÉTENUES SUR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS OU GROUPEMENTS QUI LUI SONT LIÉS DANS LES CONDITIONS PRÉVUES À L'ARTICLE L.225-180 DU CODE DE COMMERCE, PAR CHACUN DES DIX SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ NON MANDATAIRES SOCIAUX DONT LE NOMBRE D'OPTIONS AINSI SOUSCRITES OU ACHETÉES EST LE PLUS ÉLEVÉ :

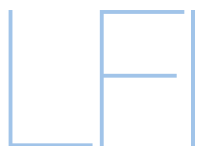
<i>Identité du souscripteur</i>	Nombre d'actions souscrites	Prix de souscription d'une action au nominal de 2 €
Annie SANCHEZ	250	35,56
Pierre CHARARA	250	35,56
Julien DUBREUIL	250	35,56
Tina GAMEIRO	250	35,56
Total	1 000	/

6. NOMBRE, PRIX ET DATES D'ÉCHÉANCES DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS CONSENTIES, DURANT L'ANNÉE, PAR LA SOCIÉTÉ ET LES SOCIÉTÉS QUI LUI SONT LIÉES DANS LES CONDITIONS PRÉVUES À L'ARTICLE L.225-180 DU CODE DE COMMERCE À L'ENSEMBLE DES SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES AINSI QUE LE NOMBRE DE CEUX-CI ET LA RÉPARTITION DES OPTIONS CONSENTIES ENTRE LES CATÉGORIES DE CES BÉNÉFICIAIRES :

Néant.

Aucune autre option de souscription n'a été exercée donnant lieu ainsi à la souscription d'aucune action nouvelle au cours de l'exercice 2015.

Le Conseil d'Administration



Legal and financial information (FR)

Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2016

I. Résolutions à caractère ordinaire

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ; approbation du montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes sociaux tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 103 360 euros ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 34 453 euros.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 14 042 860,43 € de la manière suivante :

- > à titre de dividendes aux Actionnaires, la somme de 5 595 356,00 €,
- > le solde au poste « Autres réserves », soit la somme de 8 447 504,43 €.

Conformément à l'article L.225-210 (al. 4) du Code de Commerce, cette proposition d'affectation est déterminée au vu des actions existantes. Dans l'éventualité où la Société détiendrait une partie de ses propres actions lors de la mise en paiement, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte « Autres réserves ».

Chaque Actionnaire recevra ainsi un dividende de 2 € par action au nominal de 2 €.

Le dividende sera mis en paiement le 4 juillet 2016.

Il est rappelé que la présente distribution est soumise pour les personnes physiques domiciliées fiscalement en France au barème progressif de l'impôt sur le revenu (sauf titres détenus dans un PEA) après application d'un abattement de 40 % visé à l'article 158-3-2° du CGI. Elle est également soumise, le cas échéant, au prélèvement non libératoire de 21 % (obligatoire sauf dispense en fonction du revenu fiscal de référence).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividende, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

<i>Exercice</i>	Dividende par action	Abattement fiscal pour les personnes physiques
31/12/2012	2,00 €	40 %
31/12/2013	2,00 €	40 %
31/12/2014	2,00 €	40 %

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Approbation de la convention réglementée conclue par la Société avec ses filiales, relative à l'autorisation générale de cautionnement et présentée dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve la convention qui y est mentionnée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2015

L'Assemblée Générale, après la présentation du rapport du Conseil d'Administration incluant le rapport de gestion du Groupe et la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres titres

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Conseil d'Administration, décide de renouveler l'autorisation donnée à la Société par l'Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2015, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce et conformément aux dispositions du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, et sous réserve du respect des dispositions légales et réglementaires applicables au moment de son intervention, d'acheter en Bourse et détenir ses propres actions à concurrence d'un nombre équivalent à 10% maximum du capital social, aux fins exclusives, par ordre de priorité :

- > d'interventions réalisées par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI,
- > d'annulation des actions achetées,
- > de conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport,
- > de couverture de plans d'options,
- > de couverture de titres de créances convertibles en actions.

Les opérations effectuées dans le cadre du programme de rachat seront réalisées conformément à la réglementation en vigueur.

Les achats d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans la limite de cours suivante, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société : le prix unitaire maximum d'achat ne devra pas excéder 150 euros (hors frais d'acquisition) par action au nominal de 2 euros.

Le montant maximum théorique destiné à la réalisation de ce programme est de 41 965 170 euros financé soit sur ressources propres, soit par recours à du financement externe à court ou moyen terme.

Les rachats d'actions pourront s'opérer par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, en une ou plusieurs fois, y compris en période d'offre publique dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière.

En cas d'opération sur le capital notamment par incorporation de réserves et attributions gratuites, division ou regroupement des titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence.

À cet effet, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation au Président-directeur général afin de passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres des achats et ventes d'actions, effectuer toutes déclarations auprès de l'AMF et tous autres organismes, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation est accordée jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale d'approbation des comptes, dans la limite légale de dix-huit mois à compter de ce jour.

Le Conseil d'Administration informera chaque année l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente autorisation.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs afin d'effectuer les formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités de dépôt et autres qu'il appartiendra.

II. Résolutions à caractère extraordinaire

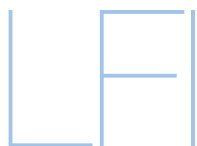
HUITIÈME RÉOLUTION

Autorisation conférée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, à :

- > annuler les actions détenues par la Société ou acquises par cette dernière non seulement dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la présente Assemblée Générale aux termes de la 6^e résolution ci-dessus mais aussi dans le cadre des précédents programmes, et ce dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois,
- > réduire corrélativement le capital social du montant des actions annulées,
- > modifier les statuts en conséquence, et d'une manière générale faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée.



Legal and financial information (FR)

Rapport de l'organisme tiers indépendant,
sur les informations sociales,
environnementales et sociétales consolidées
figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1101¹ et membre du réseau BDO d'un des Commissaire aux Comptes de la Société, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce.

I. Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du Code de Commerce, préparées conformément au référentiel utilisé par la Société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion.

II. Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du Code de Commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

III. Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- > d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du Code de Commerce (Attestation de présence des Informations RSE),
- > d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre novembre 2015 et avril 2016 sur une durée totale d'intervention d'environ trois semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

A. Attestation de présence des Informations RSE

1. NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du Code de Commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du Code de Commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe « I.D - La méthode de reporting mise en place » du rapport de gestion.

2. CONCLUSION

Sur la base de ces travaux compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

B. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

1. NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons mené huit entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- > d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur,

- > de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes² :

- > au niveau de l'entité consolidante et d'entités sélectionnées, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion,
- > au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionné³ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne plus de 20% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

2. CONCLUSION

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère conformément au Référentiel.

² Effectif général, effectif moyen, embauches et départs, absentéisme injustifié, nombre d'heures travaillées, les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, consommation d'électricité, rejets de gaz à effet de serre, les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs, les actions engagées pour prévenir toute forme de corruption, adhésion au pacte des Nations-Unies, les actions de partenariat ou de mécénat,

³ Graddo Grupo Corporativo, Tessi Chèque Rennes, Procheque Nord, Tessi TMS Bobigny



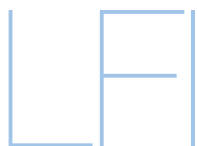
3. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause la conclusion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- > Les contrôles internes réalisés sur les données sont dans certains cas limités.

Paris, le 25 avril 2016

BDO France – Léger & associés
Représenté par Iris DEKKICHE CHABROL
Associé
Commissaire aux Comptes



Legal and financial information (FR)

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- > le contrôle des comptes consolidés de la société TESSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- > la justification de nos appréciations,
- > la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- > Les Notes 5.1 et 5.4 de l'annexe des comptes consolidés exposent les principes et méthodes comptables ainsi que les modalités relatives à l'approche retenue par le Groupe pour la détermination de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition.

La Note 11 précise la composition de ces écarts d'acquisition par pôle d'activité et les hypothèses retenues tant en matière financière qu'économique. Nous avons vérifié le bien fondé des approches retenues ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

- > La Note 5-11 c. « Impôts sur les résultats » et la Note 10 de l'annexe décrivent les modalités de prises en compte et de détermination des impôts différés actifs. Dans le cadre de nos travaux, nous avons validé la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Échirolles et Meylan, le 25 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

BDO Rhône Alpes

Martine PACCOUD

Justine GAIRAUD

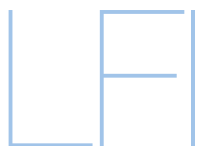
Associées

AUDITS et PARTENAIRES

Eric BACCI

Antoine SIRAND

Associés



Legal and financial information (FR)

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- > le contrôle des comptes annuels de la société TESSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- > la justification de nos appréciations,
- > les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les méthodes retenues pour la comptabilisation des titres de participation ainsi que l'évaluation des dépréciations sont décrites dans la Note 3.3 de l'annexe « Titres de participations et autres titres immobilisés ». Dans le cadre de nos travaux, nous avons revu le caractère approprié de ces méthodes comptables et apprécié les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

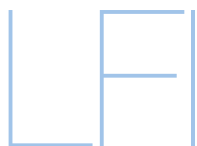
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Échirolles et Meylan, le 25 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

BDO Rhône Alpes
Martine PACCOUD **Justine GAIRAUD**
Associées

AUDITS et PARTENAIRES
Eric BACCI **Antoine SIRAND**
Associés



Legal and financial information (FR)

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisées, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

► **Convention et engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

**Avec l'ensemble des sociétés du Groupe**

- > **Nature et objet** : cautionnement solidaire des filiales et des sociétés du Groupe qu'elle contrôle indirectement.
- > **Modalités** : caution solidaire en cas de défaillances dans la limite de 25 millions d'euros et ce sans limitation de montant à l'égard des administrations fiscales et douanières.
- > **Motifs justifiant de son intérêt pour la société** : ladite convention est justifiée par le fait que les filiales et sous filiales du Groupe sollicitent régulièrement la caution de la société Tessi en vue de garantir l'octroi de concours bancaires.

II. Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Échirolles et Meylan, le 25 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

BDO Rhône Alpes

Martine PACCOUD

Justine GAIRAUD

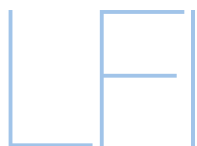
Associées

AUDITS et PARTENAIRES

Eric BACCI

Antoine SIRAND

Associés



Legal and financial information (FR)

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société TESSI et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-37 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- > de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et,
- > d'attester que le Rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

I. Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des



informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- > prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le Rapport du Président ainsi que de la documentation existante,
- > prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- > déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

II. Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Échirolles et Meylan, le 25 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

BDO Rhône Alpes

Martine PACCOUD

Justine GAIRAUD

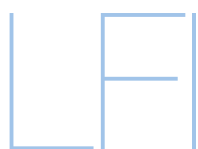
Associées

AUDITS et PARTENAIRES

Eric BACCI

Antoine SIRAND

Associés



Legal and financial information (FR)

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital en application de l'article L.225-209 du Code de Commerce

8^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209 du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer, dans le cadre des dispositions de l'article précité, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, les actions achetées au titre de la 6^e résolution mais aussi dans le cadre des précédents programmes de rachat par votre société de ses propres actions.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des Actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Échirolles et Meylan, le 25 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

BDO Rhône Alpes

Martine PACCOUD

Justine GAIRAUD

Associées

AUDITS et PARTENAIRES

Eric BACCI

Antoine SIRAND

Associés





Tessi S.A.

177 cours de la Libération - 38029 Grenoble Cedex 2 - Tel. +33 (0)4 76 70 59 10 - Fax +33 (0)4 56 38 27 00



tessi documents services

Tessi Documents Services

116 rue de Sully - 92100 Boulogne-Billancourt
Tel. +33 (0)1 41 31 53 83 - Fax +33 (0)1 41 31 53 89

Tessi Encaissements

39 rue des Hautes Pâtures - 92885 Nanterre Cedex 9
Tel. +33 (0)1 47 69 53 00 - Fax +33 (0)1 47 69 53 01

Tessi Éditique

4 rue George Sand - Z.I. La Vigne aux Loups
La Chapelle St Laurent - 91160 Longjumeau
Tel. +33 (0)1 64 54 62 00 - Fax +33 (0)1 64 54 62 20

Tessi Technologies

Immeuble Cassiopée - 1-3 avenue des Satellites
33185 Le Haillan
Tel. +33 (0)5 57 22 20 61 - Fax +33 (0)5 57 22 20 64

Logidoc Solutions

5 rue Hubert Curien - Parc d'Activités de Romanet
87000 Limoges
Tel. +33 (0)5 55 77 11 79 - Fax +33 (0)5 55 77 43 52

Tessi GED – Docubase

56 rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Tel. +33 (0)1 55 18 00 18 - Fax +33 (0)1 55 18 00 19

Tessi Paiements Services

45 rue Saint Jean de Dieu - 69007 Lyon
Tel. +33 (0)4 26 68 86 00 - Fax +33 (0)4 26 68 86 95

Tessi Consulting

116 rue de Sully - 92100 Boulogne-Billancourt
Tel. +33 (0)1 79 36 02 53 - Fax +33 (0)1 41 31 53 89

Tessi Contact Center

116 rue de Sully - 92100 Boulogne Billancourt
Tel. +33 (0)1 41 31 53 83 - Fax +33 (0)1 41 31 53 89

ASPOne.fr

56 rue de Billancourt - 92100 Boulogne-Billancourt
Tel. +33 (0)1 41 31 52 30 - Fax +33 (0)1 41 31 52 34

Sakarah

116 rue de Sully - 92100 Boulogne Billancourt
Tel. +33 (0)1 79 36 02 00

Tessi GRADDO

Av. de los Rosales, 42 - Portal 2
1º dcha. EDIF. NOVOSUR - 28021 Madrid
Tel. +34 91 428 62 50 - Fax +34 91 527 71 31

Tessi DIAGONAL COMPANY

Rambla de Catalunya, 18 - 08007 Barcelona
Tel. +34 93 218 74 76

Tessi BPO SOLUTIONS

Calle Bravo Murillo, 178 - 28020 Madrid
Tel. +34 914 67 55 29

Tessi ISYC

Av. de Brasil, 23 - 28020 Madrid
Tel. +34 90 211 95 03

Gdoc

Geneva Business Center - Avenue des Morgines, 12
1213 Petit-Lancy

Tessi document solutions

In der Luberzen 17 - CH-8902 Urdorf
Tel. +41 44 735 33 11

CPoR Devises

CPoR Devises

59-61 rue La Fayette - 75009 Paris
Tel. +33 (0)1 49 70 55 00 - Fax +33 (0)1 45 96 01 39



tessi customer marketing

Tessi TMS

29 rue des Tilleuls - 78960 Voisins-le-Bretonneux
Tel. +33 (0)1 30 13 92 00 - Fax +33 (0)1 30 13 91 99

Tessi CRM Consulting

29 rue des Tilleuls - 78960 Voisins-le-Bretonneux
Tel. +33 (0)1 30 13 92 00 - Fax +33 (0)1 30 13 91 99

Tessi MD

29 rue des Tilleuls - 78960 Voisins-le-Bretonneux
Tel. +33 (0)1 30 13 92 00 - Fax +33 (0)1 30 13 91 99

MY SHOPPER AGENCY

29 rue des Tilleuls - 8960 Voisins-le-Bretonneux
Tel. +33 (0)1 30 13 92 00 - Fax +33 (0)1 30 13 91 99

PMC

7 rue Auguste Gervais - 92130 Issy-Les-Moulineaux
Tel. +33 (0)1 41 90 67 67 - Fax +33 (0)1 41 90 67 60



Marc REBOUAH

Chairman and chief executive officer

Frédéric VACHER

Vice-chairman

Cécile DEVIN

CEO Tessi customer marketing

Jean-Pierre DJIAN

CEO CPoR Devises

Claire FISTAROL

CEO Tessi documents services

Olivier JOLLAND

Chief financial officer

Corinne REBOUAH

Director of communications



www.tessi.fr

TESSI S.A. - 177 cours de la Libération - 38029 Grenoble Cedex 2
Tel. +33 (0)4 76 70 59 10 - Fax +33 (0)4 56 38 27 00